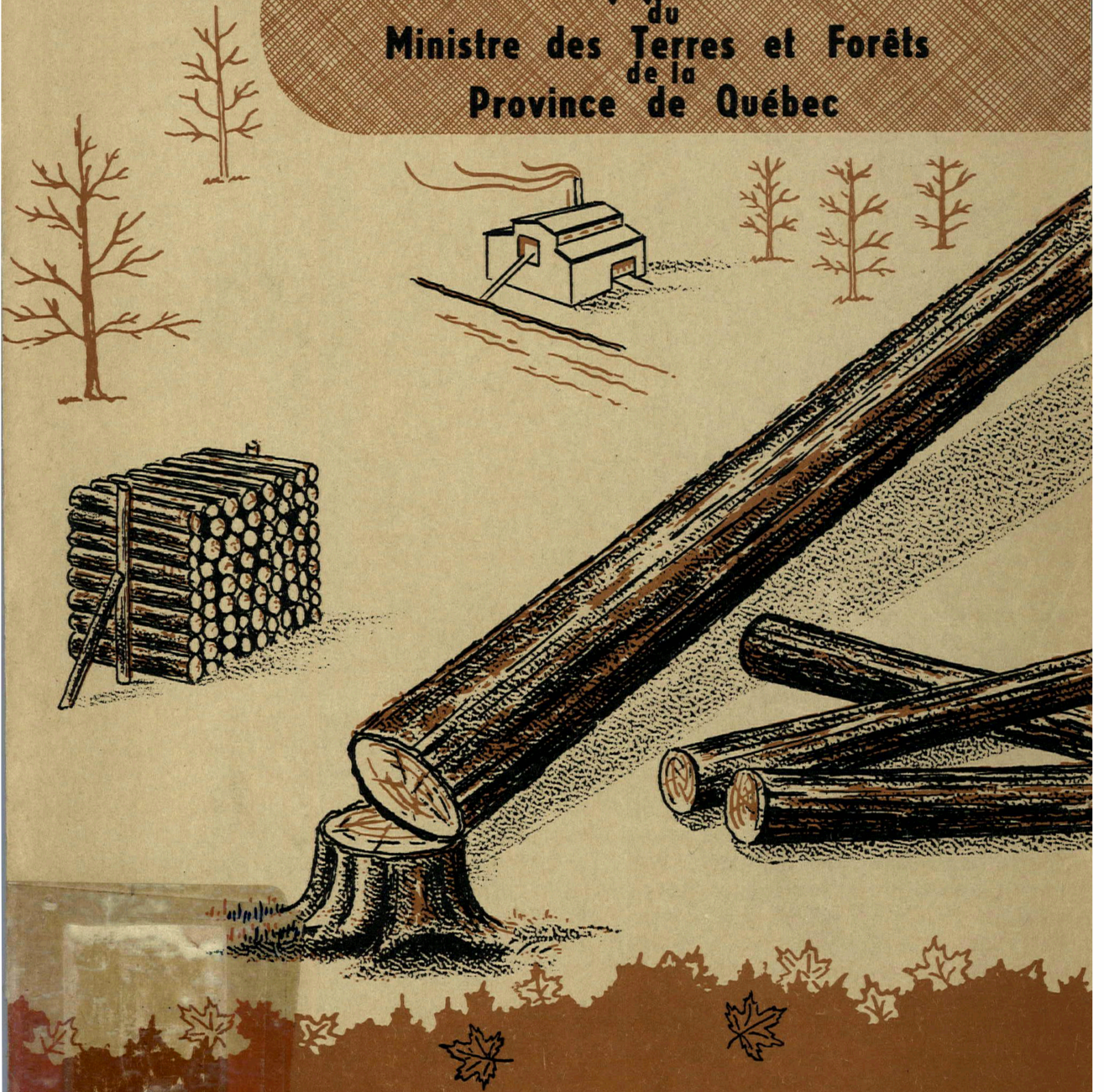




Rapport
du
Ministre des Terres et Forêts
de la
Province de Québec



AU 31 MARS 1957

RAPPORT

DU

Ministre des Terres et Forêts

DE LA

Province de Québec

pour l'année finissant le 31 mars

1957

Imprimé par ordre de la Législature



QUEBEC
Redempti Paradis,
IMPRIMEUR DE LA REINE

1957

RAPPORT
DU
MINISTRE DES TERRES ET FORETS
DE
LA PROVINCE DE QUEBEC
pour l'année fiscale terminée le 31 mars 1957

INDEX

	PAGE
Lettre du Ministre au Lieutenant-Gouverneur	9
Etat des revenus et dépenses du Ministère des Terres et Forêts pour les douze mois expirés le 31 mars 1957	10
Etat des dépenses du Ministère des Terres et Forêts pour les douze mois expirés le 31 mars 1957	10
Rapport annuel du Chef du Service Forestier	11
Liste des concessionnaires forestiers	67
Liste des transferts de concessions forestières	74
Liste des nouvelles concessions forestières	75
Liste des rétrocessions de concessions forestières	76
Liste des réserves cantonales	77
Industrie de la pulpe et du papier au Québec (Tableau)	80
Industrie de la pulpe et du papier au Québec et au Canada	80
Production des bois à pulpe et des pâtes à papier	81

Production de lattes et bardeaux	81
Industrie du bois de sciage	82
Volume des bois de sciage	82
Les scieries	82
Statistiques sur l'industrie des bois de sciage	83
Echelle des droits de coupe en vigueur	84
Liste des manufacturiers de pulpe et de papier	86
Rapport sur la protection des forêts	87
Rapport du Chef du Service des Arpentages	146
Instruction émises durant l'exercice	153
Etat des lots spécifiés durant l'exercice	155
Opérations d'arpentage terminées sur le terrain	155
Rapport du Chef du Service du Cadastre	158
Rapport du Chef du Service des Terres	162
Tenure des terres du Québec	165

MINISTÈRE DES TERRES ET FORÊTS

PROVINCE DE QUÉBEC

A l'honorable GASPARD FAUTEUX, C.P., LL.D., D.D.F., L.D.S.,

Lieutenant-Gouverneur de la province de Québec.

Monsieur le Lieutenant-Gouverneur,

J'ai l'honneur de vous soumettre le rapport du travail accompli durant l'année fiscale terminée le 31 mars 1957 au sein du Ministère des Terres et Forêts.

Respectueusement soumis,

Le Ministre des Terres et Forêts,

JOHN S. BOURQUE.

QUEBEC, le 15 novembre 1957

ETAT DES REVENUS DU MINISTRE DES TERRES ET FORETS
POUR L'ANNEE FISCALE TERMINEE LE 31 MARS 1957

Service forestier	\$18,443,474.53
Branche des ventes	280,268.65
	\$18,723,743.18

AUTRES REVENUS N'AFECTANT PAS LES REVENUS
ORDINAIRES DU MINISTRE

Fonds d'éducation (Bill 48)	\$830,803.25
-----------------------------------	--------------

ETAT DES DEPENSES DU MINISTRE DES TERRES ET FORETS
POUR L'ANNEE FISCALE TERMINEE LE 31 MARS 1957

Service civil	\$ 1,624,906.94
Salaires et main-d'oeuvre	1,922,289.11
Dépenses de voyage	779,703.03
Frais de bureau	34,999.90
Protection des forêts	1,747,060.32
Service forestier	449,595.61
Arpentages	1,150,000.00
Photographie aérienne	8,006.66
Reboisement et pépinières	99,999.74
Station forestière de Duchesnay	64,999.92
Bourses d'étude forestières	8,000.00
Dépenses diverses et imprévues	2,106.17
	\$ 7,891,667.40
Moins recouvrements	36,512.55
	\$ 7,855,154.85

L. COUTURE,
comptable-en-chef.

AVILA BÉDARD,
sous-ministre.

Département des terres et forêts,
Québec, 31 mars 1957.



**RAPPORT
DU
SERVICE FORESTIER**

RAPPORT ANNUEL
DU CHEF DU SERVICE FORESTIER

Au Lt-Colonel Honorable J.-S. Bourque, V.D., C.D., D.C.L., D.S.F.,
Ministre des Terres et Forêts et des
Ressources Hydrauliques,
Parlement, Québec.

Monsieur le Ministre,

J'ai bien l'honneur de vous soumettre le rapport général du Service Forestier pour l'exercice 1956-1957. C'est le quarante-septième rapport annuel depuis la fondation du Service en 1909.

La production forestière de 1956 pour les bois de toutes catégories et de toutes provenances s'établit à un milliard quatre-vingt-trois millions de pieds cubes, soit 42 millions de pieds seulement de moins qu'en 1948, année de production record. Elle dépasse de neuf millions de pieds cubes l'imposant volume de 1955. Sur le domaine public, à savoir les concessions forestières, les territoires vacants de la Couronne, les réserves cantonales et les réserves spéciales, on a coupé 660 millions de pieds cubes; par contre la production des terrains privés, terrains détenus par des sociétés industrielles ou des particuliers, se chiffre par 423 millions de pieds cubes. Les exploitations dans les territoires publics se répartissent comme suit : bois à pulpe et papier, 497,070,407 pieds cubes; bois de sciage et autres, 163,083,935 pieds cubes; bois de chauffage et de carbonisation, 238,765 pieds cubes.

Les revenus directs de l'administration des forêts du domaine public on rapporté au Trésor provincial la somme totale de \$18,723,743.18.

ETAT DES REVENUS DU SERVICE FORESTIER
POUR LA PERIODE ALLANT DU 1er AVRIL
1956 AU 31 MARS 1957

REVENUS

Droits de coupe	\$17,008,311.03
Rentes foncières	815,700.00
Honoraires de transferts	20,410.00
Honoraires (examens de mesureurs)	582.00
Intérêts amendes	18,026.99
Primes d'affermage	575,000.00
Permis de sucreries	5,444.51
	<hr/>
	\$18,443,474.53
	<hr/>

LE TERRITOIRE DE LA PROVINCE
(*Classification et distribution*)

Les trois tableaux ci-après, préparés par les techniciens et les ingénieurs de notre Bureau de l'Economie Forestière, reproduisent les données les plus récentes sur la distribution du territoire de la province.

Le premier donne la classification des terrains en milles carrés; le deuxième montre comment se distribuent les terrains forestiers situés au sud du 52° degré de latitude; le troisième indique la distribution de la superficie totale de la province, suivant la tenure des terrains.

TABLEAU No 1

CLASSIFICATION DU TERRITOIRE DE LA PROVINCE EN MILLES CARRES

<i>Au Nord du 52° latitude:</i>	MILLES CARRES
Terrains bien boisés.....	6,300
Terrains peu boisés.....	128,634
Superficies improductives.....	131,149
Eau.....	46,325
TOTAL.....	312,408
<hr/>	
<i>Au Sud du 52° latitude:</i>	
Terrains bien boisés.....	183,126
Terrains peu boisés.....	32,129
Terrains non boisés (en culture, défrichés, etc.).....	15,045
Superficies improductives.....	29,000
Eau.....	25,000
TOTAL.....	284,300
<hr/>	
Superficie de la province.....	596,708

N. B. Ces superficies ne comprennent pas l'étendue couverte par les eaux du Golfe et du fleuve Saint-Laurent depuis son embouchure jusqu'à l'Île d'Orléans.

TABLEAU No 2
DISTRIBUTION DES TERRAINS FORESTIERS AU SUD DU 52° DE LATITUDE
D'APRES LEUR TENURE, EN MILLES CARRES
(eau et superficies improductives incluses)

TENURE DES TERRAINS	MILLES CARRES	%
I—Forêts des particuliers:		
(a) Grands propriétaires.....	9,059	3.4
(b) Petits et moyens propriétaires (fermiers).....	9,179	3.4
(c) Petits et moyens propriétaires (non fermiers).....	8,183	3.0
	26,421	9.8
II—Forêts de la Couronne (Ottawa):		
(a) Forêt expérimentale.....	7	-
(b) Réserves indiennes.....	280	0.1
(c) Camps militaires et autres terrains.....	38	-
(d) Parc National.....	70	-
	395	0.1
III—Forêts de la Couronne (Québec):		
(a) Concessions forestières.....	82,087	30.5
(b) Réserves cantonales.....	3,192	1.2
(c) Forêts domaniales.....	2,374	0.9
(d) Lots de colonisation disponibles.....	3,000	1.1
(e) Terres vacantes.....	151,034	56.1
(f) Réserves spéciales.....	752	0.3
	242,439	90.1
Total des terrains forestiers.....	269,255	100.0

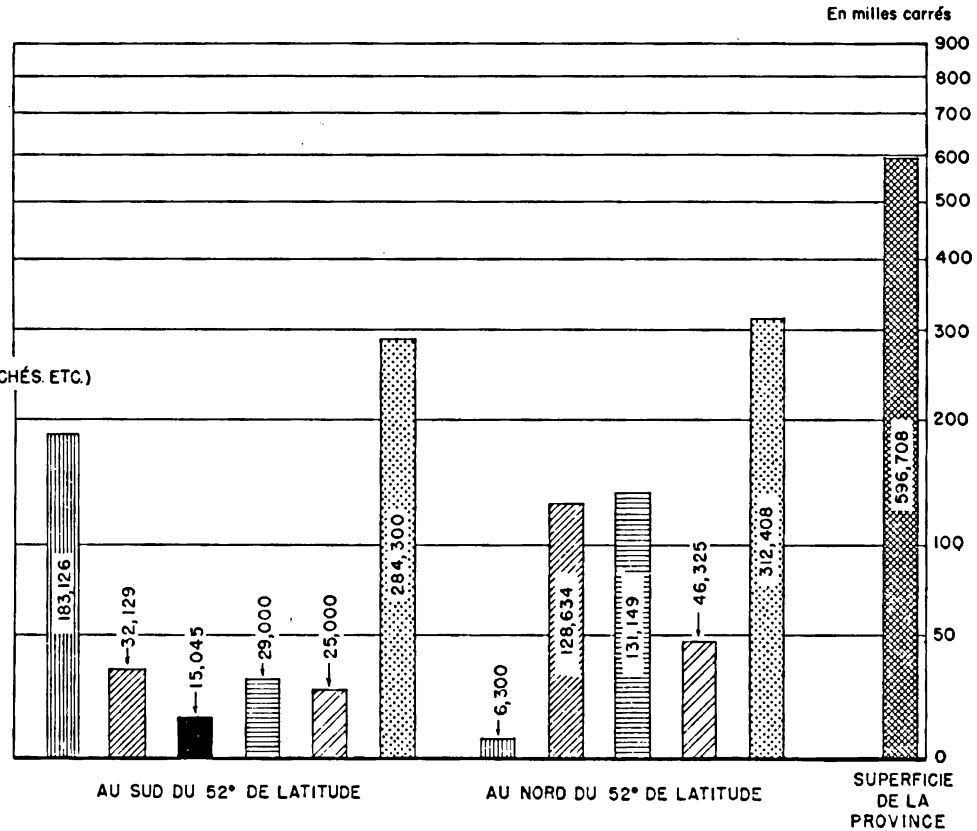
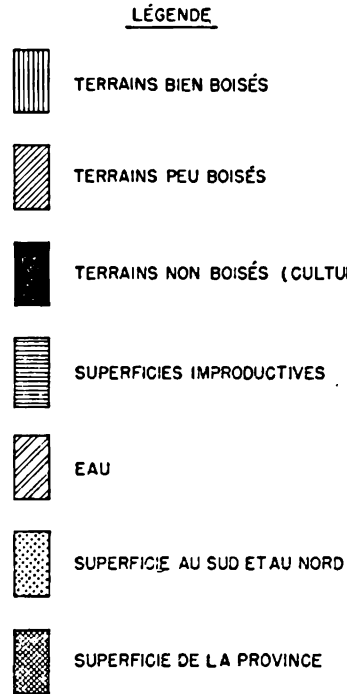
TABLEAU No 3
DISTRIBUTION DE LA SUPERFICIE TOTALE DE LA PROVINCE SUIVANT
LA TENURE DES TERRAINS
(milles carrés)

TENURE DES TERRAINS	MILLES CARRES	%
I—Forêts de la Couronne:		
Industrie de la pulpe et du papier.....	72,985	12.2
Industrie du sciage.....	9,102	1.6
Réserves forestières cantonales.....	3,192	0.6
Réserves indiennes, militaires, parcs (fédéral).....	395	.0
Réserves forestières spéciales.....	752	0.1
Forêts domaniales.....	2,374	0.4
Lots de colonisation disponibles.....	3,000	0.5
Forêts vacantes.....	224,736	37.7
Total des forêts de la Couronne.....	316,536	53.1
II—Forêts privées:		
Propriétés des cics de pulpe et de papier.....	6,905	1.1
Propriétés d'autres sociétés.....	276	.0
Propriétés des compagnies opérant des scieries.....	1,878	0.3
Propriétés des petits et moyens propriétaires (fermiers)...	9,179	1.6
Propriétés des petits et moyens propriétaires (non fermiers)	8,183	1.4
Total des forêts privées.....	26,421	4.4
III—Terres déboisées ou très peu boisées (*).....	238,706	40.0
IV—Terres agricoles.....	13,795	2.3
V—Emplacements, réseaux routiers et autres réseaux.....	1,250	0.2
Superficie de la Province.....	596,708	100.0

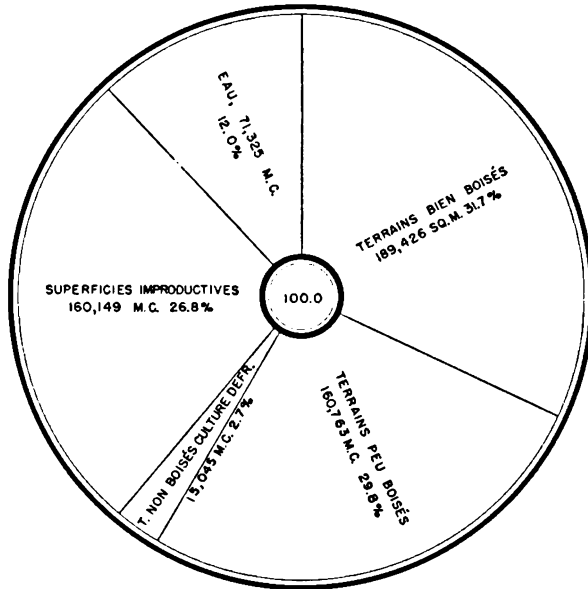
(*) Les changements apportés aux chiffres présentés dans ce tableau et dans les deux autres précédents, sont le résultat de renseignements plus complets sur les superficies de la province.

N.B. Dans ce dernier tableau, le mot "forêt" doit être interprété comme signifiant une étendue forestière, ou dans le cas des terres vacantes à la Couronne, une surface contenant en grande partie des terrains forestiers productifs ou improductifs.

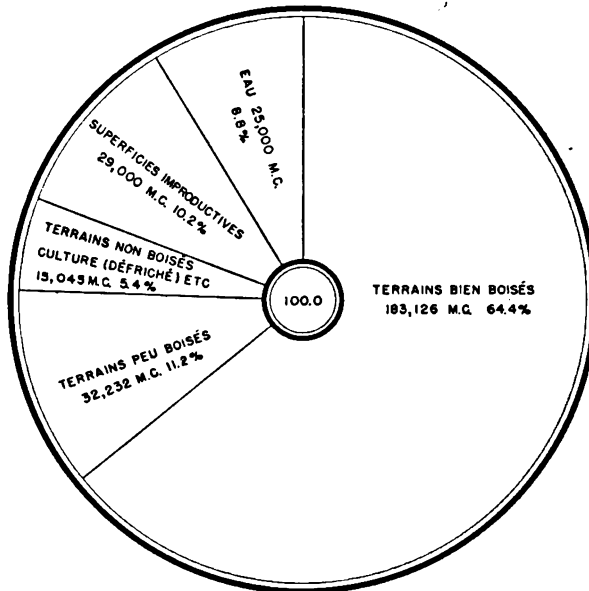
CLASSIFICATION DU TERRITOIRE DE LA PROVINCE



CLASSIFICATION DU TERRITOIRE DE LA PROVINCE
SUPERFICIE TOTALE 596,708 M. C.

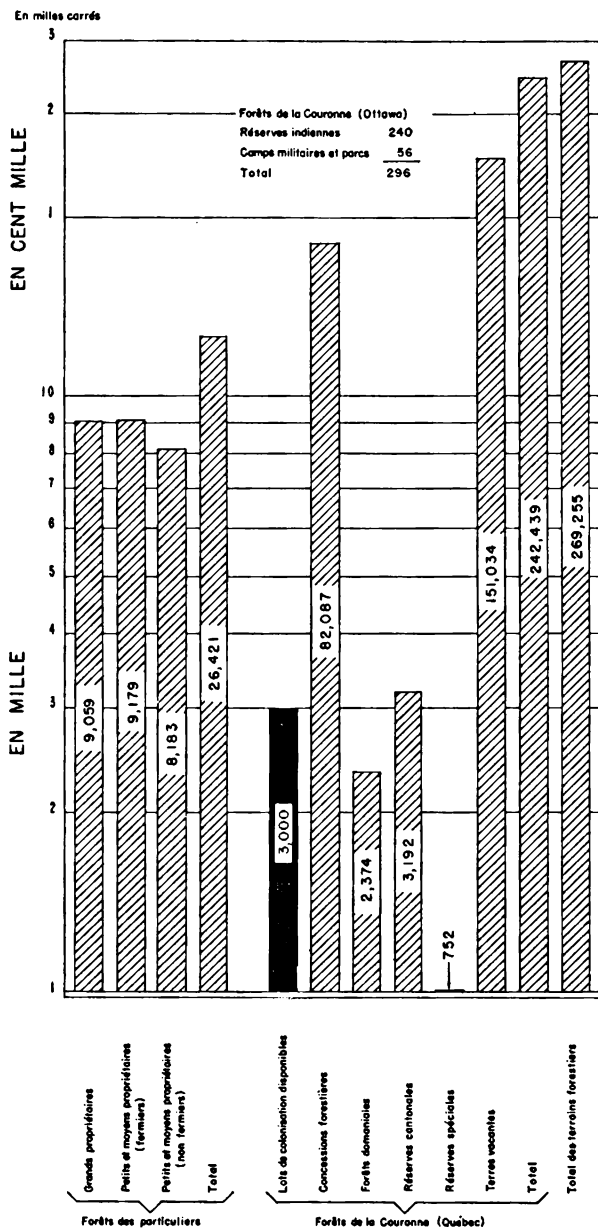


SUPERFICIE AU SUD DU 52° LATITUDE
284,300 M. C.



DISTRIBUTION DES TERRAINS FORESTIERS AU SUD DU 52 DE LATITUDE

(eau et superficies improductives incluses)



TRAVAUX D'INVENTAIRE ET DE PHOTOGRAMMETRIE

Durant l'année fiscale 1956-1957, le Ministère des Terres et Forêts a fait inventorier un total de 1,241 milles carrés de forêts de la Couronne. Ces travaux portant à 14,139 milles carrés le nombre total des terrains de la Couronne inventoriés depuis 11 ans.

Ces inventaires furent exécutés en grande partie sur les terrains vacants de la Couronne et le reste dans les réserves cantonales et les réserves forestières spéciales.

TABLEAU No 4
TRAVAUX D'INVENTAIRES EFFECTUES DURANT L'EXERCICE 1956-1957

ENDROIT DE L'INVENTAIRE (comté)	MILLES CARRÉS
<i>a) Dans les réserves spéciales</i>	
Gaspé Sud	16
<i>b) Dans les réserves cantonales</i>	
Lac St-Jean	40
Témiscouata	22
<i>c) Sur les terrains vacants</i>	
Témiscamingue	80
Territoire de l'Abitibi et Mistassini	1,083
TOTAL	1,241

Le Service forestier a fait faire l'étude photogrammétrique de 7,502 milles carrés de forêts, soit 5,648 milles carrés dans le territoire de l'Abitibi, et 1,854 milles carrés dans le comté de Saguenay.

CONCESSIONS FORESTIERES

Les concessions forestières, i.e., les terrains de la Couronne affermés pour fins d'exploitation forestière couvrent une étendue de 82,087 milles carrés, soit une augmentation de 316 milles carrés sur les chiffres de l'an dernier. Elles représentent 30.5% de la superficie totale des forêts de la Couronne, au sud du 52e de latitude.

a) Aménagement des concessions forestières :

L'aménagement des concessions forestières de la Couronne est régi par l'article 12 des Règlements des Bois et Forêts. En vertu de cet article, tout concessionnaire est tenu d'aménager les forêts de ses concessions d'après les données techniques et sous la surveillance du Service Forestier de la Province. A cette fin, il doit : "fournir au ministère, en plus d'un plan d'aménagement pour toute l'étendue des forêts qui lui sont affermées, un plan spécial d'aménagement pour le secteur qui doit être mis en exploitation au cours de la première année."

Sur un total de 82,087 milles carrés de concessions forestières, 72,545.7 milles carrés, soit plus de 85%, sont couverts par un plan d'aménagement. Il y a lieu de noter que la superficie des concessions englobe les concessions forestières spéciales, d'une étendue de 819 m.c.

Plusieurs de ces concessions spéciales ne sont pas assujetties aux prescriptions de l'article 12 des Règlements des Bois et Forêts et, dans bien des cas, les détenteurs sont exempts de la plupart des autres obligations imposées aux concessionnaires réguliers.

Tous les chiffres concernant les superficies des concessions forestières sont compilés d'après les "licences" émises annuellement par notre Bureau de l'Enregistrement des Permis de Coupe. On devra se rappeler que toute fraction de mille est inscrite sur ces "licences" comme un mille carré et que les concessionnaires sont tenus de payer à la Couronne leurs redevances en conséquence.

Il n'en est pas de même cependant pour les concessions forestières spéciales, dont les superficies sont enregistrées en milles carrés et en fraction de mille carré.

b) Rétrocessions et transferts de concessions forestières :

On trouvera en appendice la liste des concessions rétrocédées durant l'exercice 1956-1957, de même que la liste des nouvelles concessions et celle des transferts de concessions.

c) Vérification de plans d'aménagement :

— Durant l'été 1956, les concessionnaires suivants ont reçu la visite des ingénieurs du Bureau de l'Economie Forestière, pour fins de vérification de plans d'aménagement :

Canadian International Paper	Ottawa No 1	1,360 m.c.
Cie Bussières de Normandin	Condé	17 m.c.
Howard Bienvenue	Canton Ligneris	50 m.c.
McLaren Co Ltd., The James	La Lièvre	2,580 m.c.
McCool, T. E.	Riv. Ottawa	36 m.c.
Price Brothers & Co. Ltd.,	Riv. Matane	241 m.c.
Syndicat Forestier (St-Thomas Didyme)	Condé	13 m.c.

d) Plans d'aménagement reçus :

Au cours de l'année 1956-1957, les concessionnaires forestiers suivants ont soumis un plan d'aménagement :

Canadian Splint Co. Ltd.	Rivière à l'Ours	80 m.c.
Consolidated Paper Corp. Ltd.	Nikauba Rivière	991 m.c.
Gillies Brothers & Co. Ltd.	Schyan Rivière	398 m.c.
Guérette, Raoul Inc.	Armand, Chabot	118 m.c.
LeBlanc Ltée, Ludger	Rivière-au-Saumon	50 m.c.
Smith Paper Mills Ltd., Howard,	Waswanipi	522 m.c.

RÉSERVES SPÉCIALES

Les réserves spéciales sont des étendues de forêt (sous concession ou encore vacantes) appartenant à la Couronne et qui ont été réservées en faveur des syndicats forestiers de la province. Par conséquent, seuls ces derniers peuvent être autorisés à y exécuter des coupes pour fins commerciales. Toutefois, il arrive que des particuliers puissent obtenir des permis de coupe sur ces étendues, mais pour fins domestiques seulement.

Les réserves spéciales sont créées en vertu des articles 115 et 116 de la Loi des Terres et Forêts. Nous citons plus bas l'article 116 qui autorise le lieutenant-gouverneur en conseil à créer de telles réserves.

D'autre part, en vertu de l'article 115, le Conseil Exécutif peut autoriser le Ministère à faire les échanges de territoires nécessaires à la création des réserves spéciales.

Art. 116 "Le Lieutenant-gouverneur en conseil, sur la proposition du ministre des Terres et Forêts, peut établir des réserves forestières spéciales pour les colonies forestières. Toutes les dispositions relatives aux réserves cantonales s'appliquent à ces réserves, tant pour leur établissement que pour leur administration; mais le permis de coupe maximum par année, pour chaque colon établi dans une colonie de cette nature, est de soixante cordes de bois à pulpe ou de quatre mille pieds cubes de bois de sciage".

Nous donnons ci-dessous la liste des réserves forestières actuellement en vigueur. Elles sont classées en deux groupes : les réserves non affermées et les réserves affermées :

<i>a) Réserves non affermées</i>	SUPERFICIE	DATE DE CRÉATION
Fournière	275 m.c.	A.M. 943/48
Fox	10 m.c.	A.M. 2550/42
Gaspé Baie Nord	14 m.c.	A.M. 2550/42
Lavérendrye	3 m.c.	A.M. 1061/43
Madeleine et Mont-Louis	255 m.c.	A.M. 1170/49
Sydenham	42 m.c.	A.M. 2550/42
Grande Vallée	153 m.c.	A.M. 1938
 <i>b) Réserves affermées</i>		
Anse St-Jean et Canton Hébert	86 m.c.	A.M. 627/39 et 3117/39
Boileau-Ferland	88 m.c.	A.M. 2559/37
Robidoux	60 m.c.	A.M. 973/43

Comme on peut le constater au tableau ci-haut, les réserves forestières spéciales de Sydenham, Fox et de Baie Gaspé Nord ont toutes trois été créées pour l'A. M. 2550/42 (8 octobre 1942). Le territoire formé par ces réserves était auparavant affermé à la Canadian International Paper Company. Les exploitations commerciales qui sont conduites dans la réserve de Sydenham le sont par le Syndicat forestier de St-Maurice-de-l'Echourie.

Les lots du canton de Lavérendrye (1 à 28, du rang X) étaient autrefois affermés à la New Brunswick International Paper. Ces lots furent rétrocédés à la Couronne et créés en réserve forestière spéciale par l'A. M. 1061 du 17 avril 1943. Une fois exploités, ils s'ajouteront ipso facto à la réserve cantonale de Lavérendrye.

La réserve de Grande Vallée fut créée à la suite d'un échange fait avec la Brown Corporation, en vertu de l'A. M. 1940/37. Cet arrêté autorisait l'honorable Ministre des Terres et Forêts à accorder de nouveaux terrains à la Brown Corporation, en échange des concessions forestières et des terrains privés, situés dans le bassin de la rivière Grande Vallée et dans les cantons de Denoue et de Cloridorme, qu'elle remettait à la Couronne. Les terrains rétrocédés furent transférés au Département de la Colonisation par l'A.M. 2983/37 et servirent à former la réserve forestière spéciale de Grande Vallée. Cette dernière demeura sous la juridiction du Département de la Colonisation jusqu'au 20 octobre 1949, alors qu'elle fut rétrocédée au Département des Terres et Forêts en vertu de l'A. M. 1170/49. Les syndicats forestiers qui bénéficient de permis de coupe pour des fins commerciales dans cette réserve sont les suivants : Syndicat de Grande Vallée, Syndicat de Petite Vallée, Syndicat Pointe-Frégate, Syndicat de St-Yvon et Syndicat de Cloridorme.

L'A. M. 943, du 30 juin 1948, créait la réserve spéciale de Fournière, pour le bénéfice du Syndicat coopératif qui sera formé des futurs colons de ce canton (environ 150 familles). Toutefois, ce projet d'établissement de colons n'a pas encore été réalisé.

La réserve spéciale de Madeleine et de Mont-Louis fut créée par l'A. M. 1170/49. Le territoire de cette réserve fut détaché des concessions forestières et des propriétés de la Brown Corporation et rétrocédé à la Couronne à la suite d'un contrat d'échange entre le Gouvernement et la compagnie. L'A. M. qui a autorisé cet échange porte le numéro 1966/43. Les syndicats qui exploitent actuellement dans cette réserve sont les suivants : Ruisseau-des-Olives, Ste-Madeleine, Mont-Louis, Rivière-à-Claude, Mont-St-Pierre et Manche d'Epée.

La réserve de Boileau-Ferland est située dans les concessions de la Price Brothers & Company Limited, et plus précisément, comme son nom l'indique d'ailleurs, dans les cantons de Boileau et de Ferland. La création de cette réserve fut ratifiée par le contrat intervenu entre le gouvernement et la compagnie, le 9 octobre 1937. Quant à la réserve désignée sous le nom d'Anse-St-Jean et canton Hébert, elle est située également dans les concessions de la compagnie Price Brothers & Company Limited, au sud du bassin inférieur de la rivière Saguenay. Cette réserve fut créée pour le bénéfice des Syndicats de l'Anse-St-Jean et du canton Hébert, en vertu d'un contrat intervenu entre le gouvernement et le concessionnaire, le 30 octobre 1940.

La réserve de Robidoux est située dans les concessions de la Cascapédia Manufacturing & Trading Company et dans celles de la Bathurst Power - Paper Company Ltd. Cette réserve fut créée pour le bénéfice de la colonie forestière de Robidoux par le contrat intervenu le 10 mai 1943 entre le Gouvernement et les deux compagnies sus-dites.

Les réserves spéciales de Lavérendrye, de Pabos, de Boileau-Ferland, d'Anse-St-Jean et Canton Hébert, de Robidoux et de Fournière sont sous la juridiction exclusive du Département des Terres et Forêts. Par contre, le Département des Terres et Forêts administre conjointement avec le Ministère de la Colonisation l'exploitation forestière des réserves de Sydenham. Voici d'après l'arrêté ministériel 1170/43, les attributions respectives des deux départements en rapport avec l'administration des réserves précitées.

Le Département des Terres et Forêts est chargé :

- a) D'assurer à chaque syndicat, dans la mesure du possible et sur une base permanente, l'exploitation annuelle du volume de coupe fixé par le Département de la Colonisation;
- b) D'effectuer les inventaires forestiers, de préparer les plans d'aménagement et d'en surveiller l'exécution;
- c) D'émettre les permis de coupe sur recommandation du Département de la Colonisation;
- d) De surveiller l'exécution des coupes;
- e) D'effectuer le mesurage au taux réglementaire;
- f) D'adresser les comptes des droits de coupe à chaque syndicat et de percevoir les dits droits par l'intermédiaire du Département de la Colonisation;
- g) D'assurer, à ses frais, la protection de la forêt contre le feu et les autres agents destructeurs.

De son côté, le Département de la Colonisation doit :

- a) Assurer l'assistance requise pour certains services jugés nécessaires à la conduite économique des opérations (service technique, exploitation et comptabilité, aide à la construction et à l'entretien des chemins principaux, etc.)
- b) Etablir le volume minimum des coupes annuelles nécessaires à la conduite économique des opérations forestières de chaque syndicat, ainsi que le volume répondant aux besoins de la population;
- c) Servir d'intermédiaire entre le Département des Terres et Forêts et les syndicats, pour les demandes d'émission des permis de coupe et des permis d'expédition ainsi que pour la perception des droits de coupe.

RÉSERVES CANTONALES

Les réserves cantonales sont des étendues de forêt vacantes de la Couronne réservées pour le bénéfice des colons et des cultivateurs qui n'ont pas de bois sur leur terre. Ces derniers peuvent, sur paiement d'un droit de coupe et des frais de mesurage, y obtenir des permis pour des fins domestiques mais non pour des fins commerciales.

Les réserves cantonales sont créées à même le territoire vacant en vertu de l'article 109 de la Loi des Terres et Forêts, article qui se lit comme suit :

“Il est loisible au Lieutenant-gouverneur en conseil, sur recommandation du Ministre des Terres et Forêts, de choisir et de mettre à part, de temps en temps, dans toute partie de la province où la Couronne possède des forêts de valeur commerciale ou non, une partie des terrains ou tous les terrains, non aliénés par vente ou autrement, pour en former des réserves forestières distinctes qui sont appelées “réserves forestières cantonales”.

S'il ne se trouve pas cependant de terres de la Couronne accessibles et disponibles pour une réserve cantonale dont l'intérêt public exige l'établissement, le Lieutenant-gouverneur en conseil peut, en vertu de l'article 115, autoriser le ministre des Terres et Forêts à acquérir des terres à cette fin, par achat, par échange ou par expropriation.

A la fin de l'exercice 1956-1957, le nombre de ces réserves était de 210 avec une superficie de 3,192.5 milles carrés, comparativement à 208 et à 3,144.2 milles carrés pour l'an dernier.

On trouvera en appendice la liste complète des réserves cantonales, ainsi que leur superficie.

TERRAINS VACANTS DE LA COURONNE

On entend par terrains vacants les terrains de la Couronne qui ne sont pas encore affermés ou qui n'ont pas été constitués en réserves forestières cantonales.

Dans le tableau No 3, au chapitre de la Classification et distribution du Territoire de la Province, on peut voir que le territoire encore vacant à la Couronne, au sud du 52^e de latitude, est de 151,034 milles carrés. Il n'est pas fait mention ici, à cause de leur inaccessibilité économique actuelle, des territoires situés au nord du 52°. La grande majorité de ces terrains vacants, actuellement classés comme inaccessibles, se trouve dans les comtés d'Abitibi, de Roberval, de Chicoutimi et de Saguenay, ainsi que dans le territoire non organisé du nord de la région abitibienne.

Depuis 1931, la Loi des Terres et Forêts permet au Département d'émettre des permis de coupe annuels pour fins commerciales sur les territoires vacants. Ces permis sont octroyés en vertu de l'article 99 et ne sont pas transférables. Ci-dessous, le texte de l'article 99 :

“ . . . Le ministre est autorisé à émettre, sans enchère publique et sans avis préalables, des permis spéciaux valides pour une période de douze mois à compter de la date de leur émission, pour la coupe du bois sur les terrains vacants de la Couronne pour un volume n'excédant pas 150,000 pieds cubes par permis, moyennant le paiement des droits de coupe et suivant les conditions ordinaires et spéciales spécifiées par la loi et les règlements en vigueur et par l'arrêté en conseil autorisant l'émission de tel permis spécial.

“Le volume peut être porté à trois cent mille pieds cubes lorsque les bois coupés sont destinés à être débités dans une scierie dont l'exploitation est économiquement nécessaire à une localité voisine.

“Aucune personne ou compagnie ne peut obtenir au cours d'une même année plus d'un permis spécial mentionné ci-dessus ni ne peut en obtenir un nouveau sans avoir entièrement payé toutes les sommes qu'elle doit à la Couronne.

“Tous les bois coupés en vertu de ces permis spéciaux doivent être manufacturés ou utilisés dans les limites de la province de Québec.”

L'article 120 permet également d'émettre des permis pour fins domestiques dans les terrains vacants aux colons et aux cultivateurs qui n'ont pas de bois sur leur lot.

Le tarif des droits de coupe pour les bois coupés pour fins commerciales est généralement le double du tarif régulier en vigueur dans les concessions. Quant aux permis accordés pour fins domestiques, les droits sont les mêmes que pour ceux des concessions.

On trouvera au chapitre des exploitations forestières le volume des coupes qui ont été effectuées sur les terrains vacants, soit en vertu de l'article 99, ou soit en vertu de l'article 120 de la Loi des Terres et Forêts.

AUTRES TERRAINS DE LA COURONNE

Comme on a pu le constater aux tableaux sur la classification et la distribution du territoire de la province, les terrains de la Couronne, confiés à la juridiction du gouvernement de cette province, sont répartis en six classes différentes : les concessions forestières, les réserves forestières spéciales, les réserves forestières cantonales, les terrains vacants, les forêts domaniales et les lots de colonisation disponibles.

Nous avons déjà expliqué, dans les pages qui précèdent, ce que l'on entend par concessions forestières, réserves forestières spéciales, réserves forestières cantonales et terrains vacants de la Couronne. Nous allons maintenant fournir quelques détails sur les forêts domaniales et les lots de colonisation disponibles.

Les forêts domaniales sont des étendues vacantes de terrains de la Couronne constituées comme telles pour servir spécialement de réserves pour les besoins de l'industrie forestière.

“Le ministre des Terres et Forêts est chargé d'administrer ces forêts. Il peut les exploiter par des coupes faites en régie ou à l'entreprise, sous la direction du Service Forestier. Il peut aussi affermer, pour une durée de temps limitée, certaines parties de ces forêts, dont l'exploitation doit alors être conduite suivant les indications du Service Forestier.”

Les forêts domaniales couvrent un peu moins de 1% de la superficie des terrains situés au sud du 52° de latitude, avec une étendue de 2,374 milles carrés.

Les lots de colonisation disponibles, pour leur part, sont des terrains vacants de la Couronne mais classés comme propice à l'agriculture. Ils ont été transférés par arrêté ministériel au Département de la Colonisation. D'après les derniers rapports, ils couvrent une superficie d'environ 3,000 milles carrés, ce qui représente 1.1% de l'étendue globale des terrains de la Couronne, au sud du 52° de latitude.

ORGANISATION ET PERSONNEL

Il existe, au sein du Service Forestier, deux grandes divisions : l'administration intérieure et l'administration extérieure.

A. — Administration intérieure

Elle comprend, en plus d'un entrepôt, douze bureaux désignés de la façon suivante :

- Bureau d'Economie Forestière
- Bureau des Permis Spéciaux
- Bureau des Réserves Cantonales et du Reboisement
- Bureau du Mesurage, de la Classification des bois, (Perception des droits de coupe et émission des permis d'expédition)
- Bureau des Exploitations forestières
- Bureau de l'Enregistrement des Permis de Coupe
- Bureau des Renseignements forestiers
- Bureau de la Statistique Forestière et de la Petite Industrie Forestière
- Bureau des Archives
- Bureau de l'Utilisation des Bois (Montréal)
- Bureau des Scieries et des Erablières
- Bureau de Sylviculture et de Botanique

On trouvera, ci-après, les fonctions assignées à chacun de ces divers bureaux, avec, en exergue, le nom de l'officier responsable.

Economie forestière

M. Léo Lafrance, i.f.

Surveillance de l'aménagement des forêts de la Couronne, dendrométrie, inventaires forestiers, documentation forestière, études photogrammétriques, émission des permis d'exploitation dans les concessions forestières et dans les réserves forestières spéciales.

Permis spéciaux

M. Paul LeMay, i.f.

Attribution des permis d'exploitation dans les forêts vacantes de la Couronne, en vertu des articles 99 et 120 de la "Loi des Terres et Forêts".

Réserves cantonales et Reboisement

M. J.-A. Roy, i.f.

Administration des réserves cantonales, entretien et surveillance générale des pépinières temporaires, reboisement sur les terres de la Couronne.

Exploitations forestières

M. Lauréat Garneau, i.f.

Surveillance des exploitations forestières, contrôle des bons de pension, perception de la taxe du fonds éducationnel sur les terrains privés.

Mesurage et classification des bois

M. Adrien Bilodeau, g.-f.

Mesurage et contrôle du mesurage des bois coupés dans les forêts de la Couronne, perception des droits de coupe, attribution des certificats permanents et des permis temporaires de mesureurs, permis d'expédition des bois à l'étranger.

Enregistrement des permis de coupe

M. Léon Boulanger
Enregistrement et renouvellement des titres de concessions forestières, contrôle des transferts de titres, perception de la rente foncière.

Renseignements forestiers

M. Roch Delisle, i.f.
Education forestière des propriétaires de lots boisés (surtout colons et cultivateurs) en vue d'un meilleur aménagement de leurs forêts. Préparation des plans de reboisement; conseils techniques sur la culture de l'érablière et de la terre à bois, sur la tenue d'une comptabilité forestière adéquate, etc. On trouvera plus loin, sous la rubrique de l'administration extérieure, la liste des bureaux de divisions qui relèvent de cet organisme.

Petite industrie forestière et Statistique forestière

M. Louis-de-Gonzague Dubois, i.f.
Recherche et propagande en faveur du développement de la petite industrie forestière, aide technique aux industriels forestiers dans l'organisation et le fonctionnement des moulins à scie, ateliers, etc., recherche en vue d'une meilleure utilisation des bois et des déchets des scieries. Compilation des données statistiques relatives aux industries forestières et aux dérivés du bois provenant des terrains privés comme des terres publiques.

Archives

M. A. Hottote, assistant registraire
Enregistrement, contrôle, distribution et conservation des dossiers.

Utilisation des Bois (Montréal)

M. J.-R.-Alfred Legendre
Propagande en faveur de nos produits forestiers, au moyen de tracts, de causeries. Ce bureau maintient une exposition permanente des plus belles pièces de menuiserie obtenues par un emploi judicieux des bois du Québec.

Scieries et érablières

M. J.-A. Boissonneault, i.f.
Contrôle des scieries, émission des permis d'installation de moulins à scie. Surveillance et émission des permis de scieries, perception des dépôts-garantie et des frais de location. Contrôle des permis et perception des droits de sucrerie sur les terrains de la Couronne.

Sylviculture et Botanique

M. Jean Smith, i.f.
Renseignements et travaux d'ordre sylvicole et botanique. Traitements sylvicoles à l'intérieur des plantations sur les terres de la Couronne. Etudes de rendement et d'accroissement des massifs boisés au moyen de places d'étude permanentes.

Entrepôt du Service Forestier

M. R.-A. Blais
Contrôle de l'outillage et du matériel d'équipement entreposés à Québec ou distribués dans les districts.

B. — Administration extérieure

Sous cette rubrique, on comprend tous les bureaux ou organismes, distribués un peu partout dans la province, qui relèvent du Service Forestier. Ce sont : a) les bureaux de district de l'administration forestière; b) les divisions

du Bureau des Renseignements Forestiers; c) les pépinières forestières; d) la Station forestière de Duchesnay, où l'on dispense divers cours spécialisés et où se trouve le Laboratoire des Produits Forestiers, durant l'été.

a) Bureaux de district

DISTRICT	CHEF-LIEU	OFFICIER EN CHARGE
Abitibi	Amos	Onil DEMERS, i.f., chef J.-P. MARTEL, i.f., aviseur technique et officier du Service des Terres Albert COTÉ, i.f., assistant
Bas-St-Laurent	Rimouski	Gédéon ROY, i.f., chef Antonio GAGNON, i.f., assistant Gérard SIROIS, chef-mesureur J.-Frs LEPAGE, chef-mesureur adjoint
Côte-Nord	Hauterive	Paul-Emile JEAN, i.f., chef Maurice EMOND, chef-mesureur Raymond TREMBLAY, chef-mesureur adjoint
Chicoutimi	Chicoutimi	Maurice NOREAU, i.f., chef J.-H. POTVIN, i.f., assistant Arthur BÉLEC, chef-mesureur
Montréal	Montréal	Paul KIEFFER, i.f., chef J.-B. CAMPAGNA, i.f., assistant Lucien DUMOULIN, chef-mesureur
Québec	Québec	Thomas BARRY, i.f., chef Rosaire MOISAN, chef-mesureur
Outaouais	Hull	Jean LEBLEU, i.f., chef Ludger BEAUDOIN, chef-mesureur André COUILLARD, assistant
Rive Sud	Notre-Dame-du-Lac	Hervé LIZOTTE, i.f., chef Wilfrid LAFLAMME, chef-mesureur
Roberval	Roberval	L.-P. SAMSON, i.f., chef Noel LIZOTTE, i.f., assistant Ladislav GIRARD, chef-mesureur*
St-Maurice	La Tuque	Maurice DESCOTEAUX, i.f., chef Oscar BLAIS, i.f., assistant Robert BEAUPRÉ, chef-mesureur Roméo LORANGER, chef-mesureur adjoint
Témiscamingue	Rouyn	Lucien CASTONGUAY, i.f., chef Ernest SIMARD, chef-mesureur

b) *Bureau des Renseignements forestiers :*

Ce bureau, dont il a été question à la rubrique de l'Administration intérieure, se ramifie également à l'extérieur. A la fin de l'exercice financier 1956-57, il comprenait 11 divisions, chacune sous la direction d'un ingénieur forestier :

DIVISION	INGÉNIEUR-DIVISIONNAIRE
Québec	Armand FAFARD, Québec
Beauceville	Adrien DUSSAULT, Beauceville
Sherbrooke	Jean DUMOULIN, Sherbrooke
Lévis	Jean-Paul DUBÉ, Québec
St-Jérôme de Matabetchouan	Maurice KIROUAC, St-Jérôme
Chandler	Marcel LEVEILLÉ, Chandler
Hull	Adrien LARRIVÉE, Hull
Trois-Rivières	Percy WHISSELL, Trois-Rivières
St-Hyacinthe	Hermel FOURNIER, St-Hyacinthe
Rimouski	Romuald FOURNIER, Rimouski
Ste-Anne de la Pocatière	Raymond LORD, Ste-Anne

c) *Pépinières provinciales :*

Depuis déjà de nombreuses années, le Service Forestier maintient trois pépinières forestières permanentes. La première est située à Berthierville et son directeur est M. Tancrede Deslauriers, i.f.; la deuxième a été établie à Proulx, sous la direction de M. Maurice Descôteaux, i.f.; la troisième, celle de Paspébiac, en Gaspésie, est sous la surveillance de M. Edouard Grandmont, i.f.

En plus de ces trois pépinières permanentes, le Service Forestier voit aussi au bon fonctionnement de neuf (9) pépinières secondaires, situées pour la plupart dans des réserves cantonales, plus précisément à : Guigues, Iles-de-la-Madeleine, Macpès, Normandin, Parke, Rivière-du-Loup, Roberval, Trécesson et St-Louis-du-Ha!-Ha!

On parlera plus loin, en détail, des sept pépinières locales maintenues spécialement pour servir au reboisement des terrains privés. On trouvera le détail de ces pépinières locales au chapitre du Reboisement.

d) *Station forestière de Duchesnay :*

La Station forestière provinciale, située à Duchesnay, comté Portneuf, anciennement désignée sous le nom de "Ecole des Gardes de Duchesnay", est un organisme du Service Forestier, dont le directeur est M. Jean-Marie Pleau, i.f. On y dispense un cours de mesurage et de garde-forestier, un cours sur la classification des bois, un cours sur la protection des forêts, et un cours d'affûtage.

Pendant l'été, le Dr Jos. Risi y dirige le Laboratoire des Produits Forestiers. La Station de Duchesnay comprend encore les postes et laboratoires de Météorologie et d'Entomologie, relevant du Service de la Protection.

TABLEAU No 5

DISTRIBUTION DU PERSONNEL DANS LES DIVERS BUREAUX ET DISTRICTS DU SERVICE FORESTIER

BUREAUX et DISTRICTS	INGENIEURS FORESTIERS	DIRECTEURS, INSPECTEURS ET SOUS-INSPECTEURS	GARDES-FORESTIERS, MESUREURS ET VERIFICATEURS	ASSISTANTS	CONTRÔLATEURS	GARDIENS DE RÉSERVES	COMMIS	STENOGRAPHE	TOTAL
<i>Intérieur:</i>									
Direction générale.....	1						1	2	4
Bureau de l'Economie Forestière.....	11		3				3	4	21
" des Exploitations Forestières.....	2						1		3
" du Mesurage et de la Classification des Bois.....		1					14	2	17
" des Réserves Cantonales, etc.....	2						4	1	7
" d'Enregistrement des Permis de coupe....		1					2		3
" des Permis Spéciaux.....	1						1		2
" de la Statistique Forestière.....	1						6	1	8
" des Archives.....		1					3		4
" de l'Utilisation des Bois (Montréal).....		1					1		2
" des Renseignements Forestiers (Extérieur et intérieur).....	13						8		21
" de la Petite Industrie Forestière.....	2						1	1	4
" des Scieries et Erablières.....	1						1	1	3
" de Sylviculture et Botanique.....	1						1	1	3
Entrepôt.....		1					5		6
<i>Extérieur:</i>									
District d'Abitibi (Amos).....	1	13	55	53		16	6	3	140
" du Témiscamingue (Rouyn).....	1	4	33	53		31	1	5	128
" d'Outaouais (Hull).....	1	4	17	28		4	3	2	59
" de Montréal (Montréal).....	2	9	25	12		3	2	1	54
" du St-Maurice (La Tuque).....	2	7	25	27		1	1	0	63
" de Chicoutimi (Chicoutimi).....	2	9	20	42		9	4	2	92
" de Roberval (St-Jean-de-Brébeuf).....	2	9	39	57		10	2	3	123
" de Québec (Québec).....	1	2	20	23		58	2		103
" de la Rive-Sud (Notre-Dame-du-Lac).....	1	7	12	18		37	2	2	79
" du Bas St-Laurent (Rimouski).....	2	13	41	60		31	2	3	152
" de la Côte-Nord (Baie Comeau).....	1	13	25	27		9		2	97
<i>Pépinières</i>	10				15		2		27
<i>Station forestière de Duchesnay</i>	4		2		2		4		12
TOTAL	67	95	297	400	18	199	83	36	1,045

N.B. Il convient d'ajouter à cette liste, les gardes-forestiers et ouvriers et étudiants qu'on a embauchés temporairement dans les équipes d'inventaires, d'aménagement, de sylviculture et de reboisement.

LA COUPE DU BOIS

a) Généralités

L'année fiscale 1956-1957 a été marquée par une augmentation du volume total de la coupe dans les forêts de la Couronne et par une diminution du volume de la coupe sur les terrains privés. Notre Bureau du Mesurage et de la Classification des Bois rapporte en effet qu'il s'est coupé 660,393,107 pieds cubes de bois dans les forêts de la Couronne, ce qui constitue une augmentation de quelque 22,783,777 pieds cubes sur le chiffre de l'an dernier. D'autre part, notre Bureau de la Statistique Forestière rapporte que le volume de la coupe sur les terrains privés fut de 423,020,691 pieds cubes durant 1956, soit une diminution de 13,619,320 pieds cubes sur le volume de l'année précédente.

Ce chiffre de 660 millions de pieds cubes de bois coupés dans les forêts de la Couronne ne comprend pas les bois qui ont servi au chauffage des campements d'exploitation (713,200 p.c.), ni ceux qui furent utilisés à la construction de ces camps ainsi qu'au paillage et au bachonnage des chemins de chantiers, de même qu'à la construction de petites écluses (2,913,653 p.c.), ni encore les bois qui ont été rapportés à l'unité, tel que piquets, perches et bois de réduction de minerai (217,399 p.c.). En tenant compte de ces items et en y ajoutant 250,000 pieds cubes qui furent rapportés après le début de la compilation mécanique, le volume total de la coupe dans les forêts de la Couronne est de 664,507,350 pieds cubes.

Bois à pulpe et à papier	501,753,075 p.c.	75.98%
Bois de sciage	149,451,586 p.c.	22.63%
Autres bois (sauf ceux spécifiés plus haut)	9,188,446 p.c.	1.39%

TABLEAU No 6
VOLUME DES COUPES AUTORISEES DANS LES FORETS PUBLIQUES EN 1956-57

Catégorie de terrain	Pieds cubes	%
Concessions forestières (exploitées par le concessionnaire)	482,138,646	73.84
Concessions forestières (ventes de coupes sur pieds)	87,897,811	13.16
Forêts vacantes (commerce)	69,724,584	10.67
Forêts vacantes (fins domestiques)	3,646,396	0.56
Réserves cantonales	5,174,954	0.79
Réserves spéciales (fins domestiques)	310,755	0.05
Réserves spéciales (fins commerciales)	4,107,000	0.63
TOTAL	652,994,146	100.00

Il conviendrait d'ajouter à ce montant 2,355,513 pieds cubes qui ont été coupés sur les concessions forestières spéciales, en vertu d'arrêtés ministériels, et pour lesquels des permis de coupe n'ont pas été émis.

N.B. — Les quantités autorisées dans le débarras des territoires inondés (barage de Bersimis, etc...) ainsi que dans le défriché des lignes de transmission n'ayant pas été mentionnée lors de l'émission du permis, ceci explique la faible différence qui existe entre les quantités coupées et les quantités autorisées.

TABLEAU No 7
REPARTITION DES BOIS COUPES DANS LES FORETS DE LA COURONNE
EN 1956-1957 SELON LEUR ETAT

Condition	P.C.S.	P.M.P.	Cordes	Total en P.C.	%
Bois verts	119,360,612	718,910,692	3,745,555	581,514,925	88.06
Bois brûlés	2,101,595	5,222,072	148,917	15,803,954	2.39
Bois affectés par la maladie, les insectes, etc.	18,695,886	21,374,094	345,381	52,328,090	7.92
Bois écorcés à la sève	1,336,468	11,100	48,214	5,436,878	0.82
Bois écorcés au couteau ou à la plane	13,345	8,699	163	28,940	0.01
Bois défectueux, desséchés sur pied ou morts	45,443	264,019	1,922	261,617	0.04
Chablis	530,585	3,585,038	44,366	5,018,703	0.76
TOTAL	142,083,934	749,375,714	4,334,518	660,393,107	100.00

TABLEAU No 8
REPARTITION DES BOIS COUPES DANS LES FORETS
DE LA COURONNE EN 1956-1957 PAR ESSENCE

Essence	P.C.S.	P.M.P.	Cordes	Total en P.C.
Epinette	7,231,720	75,002,723	501,068	64,823,045
Méleze (épinette rouge ou tamarac)	20,831	471,002	1,296	225,211
Pin blanc	31,950	102,984,440	15	20,630,113
Pin gris	21,609,609	101,921,256	216,782	60,420,331
Pin rouge	45,092	9,558,559	5	1,957,229
Pruche	1,899,896	4,385,510	227	2,796,293
Sapin baumier	5,110	227,297	27,555	2,392,744
Epinette et sapin	108,743,133	276,665,928	3,501,705	461,721,244
Cèdre (thuya)	661,065	6,853,962	324	2,059,397
Bouleau	247,624	12,807,636	38,799	6,956,471
Merisier	50,487	106,310,247	3,755	21,631,712
Caryer	—	—	—	—
Cerisier	—	12,768	—	2,554
Chêne	—	1,237,847	23	249,524
Chêne blanc	—	—	—	—
Crêne rouge	—	803,770	—	160,754
Erable	114,255	20,875,508	3,526	3,589,067
Erable rouge (plaine)	—	363	236	20,133
Hêtre	8,350	1,500,494	249	329,614
Frêne	517	639,342	—	128,385
Noyer	—	41,726	—	8,345
Orme	4,604	1,011,239	22	208,722
Ostryer de Virginie	—	—	—	—
Peuplier	4,927	2,411,456	19,836	2,173,278
Tremble	40,787	13,251,267	6,038	3,204,270
Cormier	—	—	—	—
Tilleul (bois blanc)	1,591	10,400,927	—	2,081,776
Autres	1,362,386	347	3,064	1,622,895
TOTAL	142,083,934	749,375,714	4,334,518	660,393,107

TABEAU No 9
REPARTITION DES BOIS COUPES DANS LES FORETS DE LA COURONNE,
SELON LES BASSINS HYDROGRAPHIQUES, EN 1956-1957

No	Bassin	Pieds cubes	No	Bassin	Pieds cubes
101.	St-Jean	51,475	320.	Du Gouffre	477,877
102.	Noire	1,631,665	321.	Malbaie	6,276,269
103.	St-François de St-Jean	1,419,273	322.	Noire de St-Siméon	1,250,359
104.	Lac Témiscouata	7,473,759	323.	Pt-Saguenay et St-Jean	9,214,893
105.	Patapédia	3,232,900	324.	A Mars (Ha! Ha! et du Moulin	2,664,716
106.	Matapédia	11,530,557	325.	Lac Kénogami	15,729,693
107.	Nouvelle	10,907,747	326.	Métabetchouan	4,072,131
108.	Grande Cascapédia	9,110,926	327.	Ouiatchouan (Ouiatchoua- nish et Iroquois)	7,384,630
109.	Petite Cascapédia	582,373	328.	Ashuapmouchouan	20,552,972
110.	Bonaventure	1,514,414	329.	Mistassini	26,906,747
111.	Port-Daniel	89,351	330.	Péribonka	14,057,989
112.	Grand et Petit Pabos	3,185,994	331.	Shipsaw (Valin)	12,152,432
113.	Gde Riv. et Malbaie	2,075,762	332.	Ste-Marguerite du Saguenay	2,445,802
201.	Châteauguay	—	333.	Escoumains (P. Bergeron- nes et S.-au-Mouton)	5,180,997
202.	Richelieu	—	334.	Portneuf	10,124,495
203.	Yamaska	—	335.	Sault-au-Cochon (Laval)	22,108,060
204.	St-François (Hall)	2,634,414	336.	Betsiamites (Papinachoï)	9,696,422
205.	Nicolet	518,243	337.	Outardes	5,723,333
206.	Bécancour	16,720	338.	Manicouagan	27,637,428
207.	Du Chêne	8,522	339.	Godbout (Franquelin et Trinité)	12,864,961
208.	Chaudière	1,096,177	340.	Pentecôte	3,272,447
209.	Etchemin	578,823	341.	Aux Roches	6,268,691
210.	Du Sud (Boyer)	473,771	342.	Ste-Marguerite de Clarke	2,665,177
211.	Ouelle (Trois-Saumons)	30,545	343.	Moisie	477,921
212.	Du Loup (St-Denis)	259,181	344.	Au Bouleau	—
213.	Trois Pistoles (Iles Vertes)	68,625	345.	Sheldrake (Tortue)	170,512
214.	Rimouski (S. O. et Bic)	4,230,574	346.	Magpie	125,214
215.	Métis	2,295,885	347.	St-Jean de Mingan	47,399
216.	Matane (Tartigou et Blanche)	2,451,009	348.	Mingan	4,230
217.	Cap Chat	2,225,970	349.	Romaine	2,254
218.	Ste-Anne des Monts	5,159,006	350.	Piashtibaie (Corneille et à l'ours)	14,343
219.	Mont-Louis	494,074	351.	Watshishou	—
220.	Madeleine (Gde-Vallée)	2,276,616	352.	Nabésipi	—
221.	Dartmouth	2,492,653	353.	Aguanish	—
222.	York	2,917,464	354.	Natashquan	30,909
223.	St-Jean (Douglastown)	391,617	355.	Musquarra (Kégashka)	—
301.	Ottawa	37,079,260	356.	Clamane (Coacoachou)	—
302.	Kippawa	9,772,366	357.	Les Mécatina (Decarpoui)	—
303.	Dumoine (Maganasapi et à l'Ours)	3,349,062	358.	St-Augustin	—
304.	Noire (Swegan)	3,160,982	359.	Coxipi et Shécatina (Nabétipi)	—
305.	Coulonge (Ouyon)	11,220,757	360.	St-Paul	—
306.	Gatineau	60,058,350	401.	Lac Abitibi	1,451,410
307.	Lièvre	21,385,922	402.	Harricana (Missicabi)	14,482,100
308.	Nation (Blanche)	3,991,892	403.	Nottaway	35,932,567
309.	Rouge	7,096,687	404.	Broadback	—
310.	Du Nord	516,238	405.	Rupert	—
311.	Assomption	4,874,384	406.	Eastmain (Vieux Comptoir)	—
312.	Maskinongé	1,978,450			
313.	Du Loup (Yamachiche)	6,893,905			
314.	St-Maurice	91,863,905			
315.	Batiscan	12,177,960			
316.	Ste-Anne de la Pérade	7,452,800			
317.	Jacques Cartier	9,873,351			
318.	Montmorency	1,244,485			
319.	Ste-Anne de Beaupré	2,109,063			
				TOTAL	660,393,107

TABLEAU No 10

RÉPARTITION DES BOIS COUPÉS EN 1956-57 DANS LES FORÊTS DE LA COURONNE SUIVANT LA PROVENANCE OU LA NATURE DES COUPES, PAR DISTRICTS ADMINISTRATIFS

DISTRICTS	Concessions spéciales	Concessions régulières			Terrains vacants		Réserves spéciales		Réserves cantonales	Terres de la Couronne
		Coupes par la Cie	Vente de bois sur pied	Coupes par exception	Fins commerciales	Usage domestique	Fins commerciales	Usage domestique	Usage domestique	Coupes par exception
	P.C.S.	P.C.S.	P.C.S.	P.C.S.	P.C.S.	P.C.S.	P.C.S.	P.C.S.	P.C.S.	P.C.S.
Abitibi.....	—	34,124,728	2,356,546	178,286	18,493,959	674,387	228,900	—	515,888	1,350,803
Bas St-Laurent..	—	48,699,341	7,263,772	38,723	7,012,879	73,949	3,387,903	117,935	286,009	56,209
Côte-Nord.....	3,359,126	73,484,179	3,368,169	215,250	25,496,283	403,763	—	—	358,773	39,484
Lac St-Jean....	—	38,780,724	3,119,778	7,580	3,325,764	104,164	—	—	402,953	39,680
Montréal.....	—	41,775,383	14,383,713	17,318	898,668	15,399	—	—	79,690	31,972
Outaouais.....	24,923	52,963,517	10,866,005	16,109	1,164,929	3,276	—	—	35,824	34,789
Québec.....	—	35,179,134	3,635,356	36,125	153,170	59,229	—	—	90,832	29,824
Rive-Sud.....	—	6,742,463	3,364,375	35,249	452,545	—	—	—	674,071	220,809
Roberval.....	—	56,115,708	4,804,320	31,576	11,740,269	144,711	—	—	734,290	122,177
St-Maurice.....	—	101,495,867	2,875,133	—	1,667,296	42,383	—	—	42,82	6,694
Témiscamingue..	—	16,762,276	5,555,723	20,827	7,615,44	698,613	—	—	465,438	298,066
TOTAL....	2,384,049	506,123,320	61,502,8 0	5 7,113	78,021,202	2,21 ,874	3,616,803	117, 35	3,6 6,5 4	2,033,327
Pourcentage....	0.37%	76.64%	.3 %	0.0 %	11.80%	0.34%	0.55%	0.02%	0.56%	0.30%

Grand Total: 660,393,107 pieds cubes.

TABLEAU No 11
REPARTITION DES BOIS COUPES SUR LES TERRAINS PRIVES EN 1956-57
SELON LEUR FIN

Bois à pulpe.....	194,947,670
Bois de sciage, traverses bois à fuseaux, bardeaux, lattes et douves... .	80,347,711
Bois à dérouler, aide de bois, allumettes, etc.....	6,136,338
Poteaux, pilotis.....	23,967
Piquets, perches.....	2,673,806x
Bois de mines.....	1,217,326xx
Bois on grumes, utilisé pour chemins de chantiers, etc.	—
Bois en grumes expédié en Ontario	623,130
Bois on grumes exporté à l'étranger.....	1,322,708
Bois de carbonisation ..	1,911,715
Bcis de chauffage	133,816,320x
TOTAL.....	423,020,691

xRecensement de 1951

xx Rapport du Ministère des Mines

CONTROLE DES EXPLOITATIONS

A — Mesurage

Les cartes-fiches et les records gardés à notre Bureau du Mesurage et de la Classification des bois nous fournissent les renseignements suivants sur les mesureurs de la Province de Québec :

Nombre de permis émis depuis 1880 à date	6,494
Nombre de permis émis en 1956-1957	76
Total des mesureurs, en 1956-1957	3,317

Seuls les gradués de la Faculté d'Arpentage et de Génie forestiers de l'Université Laval, les gradués du cours de garde-forestier et ceux de la Scierie-Ecole ont été acceptés par le Bureau des Examineurs des Mesureurs de Bois. Ces examens ont tous été tenus à la Station Forestière de Duchesnay, comté Portneuf.

Durant l'exercice 1956-1957, il y a eu 51 permis spéciaux de mesureurs d'émis, dont 25 aux étudiants de Duchesnay et 26 pour le compte du Service Forestier.

Les permis spéciaux émis pour le Service Forestier l'ont été à des gardiens de réserves cantonales qui ne sont pas des mesureurs de bois. Ceux émis aux finissants du cours de Garde-Forestier et à ceux de la Scierie-Ecole l'ont été parce que ces finissants devaient atteindre leur majorité bientôt et parce qu'il y eut besoin urgent de mesureurs.

Le mesurage, sur les concessions forestières, étant à la charge des concessionnaires, il est logique de s'attendre à ce qu'en raison du volume de leurs exploitations, ces derniers constituent la principale source d'emploi des mesureurs de bois.

L'administration gouvernementale en requiert également un certain nombre pour le cubage des bois coupés sur les terrains publics et dans les réserves cantonales, de même que pour le contrôle et la vérification des mesurages chez les concessionnaires. Ces officiers de la Couronne, suivant leur fonction, se partagent en trois catégories : mesureurs, vérificateurs et inspecteurs.

On trouvera, dans le tableau qui suit, des données intéressantes relativement à l'emploi des mesureurs, au cours de l'exercice 1956-1957 :

TABLEAU No 12
MESUREURS EMPLOYES AU COURS DE L'EXERCICE 1956-1957

<i>A — Par l'industrie forestière :</i>	
Mesureurs sur concessions forestières et terrains en franc-alleu	978
Vérificateurs	159
Chefs-mesureurs	92
Autres	79
TOTAL	1,308
<i>B — Par le gouvernement :</i>	
Mesureurs	247
Vérificateurs	153
Inspecteurs	59
Chefs-vérificateurs	12
TOTAL	471
GRAND TOTAL	1,779

B — Contrôle du mesurage et des exploitations :

Au cours de l'exercice 1956-1957, les vérificateurs du gouvernement ont fait 6,804 vérifications de mesurage sur le travail des mesureurs à l'emploi des concessionnaires forestiers. Ces vérifications ont porté sur 173,030 cordes, 22,744,180 p.m.p. et sur 4,587,782 p.c.s.; transformés en pieds cubes solides, ces bois donnent 23,844,168 p.c.s.

On trouvera au tableau suivant, le volume des vérifications effectuées dans chacun des districts administratifs :

TABLEAU No 13
VOLUME DES VERIFICATIONS DE MESURAGE FAITES AU COURS DE 1956-1957
DANS LES CONCESSIONS FORESTIERES

districts	véri- fica- tions	cordes	p.m.p.	p.c.s.	précision des mesurages	% vérifié sur total bois coupé
Abitibi	433	8,677	744,087	95,191	99.50%	1.49%
Témiscamingue	134	575	2,909,732	38,066	101.05%	1.01%
Outaouais	349	4,712	1,774,571	490,610	99.83%	1.90%
Montréal	726	11,446	6,774,884	2,060,534	100.16%	6.65%
St-Maurice	893	15,003	241,381	834,253	99.85%	3.27%
Lac St-Jean	1,194	27,601	1,100,758	17,580	99.94%	3.91%
Roberval	707	15,367	38,068	219,525	100.00%	2.32%
Québec	479	11,039	313,204	286,508	99.77%	1.95%
Rive-Sud	476	—	3,405,609	—	100.39%	1.03%
Bas St-Laurent	561	16,761	4,596,243	—	99.95%	3.54%
Côte Nord	852	61,849	845,643	545,515	99.71%	9.04%
TOTAL	6,804	173,030	22,744,180	4,587,782	100.07%	3.28%
					(moy.)	(moy.)

N.B. — Le pourcentage apparaissant à la colonne "précision des mesurages" exprime le rapport entre les résultats obtenus par les mesureurs des concessionnaires et ceux obtenus par les vérificateurs du Ministère. Le mesurage du Gouvernement étant pris comme base (100%), les pourcentages inférieurs à 100% signifient un mesurage serré et ceux supérieurs à 100% expriment un mesurage généreux.

Le pourcentage apparaissant à l'extrême droite du tableau exprime le rapport entre les quantités vérifiées par nos officiers et celles coupées dans le district. Comme vous le constatez, nos officiers ont vérifié, en tout et partout, 3,28% du volume total des bois coupés par les concessionnaires forestiers dans la Province.

C — Visite des chantiers

Durant la saison d'exploitation 1956-1957, il y eut 2,233 chantiers en opération, comparativement à 2,378 pour 1955-1956. Nos officiers y ont fait 11,274 visites, soit 766 de moins que l'an dernier.

Le nombre total d'ouvriers dans ces chantiers a été de 75,378. Il était de 79,010 en 1955-1956.

On a noté en outre la présence de 2,479 femmes et celle de 2,067 enfants, soit 136 femmes de plus et 293 enfants de moins que l'an dernier.

L'ensemble des bâtisses occupées aux fins d'exploitations forestières (logement des hommes, écuries, entrepôts, etc. . .) forment un total de 113,219. Les opérations forestières ont nécessité l'emploi de 19,056 chevaux, 4,050 camions, 1,485 tracteurs, 1,092 niveleuses, 657 auto-neiges, et 30,647 scies mécaniques.

D — Règlements du mesurage

Dans le Québec, le mesurage doit se faire suivant les unités ci-après spécifiées : "Règlements du mesurage" :

"1 — En pieds cubes, pour tous les bois mesurés à la pièce, bois flacheux, bois méplats, bois équarris, bois ronds ou grumes de toute longueur. Toutefois, les bois à pulpe (cordes) pourront être, au choix du concessionnaire, mesurés au pieds cubes ou à la corde.

"2 — En pieds mesure de planche, pour tous les bois exclusivement destinés au sciage, c'est-à-dire destinés à être convertis en bois d'oeuvre dans une scierie. Pour fins de mesurage, seules seront considérées comme billes de sciage, les billes d'une longueur de huit à vingt pieds inclusivement. Le Ministre des Terres et Forêts, dans certains cas particuliers, s'il le juge à propos, pourra considérer comme billes de sciage les billes de moins de huit pieds de longueur.

"3 — A la corde de 128 pieds cubes, volume apparent, pour tous les empilements de bois à fuseaux, de bois à latte, de bois à bardeau, de bois de feu ainsi que pour les bois à pulpe, qui ne seront pas mesurés au pied cube solide (à la pièce).

"4 — Les produits suivants, façonnés en forêts, traverses, perches, piquets, poteaux de téléphone, de télégraphe, de transmission et pilotis, doivent être dénombrés puis leurs dimensions établies".

E — Transport et exportation des produits forestiers

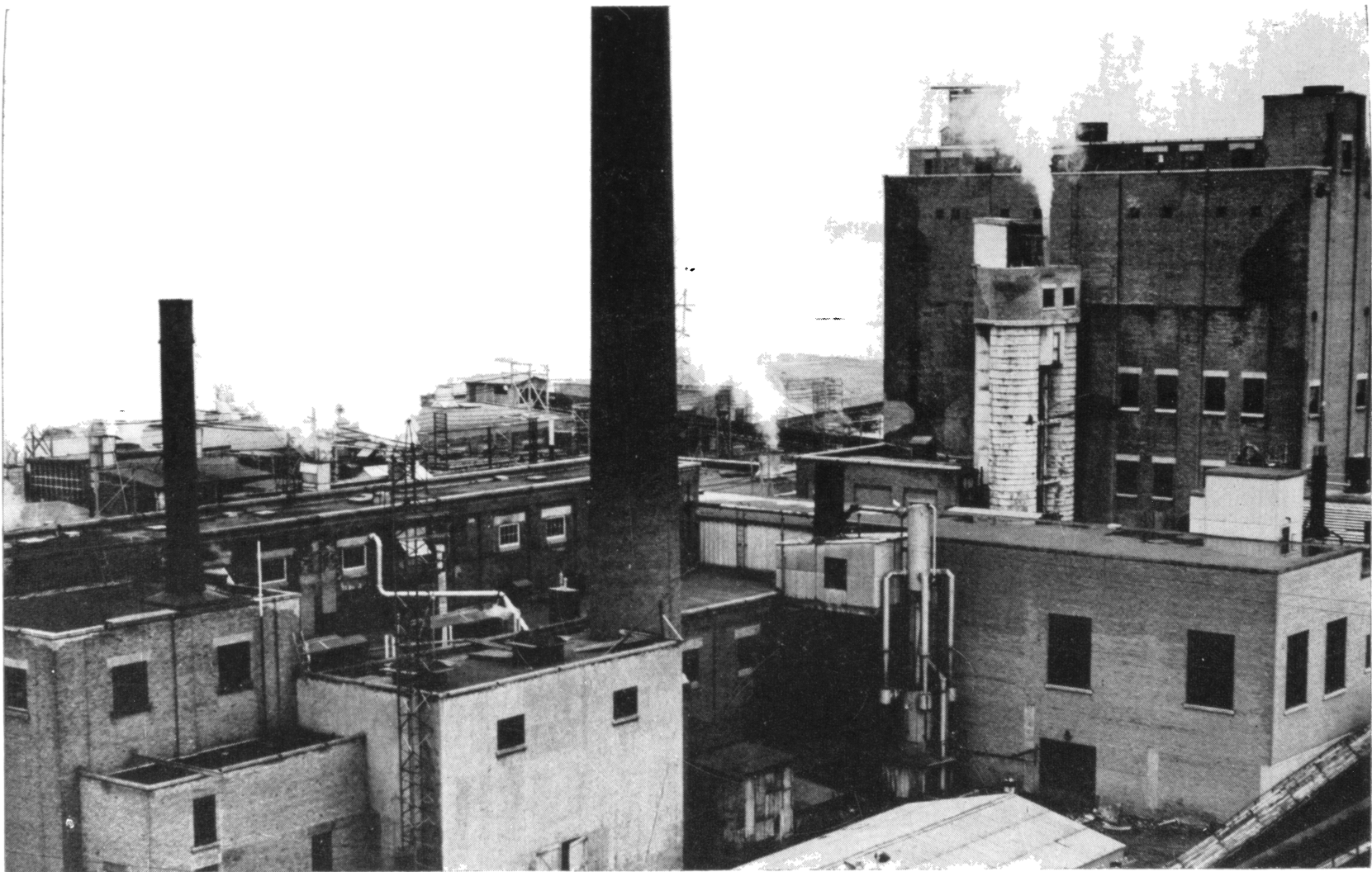
Au cours de l'année 1956-1957, il a été émis 48,247 permis d'exportation et 21,234 permis d'expédition, contre 48,279 et 28,106 l'an dernier.



ERABLIERE BIEN ENTRETENUE A ST-AUGUSTIN



Fini le temps où le bûcheron devait se rendre au chantier avec son baluchon sur le dos, par des sentiers à peine battus . . . Aujourd'hui, il conduit son auto jusqu'au camp, à travers des chemins entretenus à l'année longue.



USINE DE PAPIER A DONNACONA

Le tableau suivant donne la liste ainsi que les quantités des divers produits ligneux pour lesquels le Département a émis des permis d'exportation ou d'expédition.

TABLEAU No 14
DETAILS SUR LES QUANTITES DE BOIS DONT L'EXPEDITION OU
L'EXPORTATION A ETE AUTORISEE, DU 1er MAI 1956 AU 30 AVRIL 1957

Nature du produit	Quantité	Equivalent en P.C.S.
Bois à pulpe	904,515 cordes	76,883,775
Bois de sciage	355,387,707 p.m.p.	29,948,855
Bois de chauffage	270 cordes	172,125
Dosses	50 cordes	3,250
Bardeaux	39,553,000 unités	67,241
Lattes	47,900,000 unités	162,860
Poteaux	17,907 unités	304,419
Traverses	117,400 unités	704,400
Carrés à tournage	16,351,011 p.m.p.	1,362,545
Bois de placage (billes)	12,274,553 p.m.p.	1,753,419
Bois de placage	31,203,000 pi. ca.	215,300
Bois carrés	10 wagons	17,000
Piquets	61,350 unités	6,135
Semelles	60 wagons	102,000
Etais de mine	957,950 p.m.p.	79,829
Copeaux	50 wagons	85,000
Bois de planchers	405,000 p.m.p.	33,750
Plants ou semis	9,000 unités	—
Arbres de Noël	3,821,825 unités	382,183
Barreaux	12 wagons	20,400
Quilles non dégrossies	490,000 p.m.p.	40,833
Bobines	370,000 p.m.p.	30,833
Fonds de panier	40 cordes	3,400
Formes à chaussures	13,720 p.m.p.	1,143
TOTAL		112,380,695

F — Les érablières

Durant l'année 1956-1957, 470 permis d'exploitation d'érablières ont été émis sur les terres de la Couronne. Ces permis ont rapporté au trésor \$5,526.50, comparativement à \$5,530 pour 440 permis en 1955-1956.

Le tableau suivant donne quelques détails sur la nature des terrains et sur la superficie globale des érablières en exploitation sur les terrains de la Couronne.

Tenure des terrains	Superficie (acres)
Concessions forestières	5,374
Réserves cantonales	2,413
Terrains vacants (Terres et Forêts)	466
Terrains vacants (Colonisation)	333
SUPERFICIE TOTALE	8,586

L'INDUSTRIE FORESTIERE

Il se trouve dans ce chapitre une foule de renseignements sur les industries forestières de la Province. Ces données ont été compilées par notre Bureau des Statistiques Forestières.

Il est à remarquer que ces statistiques couvrent l'année de calendrier 1956 et qu'en conséquence elles ne peuvent être comparées aux données présentées au chapitre intitulé : "Exploitations Forestières".

Les industries forestières sont ici classées en trois groupes principaux :

A—Industrie des pâtes, papiers et cartons

B—Industrie des sciages

C—Autres industries utilisant le bois

A ces trois catégories, il convient d'ajouter le commerce du bois de chauffage.

A — Industrie des pâtes, papiers et cartons

On a enregistré l'an dernier une forte augmentation dans l'industrie des pâtes, papiers et cartons dans la province. Les coupes ou achats de bois à pulpe ont atteint 7,941,999 cordes, comparativement à 6,665,090 cordes l'année précédente, tandis que la production des pâtes atteignait 4,809,051 tonnes, comparativement à 4,485,385 tonnes pour l'année précédente. La production des papiers et cartons passait dans cette même période de 3,773,815 tonnes à 4,054,413 tonnes.

a) Personnel

Au cours de l'année 1956, l'industrie des pâtes, papiers et cartons a employé 72,228 personnes et payé en gages, salaires ou appointements la somme globale de \$211,783,971.

Ces chiffres, comparés à ceux de 1955, représentent une augmentation de 7,732 dans le nombre des employés et de \$28,697,925 dans les montants versés en salaires.

TABLEAU No 15
ETAT DU PERSONNEL ET DES SALAIRES PAYES PAR LES INDUSTRIES DE LA PULPE ET DU PAPIER, AUX OPERATIONS FORESTIERES ET A L'USINE EN 1956

PERSONNEL	NOMBRE D'EMPLOYES	SALAIRES PAYES
<i>Aux opérations forestières :</i>		
a) Employés à salaires.....	3,530	\$ 9,960,764
b) Employés à gages.....	39,018	\$74,330,563
	42,548	\$ 84,291,327
<i>A l'usine :</i>		
a) Employés à salaires.....	4,110	\$22,310,525
b) Employés à gages.....	25,570	\$105,182,119
TOTAL.....	29,680	\$127,492,644
GRAND TOTAL.....	72,228	\$211,783,971

Le tableau suivant fait voir les variations dans le personnel et les salaires payés au cours des dix dernières années.

TABLEAU No 16
PERSONNEL EMPLOYÉ ET SALAIRES PAYES PAR LES INDUSTRIES DE LA PULPE ET DU PAPIER DEPUIS 1956

ANNÉES	PERSONNEL	SALAIRES PAYÉS
1946.....	54,089	\$95,406,598.
1947.....	60,115	\$124,281,194.
1948.....	61,667	\$133,470,594.
1949.....	46,166	\$112,491,821.
1950.....	47,231	\$116,760,380.
1951.....	71,037	\$172,141,132.
1952.....	72,383	\$178,647,861.
1953.....	59,368	\$164,257,056.
1954.....	60,039	\$170,486,331.
1955.....	64,496	\$185,086,046.
1956.....	72,228	\$211,783,971.

b) Nombre d'usines

Il y avait, en 1956, dans la Province, 54 usines en activité, dont 10 ont fabriqué exclusivement des pâtes cellulósiques, 10 des papiers et des cartons et les 34 autres, tous ces produits à la fois.

On trouvera, en appendice, la liste ainsi que l'adresse du bureau-chef de ces usines.

c) Consommation et production

Le tableau suivant donne quelques renseignements sur la consommation et la production des industries de la pulpe et du papier dans la Province, en 1956.

TABLEAU No 17
RENSEIGNEMENTS SUR LA CONSOMMATION, LA PRODUCTION ET LA
VALEUR DE LA PRODUCTION DES USINES DE PULPE ET DE
PAPIER EN 1956

DÉTAILS	VALEURS
Combustible consommé.....	\$ 24,989,921
Capital engagé.....	\$656,346,802
Electricité achetée.....	\$23,877,853
Force motrice.....	1,707,650 ch. v.
Bois coupés ou achetés.....	7,941,991 cordes
Bois consommés.....	6,439,027 cordes
Valeur des bois consommés.....	\$174,808,238
Valeur de la pulpe fabriquée.....	\$284,407,881
Valeur de la pulpe vendue.....	\$ 97,996,369
Matières premières et fournitures du papier.....	\$219,240,141
Valeur des papiers et cartons vendus.....	\$501,765,307

TABLEAU No 18
DÉTAILS DE LA PRODUCTION DES DIVERSES SORTES DE PÂTES ET PAPIERS
EN TONNES DE 2000 LBS POUR 1956

CATEGORIES DE PÂTES OU DE PAPIER	TONNES DE 2000 LBS
a) Production des pâtes:	
Pâte mécanique.....	2,996,808
Pâte au bisulfite écrue.....	935,977
Pâte au bisulfite blanchie.....	301,491
Pâte au sulfate écrue.....	319,154
Pâte au sulfate blanchie.....	184,710
Autres pâtes.....	70,911
TOTAL.....	4,809,051
b) Production des papiers et cartons:	
Papier journal.....	3,307,859
Papier bouquin—écriture.....	87,196
Papier d'emballage.....	167,689
Papier de soie.....	31,795
Autres papiers.....	91,002
Cartons.....	368,872
TOTAL.....	4,054,413

TABLEAU No 19

RÉPARTITION EN CORDES DES BOIS A PULPE COUPÉS DANS LA
PROVINCE SUR LES TERRES PRIVÉES ET LES TERRAINS DE
LA COURONNE EN 1956 SUIVANT LES
DISTRICTS ADMINISTRATIFS

	PROVENANCE	
	TERRAINS PRIVÉS	TERRAINS PUBLICS
	CORDES	CORDES
Abitibi.....	151,329	387,666
Témiscamingue.....	39,504	103,142
Ottawa.....	94,254	385,553
Montréal.....	201,673	406,247
St-Maurice.....	116,062	1,199,822
Lac St-Jean.....	20,714	642,559
Roberval.....	18,694	489,879
Québec.....	847,136	397,820
Rive-Sud.....	231,928	28,034
Rimouski.....	500,364	484,100
Côte-Nord.....	71,844	1,004,945
TOTAL.....	2,293,502	5,529,767
GRAND TOTAL.....	7,823,269 cordes	

TABLEAU No 20

RÉPARTITION DES BOIS A PÂTE COUPÉS EN 1956 SUIVANT
LA TENURE DU TERRAIN D'EXPLOITATION

TENURE DES TERRAINS	PRODUCTION EN CORDES	
<i>a) Bois coupés dans les forêts de la Couronne:</i>		
1) Concessions.....	5,219,495	
2) Forêts vacantes.....	310,272	
TOTAL.....		5,529,767
<i>b) Bois coupés dans les forêts privées:</i>		
1) Petits et moyens propriétaires.....	1,494,618	
2) Grands propriétaires forestiers.....	1,798,884	
TOTAL.....		2,293,502
GRAND TOTAL.....		7,823,269

B — Industrie du sciage

Le nombre des scieries établies dans la Province, de 1,975 qu'il était au 1er janvier 1956, est tombé à 1,740 au 1er janvier 1957. Cette diminution est due au fait que 280 scieries furent démolies ou incendiées durant l'année. Par ailleurs, 45 nouvelles scieries ont été construites.

L'industrie du bois de sciage a fourni de l'emploi à 13,805 personnes, soit environ 2,000 de moins que l'an dernier. Par contre, les salaires et gages payés accusent une augmentation de près de 3 millions de dollars, avec un total de \$15,400,054 comparativement à \$12,971,525 l'année précédente.

En 1956, la production totale des bois de sciage s'est élevée à 1,135,446,000 p.m.p., comparativement à 1,019,513,000 p.m.p. pour l'année précédente. La valeur de cette production est estimée à \$78,766, 226.00, une augmentation de près de \$8,000,000 sur le chiffre antérieur.

C — Autres industries utilisant le bois

Le tableau suivant donne une idée de l'importance des diverses industries secondaires utilisant le bois : le nombre d'industries, le nombre d'employés, les salaires payés ainsi que la valeur des bois employés et celle de la production.

TABLEAU No 21

RÉPARTITION DES EMPLOYÉS, DES SALAIRES PAYÉS ET DE LA VALEUR DES BOIS EMPLOYÉS ET DE LA PRODUCTION DANS LES DIVERSES INDUSTRIES SECONDAIRES DU BOIS EN 1955

INDUSTRIE	NOMBRE USINES	USINES OPER.	NOMBRE EMPL.	SALAIRES PAYÉS	VALEUR DES BOIS	VALEUR DES PRODUITS
Feuilles de placage et bois contreplaqué.....	27	27	3,003	\$ 7,975,594	\$11,879,940	\$27,742,290
Portes, châssis et ateliers de planage.....	852	773	6,213	15,705,347	34,566,615	62,964,430
Parquets en bois durs....	13	13	716	1,697,367	4,265,906	7,511,444
Meubles.....	617	578	11,166	29,448,185	16,592,346	98,524,372
Boîtes, caisses, paniers..	52	45	1,056	2,319,246	3,097,625	7,206,491
Cerceuils & articles fun..	24	23	513	1,167,519	517,899	3,301,786
Industries diverses.....	82	73	733	1,715,469	984,940	5,179,155
Conservation du bois....	3	3	134	456,066	2,363,422	4,560,725
Bois tourné, manches...	40	37	598	1,178,871	1,474,283	3,743,005
Fournitures pour aviculture et apiculture.....	2	1	39	81,770	81,162	276,854
Bois filamente.....	3	3	36	72,109	62,597	196,257
Formes, embauchoirs,..	8	8	462	989,069	638,677	2,150,715
Ustensiles en bois.....	16	14	356	780,588	636,260	1,929,726
Tonnelleries.....	6	5	60	187,106	343,501	1,086,658
	1,745	1,603	25,085	\$63,774,306	\$77,505,173	226,373,908

Aux fins de rendre ce tableau aussi complet que possible, il y a lieu d'ajouter la valeur de la production de charbon de bois dans la Province.

Les 108 fours en activité en 1956 ont produit 9,916 tonnes de charbon de bois d'une valeur de \$396,640. Ces opérations ont nécessité l'emploi de 24,790 cordes de bois.

D — Bois de chauffage

Dans la province, l'approvisionnement en bois de chauffage se fait principalement sur les terrains privés; en 1956, on en a tiré 133,816,320 pieds cubes, tandis que les concessions forestières en fournissaient 4,660,915 pieds cubes, ce qui représente un total de 138,477,235 pieds cubes.

E — Valeur de la production forestière

Le tableau suivant présente, en résumé, la valeur de la production forestière de la province pour l'année 1956.

TABLEAU No 22
VALEUR DE PRODUCTION FORESTIERE DU QUEBEC, EN 1956

PRODUITS FORESTIERS	VALEUR
Bois de sciage, traverses, poteaux, bois de déroulage (*)	\$ 90,503,234
Bois à pâte vendus aux autres provinces et à l'étranger	\$ 32,836,632
Pâte de bois vendue au Canada et à l'étranger	\$ 97,996,369
Papiers et cartons vendus au Canada et à l'étranger	\$501,765,307
Bois de chauffage et de carbonisation	\$ 10,416,061
VALEUR TOTALE POUR 1956	\$733,517,603

(La valeur de la production forestière de 1955 était de \$677,848,634)

LE REBOISEMENT

A. PEPINIÈRES

Le Service Forestier maintient un réseau de 20 pépinières à travers la province, pour la remise en valeur des terrains inconsidérément déboisés,

Ces établissements se partagent en trois catégories :

- 1 — Les pépinières permanentes, au nombre de trois
- 2 — Les pépinières temporaires, au nombre de dix
- 3 — Les pépinières dites “volantes”, au nombre de sept.

1-PÉPINIÈRES PERMANENTES

Les pépinières permanentes du Ministère des Terres et Forêts sont situées à Berthierville, à Grandes Piles et à Paspébiac, en Gaspésie. Leur rayonnement s'étend à toute la province, alors que les pépinières temporaires et volantes ne déservent que la région où elles se trouvent établies. Les pépinières permanentes disposent de l'organisation et de l'équipement requis pour les travaux d'ensemencement, pour la culture intense des semis, pour l'extraction des cônes, pour la préparation, l'analyse et l'entreposage des semences forestières.

a) Pépinière de Berthierville

Fondée en 1909, c'est la plus ancienne et la plus importante de nos pépinières. Sa principale fonction a toujours été la culture des plants de reboisement. Depuis quelques années, on a cessé la production de fortes quantités d'arbres d'ornementation en vue de la distribution aux particuliers. Deux raisons ont motivé cette décision : la première, c'est que les pépinières privées sont maintenant en mesure, du moins autour des grandes villes, de satisfaire aux demandes usuelles du marché. La seconde, c'est que la culture plus intense des plants destinés au reboisement semblait plus urgente que la production d'arbres d'ornementation. Toutefois, on continue encore, mais sur un plan beaucoup plus réduit, la production de plantes ornementales pour fins d'embellissement des propriétés d'un caractère public, en particulier les institutions d'enseignement et de charité.

A l'inventaire d'automne 1956, il y avait, à la pépinière de Berthierville, 13,486,864 plants répartis en 48 espèces ou variétés différentes, les résineux dominant dans une proportion de 86.51%.

Le tableau suivant donne la distribution des stocks selon les classes d'espèces et les catégories de plants.

TABLEAU No 23
RÉPARTITION ET POURCENTAGE DES PRINCIPALES ESSENCES EN SEMIS
ET PLANTS REPIQUÉS FORMANT LE STOCK DE LA PÉPINIÈRE
DE BERTHIERVILLE A L'AUTOMNE 1956

ESSENCES	SEMIS		SEMENCE EN LBS	REPIQUÉS		TOTAL	
	Nombre	%		Nombre	%	TOTAL PLANTS	%
CONIFERES							
Epinettes.....	4,863,514	92.5	347	385,141	7.5	5,248,655	38.92
Pins.....	4,445,044	72.1	296	1,721,687	27.9	6,166,731	45.71
Autres.....	147,032	57.0	49	110,785	43.0	257,817	1.88
TOTAL.....	9,455,590	80.8	692	2,217,613	19.2	11,673,203	86.51
FEUILLUS							
Erables.....	17,590	6.8	192	256,100	93.2	273,690	2.04
Peupliers et Saules.	15,450		nil	nil		15,450	0.12
Autres.....	1,183,288	77.6	95	341,233	22.4	1,524,521	11.33
TOTAL.....	1,216,328	67.1	287	597,333	32.9	1,813,661	13.49
GRAND TOTAL....	10,671,918	79.1	979	2,814,946	20.9	13,486,684	100.00

La pépinière a expédié, au cours de l'année, 2,762,004 plants. Tous les plants ont une valeur nominale basée sur le prix de revient, dans lequel entrent le coût de la semence et de sa préparation et les frais d'ensemencement, d'entretien et d'extraction. Le tableau suivant montre le nombre de plants livrés, suivant leur utilisation et leur valeur.

TABLEAU No 24
DÉTAILS SUR L'UTILISATION DES PLANTS EXPÉDIÉS DE LA PÉPINIÈRE
DE BERTHIERVILLE EN 1956-57

UTILISATION	NOMBRE	%	VALEUR	%
Reboisement privé	567,915	20.5	\$ 8,295.71	19.8
Reboisement du Gouvernement	2,109,475	76.4	16,378.80	39.2
Arbres d'ornementation	84,614	3.1	17,130.10	41.0
TOTAL	2,762,004	100.0	\$41,804.61	100.0

b) Pépinière de Grandes Piles

Cette pépinière, acquise de la Laurentide Company il y a plusieurs années, est située dans le comté de Laviolette, à quelques milles au nord de Grand'Mère.

Elle s'étend sur une superficie de 310 acres. Au dernier inventaire, il y avait en culture 8,349,900 plants (semis et repiqués), répartis de la façon suivante :

TABLEAU No 25

ESSENCES	PLANTS (SEMIS ET REPIQUÉS)
Pin gris.....	92,900
Pin rouge.....	257,260
Pin blanc.....	71,000
Pin sylvestre.....	10,700
Cèdre.....	686,000
Mélèze (épinette rouge).....	68,000
Épinette blanche.....	6,090,700
Épinette noire.....	14,000
Épinette de Norvège.....	551,140

c) Pépinière de Paspébiac

La pépinière de Paspébiac, plus communément connue sous le nom de pépinière de la Gaspésie, est située dans le comté de Bonaventure, entre New Carlisle et Paspébiac. Sa superficie est d'environ 107 acres.

A l'automne 1956, l'inventaire indiquait un total de 1,644,122 plants.

Durant l'année fiscale 1956-1957, on a extrait et livré 42,480 plants pour fins de reboisement et d'ornementation. Durant la même période, on a effectué les travaux d'ensemencement suivants :

- 10 livres : Épinette blanche
- 2 livres : Pin rouge
- 12 livres : Erable blanc
- 30 livres : Baie de chèvrefeuille
- 8 livres : Caragan
- 2 livres : Cèdre
- 2 livres : Pin sylvestre
- 2 livres : Orme
- 10 livres : Marronnier

2 - PÉPINIÈRES SECONDAIRES

Les pépinières secondaires, que l'on désigne également sous le nom de pépinières temporaires ou locales, ont pour fonction particulière la préparation des plants destinés au reboisement des régions où elles sont situées. On trouvera dans le tableau suivant l'endroit de chacune de ces pépinières et leur contenu en plants, à l'automne de 1956 :

TABLEAU No 26

LISTE PAR COMTES ET STOCK CONTENU DANS LES PÉPINIÈRES
SECONDAIRES A L'AUTOMNE DE 1956

PEPINIERE	COMTE	NOMBRE DE PLANTS
Trécesson	Abitibi-Est	617,744
Guigues	Témiscamingue	12,965
Iles-de-la-Madeleine	Iles-de-la-Madeleine	293,094
Macpès	Rimouski	169,845
Normandin	Roberval	581,000
Parke	Kamouraska	—
Saint-Patrice	Rivière-du-Loup	13,685
Haute-Rive	Saguenay	599,000
St-Louis-du-Ha! Ha!	Témiscouata	392,640
Sayabec	Matapédia	220,800
Laterrière	Chicoutimi	89,575
TOTAL		2,990,348

3—PÉPINIÈRES VOLANTES

Les pépinières volantes sont destinées surtout à la culture des plants de reboisement des propriétés privées. Elles sont sous la surveillance technique des ingénieurs de notre Bureau de Renseignements forestiers qui, au cours de l'exercice, a porté à sept (7) le nombre de ces pépinières, en en ouvrant une autre à St-Pascal de Kamouraska.

Voici les semis qui ont été repiqués, au printemps 1956, dans les pépinières volantes :

Mont-Joli	116,400 résineux
St-Pascal	141,000 résineux
Scott	421,050 résineux
Sherbrooke	159,500 résineux
Victoriaville	240,000 résineux
Pont-Rouge	240,050 résineux

La pépinière de St-Hyacinthe contient 5,000 feuillus.

En résumé, si on additionne les quantités de chaque pépinière, on obtient un total de 27,695,234 plants, répartis comme suit :

Pépinière permanentes	23,381,886
Pépinières secondaires	2,990,348
Pépinières volantes	11,323,000
TOTAL	27,695,234

B — REBOISEMENT

Plusieurs travaux de reboisement furent exécutés au cours de l'année 1956, dans diverses parties de la Province, tant sur les terrains de la Couronne que sur les terrains privés.

Sur les terrains de la Couronne, les plantations sont effectuées directement par le Département des Terres et Forêts, sous la surveillance des techniciens du Bureau de Reboisement, alors que sur les terrains privés, elles sont à la charge des propriétaires qui peuvent obtenir l'aide technique des ingénieurs du Bureau des Renseignements forestiers.

1- REBOISEMENT SUR LES TERRES DE LA COURONNE

En 1956, le Service forestier a fait des plantations sur une étendue de 1,023 acres, en 5 endroits différents. On a employé 651,025 plants. L'ensemble des terrains de la Couronne reboisés par le Gouvernement se chiffre maintenant à 55,630 acres.

Le tableau qui suit donne le rapport détaillé de ces divers travaux de reboisement.

TABLEAU No 27
DÉTAILS DES TRAVAUX DE REBOISEMENT SUR LES TERRES DE LA
COURONNE EN 1956

ENDROIT DES PLANTATIONS	NOMBRE DE PLANTS UTILISÉS	SUPERFICIE REBOISÉE EN ACRES
Betsiamites	17,000	235
Iles-de-la-Madcleine	136,400	118
Ouimet	110,000	100
Packington	217,075	450
Romieu	170,000	120
TOTAL	651,025 plants	1,023 acres

2 - REBOISEMENT SUR LES TERRAINS PRIVÉS

Au cours de l'exercice, le Bureau des Renseignements forestiers a étudié 1,057 projets de reboisement et inspecté 1,167 plantations. En tenant compte des transplantations de sauvageons que plusieurs propriétaires exécutèrent surtout pour l'amélioration ou l'agrandissement de leurs érablières; en tenant compte également des quelques plantations faites avec plants de pépinière par quelques personnes qui ne recoururent pas à l'assistance technique du Bureau, on peut fixer à 2,000,000 le nombre d'arbres plantés pour des fins de reboisement, par les petits et moyens propriétaires forestiers de la Province. Le résultat d'un questionnaire soumis aux grands propriétaires forestiers démontre qu'ils ont mis en terre un total de 384,058 arbres. C'est donc dire que le reboisement sur les terrains privés s'élève à 2,384,058 arbres au cours de l'exercice 1956-57.

On verra, au tableau suivant, les quantités annuelles de plants distribués depuis l'institution du Bureau de Renseignements forestiers.

Il convient de souligner que les plants sont fournis gratuitement à condition que les propriétaires acceptent de les planter selon les directives des ingénieurs du Département. Les bénéficiaires n'ont à assumer que les frais de transport. Le Bureau des Renseignements forestiers s'occupe même, dans plusieurs cas, d'organiser une distribution collective, par camion, ce qui réduit au minimum le coût d'expédition que doit verser chaque propriétaire.

La presque totalité des plantations à demeure eurent lieu au printemps; les plantations d'automne 1956 n'ont été que de 9,350 arbres.

TABLEAU No 28

TRAVAUX DE REBOISEMENT EXÉCUTÉS SUR LES TERRAINS PRIVÉS
DEPUIS 1942

ANNEES	PROJETS DE REBOISEMENT	PLANTS MIS EN TERRE	PLANTATIONS INSPECTEES
1942-43.....	3	2,000	0
1943-44.....	43	82,500	35
1944-45.....	125	105,000	103
1945-46.....	205	170,900	88
1946-47.....	358	478,230	191
1947-48.....	401	774,960	316
1948-49.....	347	646,314	362
1949-50.....	386	580,618	327
1950-51.....	581	844,320	440
1951-52.....	754	1,158,400	612
1952-53.....	836	1,953,320	953
1953-54.....	970	2,161,627	906
1954-55.....	953	2,632,840	1,089
1955-56.....	884	2,057,947	1,171
1956-57.....	1,057	1,778,535	1,167
TOTAL.....	6,933	13,263,794	6,850

(Les plants mis en terre par les grands propriétaires forestiers se chiffrent à 384,058).

PROPAGANDE FORESTIÈRE

Trois des bureaux du Service Forestier sont plus particulièrement chargés de la propagande forestière. Le premier s'occupe de conseiller les propriétaires de lots boisés tandis que les deux autres veillent à promouvoir une meilleure utilisation des produits ligneux. Ce sont :

- Le Bureau des Renseignements Forestiers
- Le Bureau de la Petite Industrie Forestière
- Le Bureau des Produits Forestiers de Montréal

A — PROPAGANDE CHEZ LES PROPRIÉTAIRES DE LOTS BOISÉS

Le Bureau des Renseignements Forestiers a la tâche d'inciter les propriétaires de lots boisés à l'aménagement rationnel de leurs étendues forestières, de manière à en assurer la conservation et à en accroître le rendement en matériel ligneux ou, suivant le cas, en produits sucriers.

A la fin de l'exercice 1956-1957, le Bureau comptait douze divisions, chacune sous la direction d'un ingénieur forestier. Voici la liste de ces divisions, ainsi que le territoire assigné à chacun des ingénieurs divisionnaires :

Voici la liste de ces divisions ainsi que le territoire assigné à chacun des ingénieurs divisionnaires:

Québec:	Comtés de Québec, Portneuf et Montmorency.
Beauceville:	Comtés de Beauce et de Frontenac et partie sud des comtés de Bellechasse et de Dorchester.
Sherbrooke:	Comtés de Sherbrooke, Compton, Richmond, Stanstead et coin sud-ouest de Wolfe.
St-Jérôme de Métabetchouan:	Comtés de Chicoutimi, Roberval et du Lac St-Jean.
Rimouski:	Comtés de Matane, Rimouski et Rivière-du-Loup.
Sayabec:	Comté de Matapédia.
Hull:	Comtés de Papineau, Hull, Pontiac et Gatineau (sud)
Chandler:	Comtés de Gaspé-Nord, Gaspé-Sud et Bonaventure.
Trois-Rivières:	Comtés de Champlain, Laviolette, St-Maurice et Maskinongé.
St-Hyacinthe:	Comtés de St-Hyacinthe, Bagot, Richelieu, Verchères, Chambly et Rouville.
Lévis:	Comtés de Lévis, Lotbinière et partie nord des comtés de Dorchester et Bellechasse.
Ste-Anne-de-la-Pocatière:	Comtés de Montmagny, L'Islet, Kamouraska et Témiscouata.

Les techniciens du Bureau ont dû répondre à l'invitation de plusieurs propriétaires forestiers pour la visite de leurs terrains, comme on pourra le constater au tableau suivant.

TABLEAU No 29
TABLEAU COMPARATIF DES TRAVAUX EXECUTES SUR LE
TERRAIN EN 1956-1957 ET EN 1955-1956

NOMBRE DE VISITES								
ANNÉE	SANS ÉTUDE DU BOISÉ	AVEC ÉTUDE DE LA TERRE À BOIS	AVEC ÉTUDE DE L'ÉRABLIÈRE	AVEC ÉTUDE DE LA TERRE À BOIS ET DE L'ÉRABLIÈRE	ORNEMENTATION	ENTOMOLOGIE ET PATHOLOGIE	MESURAGE ET MARCHÉS	AUTRES CLASSIFICATIONS
1956-57.....	437	908	751	436	150	92	113	263
1955-56.....	362	902	837	332	115	84	75	205

Le Bureau a aussi continué à faire tenir des comptabilités par des propriétaires forestiers. Ces comptabilités doivent être poursuivies, car elles fournissent des renseignements précieux et servent très bien les fins de l'éducation forestière. Au cours du dernier exercice, le Bureau avait 70 boisés sous comptabilité, répartis comme suit :

	1955-1956	1956-1957
Terres à bois	22	24
Terres à bois - érablières	6	6
Érablières	40	40
TOTAL	68	70

Notre personnel technique a, en outre, préparé des articles de presse, des causeries et bulletins radiophoniques. Il a fait des conférences, tenu des assemblées de rang et des conférences-démonstrations en forêt. Il a également donné des cours d'initiation forestière dans les écoles moyennes d'agriculture, comme le fait voir le tableau suivant.

TABLEAU No 30
TRAVAUX DE PROPAGANDE

	ARTICLES DE PRESSE	CARTES ET BULLETINS RADIOPHONIQUES	CONFÉRENCES DEVANT CLUBS, CERCLES, AS- SOCIATIONS		CONFÉRENCES EN SALLE PUBLIQUE DEVANT PRO- PRIÉTAIRES FORESTIERS, AVEC OU SANS GRAND PUBLIC	CONFÉRENCES DEMONSTRATION EN FORÊT		ASSEMBLÉES DE RANG	COURS DE SYLVICULTURE DANS ÉCOLES MOYENNES D'AGRICULTURE
			D'ADULTES	DE JEUNES		DEVANT PROPRIÉTAIRES	DEVANT JEUNES		
Nombre.....	117	46	51	30	139	22	20	21	306
Assistance.....	-	-	2,186	1,693	9,343	541	451	258	510

Aux travaux jusqu'ici mentionnés, ajoutons les suivants pour compléter le compte-rendu du travail des techniciens du Bureau :

- 1—Préparation de 15 avis de reboisement et de 6 rapports de reboisement en vue du paiement de la prime pour le bénéfice de propriétaire-plantateurs.
- 2—Etude de 130 projets d'ornementation.
- 3—Administration des 8 pépinières et d'une pépinière de démonstration.
- 4—Cueillette de semences forestières pour la pépinière de Berthierville et pour le Service des Recherches sylvicoles du ministère du Nord canadien et des Ressources nationales.
- 5—Cours aux 4-H à leur camp d'été.
- 6—Collaboration à la préparation de l'exhibit du Ministère des Terres et Forêts, à l'exposition de Sherbrooke.
- 7—Collaboration avec la St-Malo Pulp pour la mise sur pied d'un système d'approvisionnement en bois à pâte feuillu capable d'assurer la pérennité des approvisionnements.
- 8—Préparation de 47 rapports d'opération de scieries pour le compte du Bureau de la Statistique forestière.
- 9—Collaboration avec l'A.F.Q. pour le classement des concurrents au Grand Prix forestier, section terre à bois et section érablière.
- 10—Visite de plusieurs boisés en vue de leur certification comme fermes forestières.
- 11—Participation avec exhibit aux Journées Agricoles de Thetford Mines.

- 12—Participation à 20 journées d'étude organisées par les agronomes pour le bénéfice des cultivateurs.
- 13—Leçons de choses forestières dans 4 écoles.
- 14—Participation à divers congrès et assemblées régionales (U.C.C.; A.F.Q.; Producteurs de sucre d'érable).
- 15—Travaux de sylviculture, comme par les années passées, dans deux érablières et une terre à bois choisies comme boisés de démonstration.
- 16—Collaboration avec d'autres organismes dans l'organisation municipale contre l'incendie forestier.

B.—PROPAGANDE EN VUE D'UNE MEILLEURE UTILISATION DU BOIS

a) *Bureau de la Petite Industrie Forestière*

Dans la poursuite de leur travail d'assistance technique auprès des petits industriels forestiers, nos techniciens se sont appliqués à leur démontrer tous les bénéfices qu'il serait possible d'obtenir d'une utilisation plus intégrale de la matière première et par l'emploi de méthodes plus rationnelles dans le débitage du bois et la finition du produit.

Au cours de maintes visites industrielles, le personnel de ce bureau a été en mesure de donner de précieuses directives sur l'ajustement et le fonctionnement des machines. Très souvent, les machines qu'on utilise sont trop légères pour le volume de la production. N'ayant pas la résistance appropriée à l'effort auquel elles sont soumises, elles se désaxent rapidement. Il en résulte une usure précoce de la machinerie en même temps qu'une détérioration du produit, sans compter le matériel ligneux qui se perd en déchets dans des proportions anormales.

Dans certaines industries, également, les frais de production sont trop élevés en raison d'un manque absolu de contrôle des coûts. Nos techniciens ont eu souvent l'occasion de remédier à cette déficience par l'établissement d'un système élémentaire de contrôle permettant de déceler les phases d'opérations déficitaires, c'est-à-dire, les sections de l'usine où un redressement s'impose.

Les renseignements fournis par le Bureau de la Petite Industrie, en particulier sur le séchage des bois et le fonctionnement des séchoirs, ont contribué dans une large mesure, à améliorer la qualité des produits manufacturés.

b) *Bureau des Produits Forestiers de Montréal*

Au cours de l'exercice 1956-1957, le Bureau des Produits Forestiers de Montréal a continué son travail de propagande en faveur de nos bois indigènes et de nos produits forestiers.

Ce bureau de Montréal est installé dans un spacieux local au Palais du Commerce. Le milieu est éminemment propice au travail poursuivi, en raison du caractère de cet immeuble spécialement destiné au commerce.

Durant l'année, 3,563 personnes sont venues visiter nos salles d'échantillon. Nos techniciens ont répondu à 3,081 demandes de renseignements par téléphone et à 443 par correspondance.

Parmi les autres occupations du personnel de ce bureau, il y a lieu de mentionner : diverses visites organisées au bureau des bois, à Montréal; coopération avec diverses associations et, plus particulièrement, avec le Bureau de la Province de Québec à New York; participation au montage des exhibits des Terres et Forêts pour les besoins de certaines expositions régionales; collaboration spéciale accordée aux clubs 4-H, etc . . .

TRAVAUX DE RECHERCHE

A — BUREAU DE BOTANIQUE ET SYLVICULTURE

Au cours de l'exercice financier 1956-1957, le personnel du Bureau de Sylviculture et de Botanique a continué l'étude de certains problèmes d'ordre sylvicole qui lui avaient été soumis en relation avec l'administration des forêts de la Couronne. Ces travaux devront être poursuivis d'ailleurs durant quelques années, étant donné l'ampleur des problèmes qu'ils présentent et dont la solution demande dans la plupart des cas, de nombreuses recherches et expériences tant en laboratoire que sur le terrain.

Les principaux sujets sur lesquels nous avons poursuivi nos études sont les suivants :

- 1—Etude sur les possibilités de mise en valeur des terrils des mines d'or et d'amiante de la Province.
- 2—Etudes et recherches sur les sols des pépinières gouvernementales.
- 3—Relevé et étude sylvicole des plantations sur les terres de la Couronne.
- 4—Etude sur le rendement et l'accroissement des peuplements forestiers.

Concurremment à ces recherches, le Bureau a répondu à quantité de demandes de renseignement d'ordre sylvicole ou botanique qui lui sont parvenues de toutes les parties du Canada et même de l'étranger.

1) *Etude sur les possibilités de mise en valeur des terrils des mines d'or et d'amiante de la Province.*

L'hiver 1956 fut extrêmement coûteux pour les plantations effectuées sur les terrils des mines d'or de Malartic. Le sol, où doivent se développer les racines, et qui a une épaisseur d'environ 10 à 18 pouces, est plutôt sec, extrêmement poreux et repose sur une couche de terrils parfaitement imperméable. Cette couche superficielle se remplit d'eau à l'automne et gèle durant l'hiver avec toutes les racines qu'elle contient. La neige est très peu abondante en surface, poussée qu'elle est par de forts vents qui ne rencontrent aucun obstacle. Au printemps, les plants sont déchaussés et entraînés par l'eau de la fonte des neiges environnantes. Le tableau qui suit nous donne une idée de la survie des plants par essence. Les chiffres représentent des pourcentages du nombre de plants mis en terre en 1955.

	Automne 1955	Eté 1956
Cèdre	71	51
Pin gris	56	22
Saule laurier	71	55
Pauplier Raverdeau	58	48

Au début de juin 1956, on a fait l'essai d'une nouvelle essence sur ces terrils : le peuplier baumier. Mais probablement dû à la mauvaise qualité des boutures, en août 1956, seulement 24% étaient encore vivants.

L'an prochain, l'on se propose de mettre en terre des boutures de saules et des plants de cèdre sur une superficie de terril ayant déjà été le site d'expériences de la part du Ministère de l'Agriculture de Québec. On y avait fait l'apport d'engrais de ferme et de vidanges, et l'on suppose que les plantes herbacées qu'on y avait réussi à faire pousser, en mourant auront créé un milieu plus convenable pour la croissance des plants.

Si l'expérience réussit, l'on sera à même de conclure que sans l'apport d'engrais assez coûteux, il est pratiquement inutile d'essayer de faire pousser quoique ce soit sur ces terrils qui, en plus de déficiences assez considérables en certains minéraux de base, possèdent un pH beaucoup trop alcalin qui ne peut être abaissé que par des procédés assez dispendieux. D'autre part, le milieu bactériologique est nul avec une absence totale d'humus et acide humique. L'addition de matière organique est donc nécessaire, et l'on verra l'an prochain ce que donneront nos plantations précitées.

En ce qui concerne les terrils des mines d'amiante, on a recommencé les expériences manquées l'an dernier et qui, cette fois, ont donné d'assez bons résultats. Au cours de l'automne 1956, on a localisé un emplacement sur les terrils des mines d'amiante de Thetford Mines, dans le but d'y faire des plantations au printemps 1957.

Là encore, il faudra nécessairement apporter des amendements au sol avant de tenter d'y faire croître toute récolte herbacée ou forestière.

2) *Etude des sols des Pépinières Gouvernementales*

On a commencé cette année l'étude des sols des pépinières secondaires et volantes. On a pu, au cours de l'été 1956, visiter cinq pépinières secondaires et une pépinière volante.

Normandin	Roberval
Laterrière-bassin	Chicoutimi
Trécesson	Abitibi
St-Patrice	Rivière-du-Loup
St-Louis du Ha! Ha!	Témiscouata
Sayabec	Matapédia

Les sols de ces pépinières seront analysés en laboratoire durant l'hiver et l'on verra à préparer les prescriptions nécessaires quant aux traitements et amendements susceptibles de leur être apportés pour une meilleure production.

3) Relevé et études sylvicoles des plantations sur les terres de la Couronne

Le programme de relevé et d'études sylvicoles des diverses plantations effectuées sur les terres de la Couronne a été poursuivi au cours de l'été 1956. Ces travaux ont pour but de renseigner l'administration gouvernementale sur l'importance et l'état des plantations érigées sur les terrains vacants de la Couronne. Avec ces renseignements en main, les techniciens de ce Bureau peuvent juger des moyens à prendre pour enrayer certaines déficiences résultant du mode de plantation ou d'emploi d'essences non appropriées aux conditions écologiques.

Sous cet aspect, on a fait, durant l'exercice 1956-1957 un relevé complet de trois autres plantations, celles-ci dans le comté de Montcalm :

Cantons de Chertsey, Chilton et Wexford.

D'autre part dans la plantation de St-Clet - St-Lazare, comté de Vaudreuil, et de Lachute, comté d'Argenteuil, on a fait le relevé complet des places d'études de contrôle, des essais de fertilisations et d'élagage. Ces travaux seront répétés durant quelques années afin de pouvoir constater d'une façon sûre, l'effet des fertilisants et de l'élagage sur les diverses plantations avant de les appliquer sur une plus grande échelle à nombre de nos plantations déficientes.

On se propose l'an prochain de faire l'essai d'autres fertilisants et d'entreprendre des travaux d'élagage et d'éclaircie en d'autres peuplements. On visitera également les plantations des régions du Lac St-Jean, Roberval et Chicoutimi.

4) Etude sur le rendement et l'accroissement des peuplements forestiers

Comme par les années passées, les techniciens de ce Bureau ont collaboré avec les officiers du Bureau de l'Economie Forestière en dirigeant l'établissement de places d'études permanentes sur les concessions forestières.

L'on sait que ces places-échantillons sont destinées à servir principalement à l'étude du rendement et de l'accroissement des peuplements forestiers en vue du contrôle des plans d'aménagement.

Cette année, on a pu visiter les compagnies forestières suivantes :

Gillies Bros. & Co. Ltd.	— Riv. Schyan.
Ste-Anne Power Co.	— Riv. Ste-Anne.
Cascapedia Mfg., & Trading Co.	— Riv. Cascapédia.

On a, de plus, procédé au relevé quinquennal de plusieurs places-échantillons permanentes situées un peu partout dans la Province.

Divers :

Plusieurs autres travaux d'ordres sylvicole et botanique ont été effectués par les officiers du Bureau de Sylviculture et de Botanique. Mentionnons tout spécialement :

- a) Identification de plus de 2,000 plantes pour le compte de nos correspondants.
- b) Récolte et identification de plus de 300 plants pour l'herbier du Bureau.
- c) Etude et analyse de sols forestiers provenant de plusieurs parties de la Province.
- d) Enseignements techniques se rapportant à la sylviculture et à la botanique générale et systématique.

B — LABORATOIRE DES PRODUITS FORESTIERS

Le laboratoire des Produits Forestiers à la Station forestière de Duchesnay fut en opération du 1er juin au 31 août.

Une partie du temps a été consacrée à l'étude des problèmes soumis par des industriels québécois qui désiraient obtenir des renseignements sur l'amélioration des méthodes de production dans les domaines de la conversion mécanique et chimique du bois, ainsi que sur quelques nouvelles techniques dans l'utilisation des produits et sous-produits forestiers.

On a aussi entrepris une étude plus poussée de la possibilité d'utiliser les déchets de scierie à la préparation de copeaux pour la fabrication de pâtes chimiques. On sait que cette pratique s'est rapidement généralisée dans l'ouest canadien et américain, où la plupart des grandes scieries réalisent d'intéressants profits de cette conversion. Des machines spéciales, particulièrement une écorceuse de dosses et une coupeuse ("chipper"), ont été construites à cette fin. Mais ces machines, adaptées aux grandes dimensions des dosses fournies par les conifères géants de l'ouest, ne pouvaient servir économiquement à la conversion des sous-produits de dimensions beaucoup plus faibles tels que produits par les scieries de l'est du pays. Voilà pourquoi cette pratique a tant tardé à s'introduire dans nos régions. Cependant, cette objection n'existe plus aujourd'hui, car on trouve maintenant des machines d'origine canadienne, américaine et européenne spécialement dessinées pour la conversion des rebuts provenant du sciage des espèces ordinairement utilisées ici dans l'est.

Les dosses et délignures fournissent en principe une excellente matière première pour la fabrication de pâte, étant principalement constituées de l'aubier qui offre des fibres plus longues et moins résinifères que le coeur des arbres habituellement employés dans la préparation du papier. Mais il est essentiel que le fabricant de papier puisse disposer d'un approvisionnement régulier pour un nombre déterminé de cuissons séparées dans l'autoclave. Le fait que nous avons ici dans l'est plutôt de petites scieries qui n'opèrent pas à l'année longue constitue donc une autre difficulté, parce qu'une scierie individuelle ne peut garantir des livraisons régulières de copeaux, contraire-

ment aux grandes scieries de l'ouest qui n'ont aucune difficulté à satisfaire cette exigence. Une solution logique de ce problème dans le cas de nos scieries de l'est peut être facilement trouvée dans l'action coopérative, plusieurs scieries d'une région économique donnée pouvant se grouper pour convertir leurs rebuts dans une usine centrale dont les coûts d'installation et d'opération sont tout à fait abordables à l'échelle coopérative.

Il y a actuellement, dans la province de Québec, déjà une dizaine d'établissements qui convertissent ainsi les rebuts de scierie en copeaux pour les vendre ensuite avec profit aux usines de pâte chimique situées dans la région respective. Si d'autres propriétaires de scieries désirent se renseigner sur cette technique, ainsi que sur les machines et l'outillage requis, le Laboratoire des Produits Forestiers est en mesure de leur donner l'information désirée.

On a également fait des recherches sur la stabilisation du bois envers l'eau et l'humidité. On sait que le gonflement et le retrait sont des propriétés extrêmement désagréables dans la fabrication, la vente et l'usage courant de meubles, portes et bois d'oeuvre de toute sorte qui se déforment plus ou moins fortement à cause de changements intervenus dans l'équilibre hygroscopique du bois en fonction des conditions variables de l'humidité atmosphérique dans les diverses saisons. Les techniciens du bois dans un grand nombre de pays cherchent depuis longtemps des traitements appropriés ayant pour effet d'atténuer, sinon d'empêcher ce phénomène. Plusieurs procédés plus ou moins pratiques ou coûteux ont été décrits dans la littérature, dans le but de stabiliser le bois dans les trois dimensions au moyen de traitements permettant de remplir les capillaires du bois de façon permanente, ou de fixer chimiquement certaines fonctions de la cellulose et de la lignine responsables du retrait et du gonflement. Dans ce dernier groupe de procédés on a étudié plusieurs réactions chimiques susceptibles d'augmenter considérablement l'efficacité anti-retrait du bois naturel. Les résultats de ces recherches ont été récemment publiés dans le "Forest Products Journal". Le laboratoire fournira sur demande des renseignements concernant ces traitements.

ENSEIGNEMENT FORESTIER
STATION FORESTIERE DE DUCHESNAY

a) Cours de garde-forestier :

Depuis sa fondation, en 1923, l'Ecole des Gardes a attribué 1,099 diplômes de gardes-forestiers.

En juin 1957, les élèves de la 33ième promotion, au nombre de 57, complétaient leurs cours d'études.

b) Cours d'affûtage :

Ce cours fut organisé en 1951 et, à date, 62 élèves ont obtenu leur diplôme. L'an dernier, 11 élèves ont suivi les cours, qui ont duré du début de février à la fin d'avril.

c) Cours de classification :

Depuis l'organisation de ce cours, en 1947, 240 élèves ont reçu leur diplôme de classificateur de bois. Les cours débutent en septembre pour se terminer en juin de l'année suivante.

d) Cours de protection des forêts :

Une série de cours sur les moyens de protéger les forêts a été donnée en 1956, durant les mois d'avril et mai : il a été suivi par 18 élèves.

On dispense également, à Duchesnay, un cours abrégé sur la protection des forêts : 27 élèves étaient inscrits en 1956.

Depuis son organisation, le Cours de protection des forêts a été donné à 350 élèves, dont 150 au cours régulier et 200, au cours abrégé.

e) Cours d'initiation forestière :

Ces cours, dont l'organisation relève du Bureau des Renseignements Forestiers, sont dispensés aux fils de cultivateurs désireux de s'initier à la gestion forestière. A la session de cours de février 1957, il y eut 44 inscriptions.

LISTE DES ETUDIANTS QUI ONT GRADUE A LA STATION
FORESTIERE DE DUCHESNAY DURANT LA PERIODE
DU 1er AVRIL 1956 AU 31 MARS 1957

Distribution par ordre de Comté

COMTE	GARDES FORESTIERS	CLASSIFICA- TEURS	AFFUTEURS
Abitibi Est	2		
Abitibi Ouest	4		
Arthabaska	1		
Beauce	1		
Bellechasse		1	
Berthier		1	1
Champlain	1		
Charlevoix	1		
Chicoutimi	1		
Compton			
Dorchester	1		
Drummond	3		
Frontenac			
Gaspé Nord			
Gaspé Sud	1	5	
Gatineau	1		
Kamouraska	3		
Labelle	1	2	
Lac St-Jean	1		1
Laviolette	1		
Lévis	2	1	1
L'Islet	2		
Lotbinière		1	1
Matane	1		
Matapédia	4		
Montmagny	1		
Papineau	2	1	3
Pontiac	1		
Portneuf	2		
Québec Centre	1	2	1
Québec Comté	1		
Rimouski	1		
Roberval	3		1
Rouyn-Noranda	6	1	
Saguenay	1		
St-Maurice	1		
Témiscouata	2		
Terrebonne	2	1	
Wolfe		2	2
TOTAL	57	18	11

Le tout, humblement soumis,

Le Chef du Service Forestier,

Roland DESCHAMPS, i.f.

APPENDICE No 1

LISTE

des

CONCESSIONNAIRES

COMPAGNIES <i>Noms et adresses</i>	SUPERFICIE <i>Milles carrés</i>
Ally & Cie, Limitée, N.A. Roberval, Cté Lac St-Jean-Roberval.	35
Anglo-Canadian Pulp & Paper Mills Limited, P. O. Box 1487, Québec.	3,192
Bacón, Jean-Louis Val d'Or, Cté Pontiac.	4
Baie St-Paul Lumber Company Limited c/o Ste-Anne Power Company, Beaupré, Cté Charlevoix.	59
Barnet & Company Limited, A. Renfrew, Ont.	181
Bathurst Power & Paper Company Limited, Bathurst, N. B.	423
Belley, Epiphane; Lorenzo Duchesne & Louis-Philippe Dufour a/s Louis-Philippe Dufour, 28 rue Nairn, La Malbaie, Cté Charlevoix.	7
Bergeron & Fils Limitée, Adjutor 350 rue Ste-Famille, Kénogami, Cté Chicoutimi.	5
Bernatchez, Robert Ste-Marguerite-du-Lac-Masson, Cté Terrebonne.	9
Bisson, Raoul Senneterre, Cté Chapleau.	12
Bonneau & Fils, Limitée, J.-A. 1190 rue Clark, Montréal, 1.	47
Booth Lumber Limited, Tee Lake, Cté Pontiac.	1,161
Breakey Limited, John Breakeyville, Cté Lévis.	79
Canada Paper Company, 407 McGill Street, Montréal, 1.	700
Canadian International Paper Company, Sun Life Building, Montréal, 2.	19,861
Canadian Splint & Lumber Corporation Limited, Water Street, Pembroke, Ont.	80
Carrière Lumber Company Limited, Amos, Cté Chapleau.	20
Cascapedia Manufacturing & Trading Company, Bathurst, N.B.	1,059
Chantiers Gagnon Limitée, Les Albanel, Cté Lac St-Jean-Roberval.	70
Charbonneau, Paul & Normand St-Gabriel-de-Brandon, Cté Berthier-Maskinongé.	2

COMPAGNIES	SUPERFICIE
<i>Noms et adresses</i>	<i>Milles carrés</i>
Charbonneau, Rosario & Epiphane St-Alexis-des-Monts, Cté Berthier-Maskinongé.	12
Chisholm, Roderick Miller, Lost River, Cté Argenteuil.	12
Collin Lumber Limited, Montmagny, Cté Montmagny-L'Islet.	58
Cie de Bois St-Laurent Limitée, La 12 rue Fusey, Cap-de-la-Madeleine, Cté Champlain.	24
Cie Bussière de Normandin Limitée, La Normandin, Cté Lac St-Jean-Roberval.	15
Cie Dufour Limitée, La a/s Monsieur Jos. Dufour, St-Noël-de-Matapédia, Cté Matapédia-Matane.	1
Cie Gagnon Limitée, La St-Félicien, Cté Lac St-Jean-Roberval.	95
Consolidated Paper Corporation Limited, Sun Life Building, Montréal, 2.	13,805
Coopérative Fédérée de Québec, La Casier Postal 1019, Montréal.	5
Cournoyer, Hosanna St-Roch-de-Mékinak, Cté Laviolette.	10
Cross, Francis Freeman Farm Point, Cté Wright.	6
Cumyn, Philip Arthur 200 St-James St., West, Montréal, 1.	2
Dansereau & Fils Ltée, Georges Grenville, Cté Argenteuil.	21
D'Auteuil Lumber Company Limited, The 56 rue St-Pierre, Québec.	43
Dent, Clarence S. & Gordon C. Dent. Maniwaki, Cté Wright.	234
Dionne, Paul Val d'Or, Cté Pontiac.	1
Dionne & Dionne Enrg., St-Mathieu, Cté Rimouski.	50
Domaine Seigneurial du Lac Matapédia Inc., Rimouski, Cté Rimouski.	28
Dominion Prime Wood Products Co., Ltd., Lachute Mills, Cté Argenteuil.	300
Donnacona Paper Company Limited, Donnacona, Cté Portneuf.	1,372
Donohue Brothers Limited, La Malbaie, Cté Charlevoix.	802
Dufresne, Jos.-A. Val d'Or, Cté Pontiac.	13
Eagle Lumber Company Limited, The 6235 Blvd St-Laurent, Montréal.	24
East Malartic Mines Limited; Malartic Gold Fields Limited; Perron Gold Mines Limited & Inspiration Mining & Development Company Limited; c/o East Malartic Mines, Limited, 355 St-James St., West, Montréal.	25

COMPAGNIES	SUPERFICIE
<i>Noms et adresses</i>	<i>Milles carrés</i>
Eddy Company, The E. B. Hull, Cté Hull.	2,393
Eddy Company Limited, The E. B. Hull, Cté Hull.	1,541
Eddy Company Limited, The E. B. & The Royal Trust Company Hull, Cté Hull.	305
Forest Industries Limited, 810 Côte de Liesse, Montréal, 9.	50
Forêt Coulonge Inc., 1250 - 3ième Avenue, Québec.	98
Forêt-Québec Limitée, 130 rue St-Jean, Québec.	82
Fortier, Albert St-André de Restigouche, Cté Bonaventure.	3
Fox Lake Timber Company Limited, c/o John J. Fitzgerald, Esq., Blind River, Ont.	77
Fraser & Company, Estate Hon. George Bryson & J.B. Fraser, Ltd. c/o Fraser & Company, 63 Sparks St., Ottawa, Ont.	139
Fraser Companies Limited, Edmundston, N.B.	288
Gagné, Paul Jr., Sixteen Islands Lake, Cté Argenteuil.	2
Gagnon & Fils Limitée, Napoléon C. P. 66, Station B, Québec, 2.	49
Gagnon & Frères de Roberval Limitée, Roberval, Cté Lac St-Jean-Roberval.	241
Gale, Royce L., Waterville. Cté Compton.	7
Gaspesia Sulphite Company Limited, P. O. Box 1487, Québec.	1,134
Gasse, Moïse Marsoui, Cté Gaspé.	3
Gaudet, Ovide Laverlochère, Cté Pontiac.	45
Gilbert, Ronaldo Courcelles, Cté Mégantic-Frontenac.	1
Gillies Brothers & Company Limited, Breaside, Ont.	1,136
Godbout Lumber Company, c/o St-Regis Timber Company Limited, 924 Canada Cement Bldg., Montréal.	92
Gohier Limitée, Edouard 365 Blvd Ste-Croix, Ville St-Laurent, Qué.	75
Grand River Company, 84 State St., Boston, Mass., U.S.A.	102
Guelph Cask, Veneer & Plywood Company Limited, The 200 St-James St., West, Montréal.	175
Guérette Inc., Raoul Estcourt, Cté Témiscouata.	115

COMPAGNIES	SUPERFICIE
<i>Noms et adresses</i>	<i>Milles carrés</i>
Gulf Pulp & Paper Company, 65 St-Anne St., Québec.	927
Hill-Clark-Francis (Quebec) Limited, New-Liskeard, Ont.	96
Houde, Joseph Petit-Saguenay, Cté Chicoutimi.	50
Howard-Bienvenu Inc., La Serre, Cté Chapleau.	50
Jalbert & Tremblay, Limitée, 125 Est, rue Racine, Chicoutimi, Cté Chicoutimi.	9
Jean, Sarto Morigeau (Via St-François Sta.) Cté Bellechasse.	50
Laberge & Frères Enrg., Roberval, Cté Lac St-Jean-Roberval.	50
Labrecque, Rosaire Dix Station, Abitibi.	8
Lacroix, Charles 71 rue St-Pierre, Québec.	30
Lacroix, Edouard St-Georges-Est, Cté Beauce.	15
Lake Megantic Pulp Company, Lac Mégantic, Cté Compton.	83
Laliberté, Hector Ruisseau-Arbour, Cté Gaspé.	4
Lamontagne, J.-T. Station Morisset, Cté Dorchester.	1
Larouche, Aimé Ste-Croix, Cté Lac St-Jean-Roberval.	5
Leblanc Limitée, Ludger Amqui, Cté Matapédia-Matane.	50
Maclaren Company Limited, The James Buckingham, Cté Hull.	2,580
Madawaska Corporation Limitée, St-Georges-Est, Cté Beauce.	9
Marin, Damase Ruisseau-Vallée, Cté Gaspé.	4
Marsouins Lumber Company, Marsoui, Cté Gaspé.	67
Matapédia Company Limited, 71 rue St-Pierre, Québec.	68
Megantic Manufacturing Company, Lac Mégantic, Cté Compton.	82
Miller Company Limited, Wm. H. Campbellton, N.B.	3
Mohawk Corporation Limited, P. O. Box 80, Rivière-du-Loup, Ct- Témiscouata.	81
Mont-Louis Seignior Limited, 1477 Sherbrooke Ouest, Montréal, 25.	68

COMPAGNIES	SUPERFICIE
<i>Noms et adresses</i>	<i>Milles carrés</i>
Morin, Eugène & Mathias a/s M. Guy Crépeau, avocat, Edifice Continental, Sherbrooke.	9
Murdock, John 1, rue du Trésor, Québec.	317
Murdock Limitée, John 1, rue du Trésor, Québec.	12
Murdock & Fils Limitée, John 1, rue du Trésor, Québec.	174
McCool, Thomas 163 Pembroke Street East, Pembroke, Ont.	36
McGibbon & Sons Limited, A.D., Lachute, Cté Argenteuil.	16
McGillivray Lake Lumber Limited, Village of Kaladar, Cté Addington, Ont.	29
New-Brunswick International Paper Company Sun Life Building, Montréal, 2.	1,083
New-Brunswick Inter, Paper Company & Edouard Lacroix, a/s Edouard Lacroix, St-Georges-Est, Cté Beauce.	2
Paradis & Frères, Rimouski, Cté Rimouski.	22
Paradis Lumber Reg'd Rimouski, Cté Rimouski.	30
Parent, P.-E. & Al., a/s Edouard Parent, Ste-Agathe-des-Monts, Cté Terrebonne.	2
Pelchat, Louis St-Romain-de-Winslow, Cté Compton.	1
Pineau, Jr., Alphonse St-Anaclet, Cté Rimouski.	1
Pineau Frères, Enr., Price, Cté Matapédia-Matane.	24
Pontiac Enterprise Limited, a/s M. Pierre Dussault, 191 rue Principale, Hull.	28
Potvin & Fils Limitée, Ovila Jonquière, Cté Chicoutimi.	32
Price Brothers & Company Limited, 65 Ste-Anne, Québec.	7,431
Quebec North Shore Paper Company 680 Sherbrooke Ouest, Montréal 2.	5,941
Restigouche Company Limited, Edmundston, N.B.	425
Richardson Company Limited, James, Cap-Chat, Cté Gaspé.	180
Richmond Pulp & Paper Company of Canada, Limited, 3285 Bedford Road, Montréal, 26.	250
Rodger River Lumber Company Limited, The Angliers, Cté Pontiac.	62
Routhier, J.-M. Routhierville, Cté Bonaventure.	1

COMPAGNIES	SUPERFICIE
<i>Noms et adresses</i>	<i>Milles carrés</i>
Ste-Anne Power Company, 408, University Ave., Toronto, Ont.	88
Ste-Anne Paper Company Limited, Beaupré, Cté Charlevoix.	400
St. Lawrence Corporation Limited, Sun Life Building, Montréal, 2.	5,200
Ste-Marie, J.-Ulysse Centre Industriel No 5, St-Malo, Québec.	42
St. Raymond Paper, Limited, Room 400 - 1510 Drummond St., Montréal, 25.	595
St. Simeon Timber Products Limited, 56 rue St-Pierre, Québec.	59
Seale, Estate of Joseph-Edgar Morin Heights, Cté Argenteuil.	7
Seigniorv Timber Lands Limited, Sayabec, Cté Matapédia-Matane.	89
Singer Manufacturing Company, The Thurso, Cté Labelle.	184
Singer Manufacturing Company, The Thurso, Cté Labelle.	480
Smith Brothers, Campbell's Bay, Cté Pontiac.	6
Smith Paper Mills Limited, Howard 407 McGill, Montréal, 1.	1,044
Soucy & Fils Limitée, E. St-Alexandre, Cté Kamouraska.	3
Soucy, F. F. Inc., Chemin du Lac, Cté Kamouraska.	15
Soucy, J.-O. Inc., St-Alexandre, Cté Kamouraska.	16
Strong Company Limited, G.M. 1440 Ste-Catherine Ouest, Montréal, 25.	38
Syndicat Coopératif Forestier de St-Thomas Didyme, Le St-Thomas Didyme, Cté Lac St-Jean-Roberval.	13
Syndicat Forestier de St-Alexis-des-Monts, Le St-Alexis-des-Monts, Cté Berthier-Maskinongé.	49
Tanguay, Gaston; Emile Poirier & Louis-Philippe Gagnon, a/s Louis-Philippe Gagnon, St-Georges-Est, Cté Beauce.	12
Timbers & Powers Limited, 1403 Sun Life Bldg., Montréal, 2.	25
Tremblay, Nil Rivière-du-Moulin, Cté Chicoutimi.	28
Vallée, Adhémar Cap-au-Renad, Cté Gaspé.	2
Whelan, Edouard Nantel, Cté Terrebonne.	9

81,039

CONCESSIONS FORESTIERES SPECIALES

	<i>Superficie</i>
Breakey Limited, John	12.3
Breakeyville, Cté Lévis.	
Byrne, Frank	94.3
1025 Mont St-Denis, Sillery, Qué.	
Byrne Limited, Frank	4.9
a/s M. O. Côté, 1044 - 3ième Ave., Limoilou, Québec.	
Canadian International Paper Company, Sun Life Building(Montréal, 2.	126.7
Coulombe, J.-A.	17.3
126 rue St-Pierre, Québec.	
Donohue Brothers Limited,	136.1
La Malbaie, Cté Charlevoix.	
Gagnon & Fils Limitée, Napoléon	33.4
C. P. 66, Station B, Québec, 2.	
Gaudreau, Aimé	7.8
56 rue St-Pierre, Québec.	
Howard-Bienvenue Inc., La Sarre, Cté Chapleau.	11.7
Lagueux & Frères Inc.,	11.9
581 rue St-Cyrille, Québec.	
La Loche Lumber, Co., Ltd.	18.4
56 rue St-Pierre, Québec.	
Larouche & Fils, Inc., Alfred	4
Barraute, Cté Chapleau.	
Megantic Manufacturing Company, Lac Mégantic, Cté Compton.	10
Murdock, John	15
1 rue du Trésor, Québec.	
Paradis, Alfred-H.	77.1
Chambre 1463, Edifice Sun Life, Montréal, 2.	
Price Brothers & Company Limited,	28.1
65 Ste-Anne, Québec, 4.	
Quebec North Shore Paper Company,	30.8
680 Sherbrooke Ouest, Montréal.	
Ringrose, Clarence	0.8
Campbell's Bay, Cté Pontiac.	
St-Laurent, Louis-Philippe	23.4
Luceville, Cté Rimouski.	
St. Regis Timber Company Limited,	46.7
924 Canada Cement Bldg., Montreal.	
Soucy, Ernest	12.2
St-Alexandre, Cté Kamouraska.	
Soucy & Fils Limitée, Ernest	4.9
St-Alexandre, Cté Kamouraska.	
Théberge, J.-Eug.	3.8
Macamic, Cté Chapleau.	
TOTAL	731.6

APPENDICE No 2

LISTE DES TRANSFERTS DE CONCESSIONS FORESTIERES EFFECTUES DURANT L'EXERCICE 1956-1957

ANCIENS CONCESSIONNAIRES	UNITES D'AMENAGEMENT	SUPERFICIE en M.C.	NOUVEAUX CONCESSIONNAIRES
Domaine Seigneurial du Lac Matapédia Inc.	Canton Awantjish	17 314—640	Dionne & Frère
Fraser & Company; Estate Hon. Geo. Bryson & J.B. Fraser Limited	Nos 196, 197, 198 Rivière Coulonge	138 320—640	Moose Lake Timber Limited
C. S. Dent & G. C. Dent	Nos 265, 504 Rivière Coulonge	99 33—640	Dent Lumber Limited
Thomas E. McCool	Nos 232, 381 Deep River	35 325—640	T. E. McCool Limited
Geo. Dansereau & Fils Ltée	Nos 263, 264 Harrington	1 431—640	Canadian Int. Paper Company
Forêt Québec Limitée	Nos 199, 200 Black & Coulonge	41 320—640	Forêt Coulonge Inc.
La Coopérative Fédérée de Québec	Cantons Garthby, Ham Sud	4 467—640	Megantic Manufacturing Co.
T. E. McCool Limited	Nos 232, 381 Deep River	35 325—640	Gillies Bros. & Co. Ltd.
Epiphane Charbonneau	Riv. Shawinigan No 1 ouest	6	Rosario Charbonneau
Lorenzo Duchesne & L. P. Dufour	Canton de Callières	6	Epiphane Belley
Eugène & Mathias Morin	Canton Adstock	8 118—640	The d'Auteuil Lumber Co. Ltd.

APPENDICE No 3

LISTE DES CONCESSIONS FORESTIERES ACCORDEES DURANT L'EXERCICE
1956-1957

CONCESSIONNAIRES	UNITES D'AMENAGEMENT	SUPERFICIE M. C.
The d'Auteuil Lumber Co. Limited	Rivière aux Vases No 1	37
The d'Auteuil Lumber Co. Limited	Chemin des Marais No 5	47.7
The d'Auteuil Lumber Co. Limited	No 2 Rivière Chicoutimi (Pikauba)	1.65
The d'Auteuil Lumber Co. Limited	No 3 Rivière Chicoutimi (Pikauba)	2.65
Baie St-Paul Lumber Co. Limited	Rivière aux Outardes No 3 Ouest	112
Baie St-Paul Lumber Co. Limited	Rivière aux Outardes No 5 Ouest	288
Les Chantiers Tessier Limitée	Rivière Vermillon No 1	40
St. Raymond Paper Limited	Azianne No 2	22
St. Raymond Paper Limited	Mignault/Cazeneuve	78

APPENDICE No 4

LISTE DES CONCESSIONS FORESTIERES RETROCEDEES DURANT L'EXERCICE
1956-1957

UNITES D'AMENAGEMENT	SUPERFICIE M.C.	CONCESSIONNAIRES
Nos 10-126-140 Montcalm (ptie B)	1 253—640	Paul Gagné
No 337 Rivière Dumoine	8	Rosaire Labrecque
Ducreux No 149	6	Price Bros. & Company Limited
No 2 Périgny	14	Price Bros. & Company Limited
Ouest Saguenay (Ducreux) No 5	6 630—640	Price Bros. & Company Limited
Rivière Malbaie No 6	37	Price Bros. & Company Limited
Ouest Saguenay, Périgny No 7	46 264—640	Price Bros. & Company Limited
Rivière Malbaie No 7	47	Price Bros. & Company Limited
No 10 Canton Bréboeuf (Ouest Saguenay)	58	Price Bros. & Company Limited
No 148 Township Ducreux	40 320—640	Price Bros. & Company Limited
No 167 Canton Périgny	21	Price Bros. & Company Limited
No 11 Ouest Saguenay, Otis & Ferland	6 (ptie)	Price Bros. & Company Limited
No 130 Rivière Ha! Ha!	422—640 (ptie)	Price Bros. & Company Limited
No 158 Township of Ferland	12 (ptie)	Price Bros. & Company Limited

APPENDICE No 5
LISTE DES RESERVES CANTONALES

RÉSERVES PAR COMTÉ	SUPERFICIE EN ACRES	RÉSERVES PAR COMTÉ	SUPERFICIE EN ACRES
<i>Abitibi</i>			
Aiguebelle.....	44,086	Dumas.....	4,626
Barraute.....	1,279	Falardeau.....	7,613
Berry.....	15,102	Garnier.....	1,907
Carpentier.....	15,730	Harvey.....	9,849
Castagnier.....	9,580	Jonquière.....	5,573
Chazel.....	18,157	Kénogami.....	5,642
Cléricy.....	1,840	Labrecque.....	8,890
Clermont.....	2,108	Lac Kénogami.....	13,150
Desmeloizes.....	11,320	Laterrière.....	12,012
Destor.....	13,184	Saint-Jean.....	3,920
Dollard.....	1,100	Simard.....	4,087
Duparquet.....	5,273	Taché.....	1,654
Duvernay.....	5,853	Tremblay.....	5,151
Fiedmont.....	9,675	<i>Dorchester</i>	
Figury.....	2,566	Langevin.....	3,963
Guyenne.....	6,451	Ware.....	1,184
Hébécourt.....	11,186	<i>Gaspé Nord</i>	
La Corne.....	50,539	Courcellette.....	521
La Motte.....	12,557	Romieu.....	1,834
Landrienne.....	28,446	Tourelle.....	123
Languedoc.....	5,863	<i>Gaspé Sud</i>	
Launay.....	18,732	Gaspé-Baie Sud.....	2,344
Manneville.....	49,054	Malbaie.....	800
Montgay.....	47,616	Triangle de Pabos.....	5,440
Perron.....	22,016	<i>Gatineau</i>	
Pouliaries.....	9,337	Sicotte.....	5,367
Preissac.....	8,799	<i>Kamouraska</i>	
Privat.....	14,563	Chabot.....	7,820
Rochebaucourt.....	18,345	Ixworth.....	5,675
Roquemaure.....	845	Painchaud.....	3,867
Senneterre.....	3,420	Parke.....	7,904
Trécesson.....	4,130	Pohénéhamook.....	3,696
Vassal.....	8,610		
Villemontel.....	3,802	<i>Labelle</i>	
<i>Bellechasse</i>		Loranger.....	200
Daaquam.....	17,568	Marchand.....	2,113
<i>Bonaventure</i>		Mousseau.....	623
Assémetquagan.....	3,168	Pérodeau.....	2,202
Cox.....	1,642	<i>Lac St-Jean</i>	
Hope.....	262	Caron.....	11,226
Maria.....	857	Labarre.....	6,142
New Richmond.....	1,968	Mésy.....	7,306
Patapédia.....	6,849	Métabetchouan.....	4,556
Port Daniel.....	3,899	Taillon.....	134
<i>Charlevoix</i>		<i>Lavoilette</i>	
Callières.....	7,473	Bourgeois.....	10,770
De Sales.....	5,433	Lamy.....	1,670
La Malbaie.....	2,012	Langelier.....	25,546
Mont-Murray.....	52,087	Mailhot.....	25,600
<i>Chicoutimi</i>		Seigneurie du Cap-de-la-Ma- deleine.....	2,090
Bégin.....	13,529	Vallières.....	3,213
Bourget.....	1,826		
Cimon.....	16,017		

APPENDICE No 5 (Suite)

RÉSERVES PAR COMTÉ	SUPERFICIE EN ACRES	RÉSERVES PAR COMTÉ	SUPERFICIE EN ACRES
<i>L'Islet</i>		Nicholas-Rioux.....	5,504
Arago.....	7,361	Ouimet.....	15,642
Ashford.....	2,873	<i>Rivière-du-Loup</i>	
Beaubien.....	9,767	Hocquart.....	406
Bourdages.....	9,829	Raudot.....	5,058
Casgrain.....	1,161	Viger.....	1,796
Dionne.....	940	Whitworth.....	10,201
Fournier.....	11,696	<i>Roberval</i>	
Garneau.....	1,260	Albanel.....	11,269
Lafontaine.....	13,146	Antoine.....	3,573
Lessard.....	3,488	Ashuapmouchouan.....	13,609
Leverrier.....	9,675	Beaudet.....	3,401
<i>Lotbinière</i>		Bourbon.....	49,349
Seigneurie de Deschailions..	8,245	Charlevoix.....	8,911
<i>Maskinongé</i>		Crespieul.....	3,922
Décalonne.....	2,580	Dablon.....	1,698
Hunterstown.....	12,178	Dalmas.....	5,421
Peterborough.....	4,484	Dechène.....	8,872
<i>Matane</i>		Delamarre.....	38,848
Cherbourg.....	790	Demeules.....	5,286
Matane.....	7,936	Dequen.....	30,225
St-Denis.....	2,959	Dolbeau.....	12,831
<i>Matapédia</i>		Drapeau.....	32,000
Awantjish.....	853	Dufferin.....	13,956
Blais.....	14,306	Dumais.....	9,107
Causapsal.....	842	Girard.....	21,343
Jetté.....	9,717	Lyonne.....	35,456
Langis.....	5,550	Malherbe.....	21,962
Lavérendrye.....	2,540	Milot.....	21,721
Massé.....	5,812	Normandin.....	12,799
Matapédia.....	4,522	Parent.....	15,683
McNider.....	3,710	Pelletier.....	13,110
Nemtayé.....	400	Proulx.....	850
<i>Montmagny</i>		Racine.....	26,442
Armagh.....	2,054	Roberval.....	10,178
Ashburton.....	5,020	Ross.....	16,056
Panet.....	5,673	St-Hilaire.....	2,988
Potton.....	4,444	<i>Saguenay</i>	
Rollet.....	4,683	Albert.....	1,030
Talon.....	16,557	Arnaud.....	2,308
<i>Pontiac</i>		Bergeronnes.....	20,849
Grand-Calumet.....	204	Betsiamites.....	14,990
Litchfield.....	1,388	DeMonts.....	6,678
Low.....	10,148	Escoumains.....	3,584
Lynch.....	1,003	Iberville.....	40,320
Onslow.....	8,914	Laval.....	5,035
Sheen.....	4,388	Leneuf.....	49,280
<i>Portneuf</i>		Letellier.....	31,360
Alton.....	1,011	Magpie.....	6,300
<i>Rimouski</i>		Manicouagan.....	11,417
Bédard.....	3,920	Ragueneau.....	15,607
Duquesne.....	5,670	Royer.....	26,089
Macpès.....	7,890	St-Jean.....	19,210
Neigette.....	4,410	Tadoussac.....	20,032
		<i>St-Maurice</i>	
		Belleau.....	2,512
		Caxton.....	1,081

APPENDICE No 5 (*Fin*)

RÉSERVES PAR COMTE	SUPERFICIE EN ACRES	RÉSERVES PAR COMTE	SUPERFICIE EN ACRES
<i>Témiscamingue</i>		Cabano.....	5,830
Baby.....	5,850	Demers.....	1,100
Désandrouins.....	29,306	Estcourt.....	10,824
Duhamel.....	2,325	Madawaska.....	625
Fabre.....	4,099	Notre-Dame-du-Lac.....	163
Gaboury.....	37,543	Packington.....	9,316
Guérin.....	23,704	Robinson.....	3,666
Mazenod.....	9,061	Robitaille.....	200
Pontleroy.....	8,704	St-Juste-du-Lac.....	982
<i>Témiscouata</i>		St-Louis-du-Ha! Ha!.....	4,161
Armand.....	4,252	Soit: 210 réserves avec une superficie de 3,192.5 milles carrés ou 2,043,213 acres	
Auclair.....	4,034		
Botsford.....	1,350		

APPENDICE No 6
DÉVELOPPEMENT DE L'INDUSTRIE DE LA PULPE ET DU PAPIER DANS LA
PROVINCE DE QUÉBEC ET AU CANADA

ANNÉES	NOMBRE D'USINES		TONNES DE PULPE		NOMBRE DE CORDES UTILISÉES	
	QUÉBEC	CANADA	QUÉBEC	CANADA	QUÉBEC	CANADA
1930	48	109	1,833,000	3,619,345	2,441,735	4,835,981
1931	45	103	1,513,658	3,167,960	1,973,089	4,148,279
1932	42	98	1,240,442	2,663,248	1,745,007	3,647,754
1933	42	95	1,360,704	2,979,562	1,840,379	4,404,876
1934	41	95	1,813,096	3,636,335	2,382,437	4,766,604
1935	41	95	1,916,382	3,868,341	2,458,666	5,005,083
1936	41	93	2,236,376	4,485,445	2,822,175	5,775,894
1937	42	98	2,551,546	5,141,504	3,200,536	6,613,639
1938	44	99	1,858,971	3,667,789	2,390,355	4,719,753
1939	44	100	2,119,183	4,166,301	2,723,699	5,386,240
1940	46	103	2,790,680	5,290,762	3,744,053	6,996,119
1941	47	106	2,963,967	5,720,847	4,214,740	7,688,388
1942	46	105	2,915,573	5,606,461	4,190,154	7,667,438
1943	46	106	2,638,144	5,272,830	3,803,591	7,263,155
1944	46	106	2,788,705	5,271,137	3,930,159	7,177,639
1945	46	106	2,901,902	5,600,814	3,969,445	7,478,508
1946	46	113	3,412,977	6,615,410	4,509,277	8,779,927
1947	48	115	3,715,842	7,253,671	4,945,142	9,668,091
1948	48	117	3,879,963	7,675,079	5,172,273	10,240,368
1949	48	123	3,686,910	7,852,998	4,830,057	10,243,467
1950	48	123	3,875,186	8,473,014	5,130,913	11,138,378
1951	53	126	4,205,446	9,314,849	5,722,993	12,182,737
1952	53	128	4,148,024	8,968,009	5,594,301	11,609,07
1953	53	127	4,132,371	9,077,063	5,596,996	11,681,613
1954	55	125	4,299,162	9,673,016	5,886,252	12,475,600
1955	55	125	4,485,385	10,150,547	6,044,067	14,432,034
1956	54	125	4,809,051	—*	6,439,027	—*

* Statistiques non disponibles, à date.

APPENDICE No 7
INDUSTRIE DE LA PULPE ET DU PAPIER DANS LA PROVINCE DE QUÉBEC

ANNÉES	BOIS À PULPE				PULPE (TONNES)	PAPIER (TONNES)	CAPITAL INVESTI
	PRODUC- TION TOTALE (CORDES)	UTILISÉ DANS LA PROVINCE (CORDES)	EXPORTA- TION (CORDES)	% Ex- PORT.			
1930	3,386,137	2,441,735	484,640	14.7	1,833,000	1,536,240	\$363,928,249
1931	2,940,376	1,973,089	323,507	11.0	1,513,658	1,275,105	309,875,059
1932	2,540,243	1,745,007	165,772	6.5	1,240,442	1,057,433	289,932,719
1933	2,717,844	1,840,379	289,267	10.0	1,360,704	1,135,422	277,516,386
1934	3,410,324	2,382,437	373,514	10.9	1,813,096	1,569,578	275,423,024
1935	3,478,818	2,458,666	372,734	10.7	1,916,382	1,658,312	270,317,060
1936	4,005,523	2,822,175	397,018	9.9	2,236,376	1,960,905	263,914,480
1937	4,545,145	3,200,536	456,355	10.4	2,551,546	2,232,075	284,731,402
1938	5,496,526	2,390,355	312,461	9.9	1,858,971	1,635,317	310,894,280
1939	2,431,457	2,723,699	319,789	13.1	2,119,183	1,827,229	309,642,235
1940	4,374,798	3,744,053	319,406	7.29	2,790,680	2,285,796	338,424,650
1941	5,103,951	4,214,740	323,301	6.3	2,963,967	2,379,129	359,427,012
1942	5,389,930	4,190,154	313,130	5.81	2,915,573	2,174,642	348,981,976
1943	4,238,702	3,304,385	282,246	6.66	2,638,144	1,977,219	352,925,347
1944	4,931,404	3,920,405	315,238	6.40	2,788,705	2,165,636	—
1945	5,302,328	3,969,445	370,437	7.00	2,901,902	2,274,822	—
1946	6,114,139	4,898,359	359,699	5.88	3,412,977	2,853,589	—
1947	6,784,996	5,547,998	354,535	5.23	3,715,842	3,104,955	—
1948	7,331,900	5,962,627	388,001	5.29	3,879,963	3,209,571	—
1949	6,059,483	4,830,059	301,316	4.97	3,686,910	3,217,272	—
1950	4,850,374	5,130,913	383,578	6.88	3,875,186	3,301,300	—
1951	7,412,677	5,722,993	557,274	7.52	4,205,446	3,501,096	—
1952	8,166,516	5,594,301	599,318	—	4,148,024	3,519,877	566,235,565
1953	5,895,592	5,596,996	242,247	—	4,132,371	3,552,523	473,806,882
1954	6,078,858	5,886,252	255,210	—	4,299,162	3,652,363	583,345,057
1955	6,665,090	6,044,067	255,553	—	4,485,385	3,873,815	625,115,822
1956	7,941,991	6,439,027	252,019	—	4,809,051	4,054,413	656,346,802

APPENDICE No 8
PRODUCTION DES BOIS À PULPE ET DES PÂTES À PAPIER AU CANADA
ET DANS QUÉBEC

AN- NÉES	CANADA				QUÉBEC			
	PRODUC- TION TOTALE (CORDES)	PRIX MOYEN	PRODUC- TION PULPE (TONNES)	PRIX MOYEN	PRODUC- TION TOTALE (CORDES)	PRIX MOYEN	PRODUC- TION PULPE (TONNES)	PRIX MOYEN
1930	6,071,815	11.23	3,669,345	31.04	3,386,137	11.94	1,833,000	32.02
1931	5,199,914	9.95	3,167,970	26.13	2,940,376	10.73	1,513,658	27.67
1932	4,222,224	8.70	2,663,248	24.18	2,540,243	8.78	1,240,442	25.91
1933	4,746,383	6.97	2,979,562	21.51	2,717,844	7.25	1,360,704	21.93
1934	5,773,970	6.63	3,636,335	20.83	3,410,324	6.60	1,813,096	20.31
1935	6,095,016	6.76	3,868,341	20.60	3,478,818	6.74	1,916,382	19.95
1936	7,002,957	6.95	4,485,445	21.03	4,005,523	6.93	2,236,376	19.76
1937	8,298,165	7.59	5,141,504	22.70	4,545,145	7.59	2,551,546	21.66
1938	6,438,344	8.35	3,667,789	23.96	5,496,526	8.08	1,858,871	23.78
1939	6,899,986	8.30	4,166,301	23.34	2,431,457	8.91	2,119,183	23.14
1940	8,499,922	8.74	5,290,762	26.27	4,374,798	9.12	2,790,680	27.55
1941	9,349,914	9.27	5,720,847	30.66	5,103,951	9.60	2,963,967	29.99
1942	9,653,574	10.73	5,606,461	32.49	5,389,930	10.75	2,915,573	33.70
1943	8,801,368	12.59	5,272,830	36.87	4,238,702	11.82	2,638,144	32.08
1944	8,668,566	14.34	5,271,137	42.00	4,931,404	13.54	2,788,705	42.00
1945	9,145,673	15.98	5,600,814	41.22	5,302,325	14.89	2,901,902	40.00
1946	10,523,256	17.39	6,615,410	43.47	6,114,139	17.38	3,412,997	51.00
1947	11,484,522	20.68	7,253,671	55.67	6,784,996	20.80	3,715,842	—
1948	12,497,926	24.00	7,675,079	—	7,331,900	24.00	3,879,963	—
1949	11,850,254	23.75	7,852,998	—	6,059,483	23.75	3,686,910	—
1950	12,873,473	22.20	8,473,014	—	4,850,574	23.00	3,875,186	—
1951	15,053,919	25.37	9,314,849	—	7,412,677	25.95	4,205,446	—
1952	14,102,670	28.09	8,968,009	—	8,166,516	29.50	4,148,024	—
1953	13,380,816	27.72	9,077,063	—	5,895,592	28.80	4,132,371	—
1954	14,254,332	26.17	9,673,016	—	6,076,858	27.70	4,299,162	—
1955	15,377,280	24.80	10,150,547	—	6,665,090	26.64	4,485,385	—
1956	* —	—	—	—	7,941,991	—	4,809,051	—

* Statistiques non disponibles à date.

APPENDICE No 9
PRODUCTION DE LATTES ET DE BARDEAUX

ANNÉES	LATTES		BARDEAUX	
	PRODUCTION	VALEUR	PRODUCTION	VALEUR
1930.....	126,129,000	\$334,690.00	239,368,000	\$692,214.00
1931.....	65,612,000	157,549.00	114,303,000	431,920.00
1932.....	61,892,000	122,607.00	167,289,000	357,090.00
1933.....	41,745,000	76,776.00	228,595,000	436,580.00
1934.....	19,824,500	36,080.00	180,505,850	426,733.00
1935.....	44,682,000	84,768.00	322,172,100	627,271.00
1936.....	45,337,000	131,748.00	430,912,100	727,826.00
1937.....	90,206,000	266,107.00	415,711,000	893,778.00
1938.....	55,999,000	118,920.00	354,800,000	821,124.00
1939.....	27,572,000	62,427.00	401,607,000	716,040.00
1940.....	43,305,000	99,198.00	397,795,000	924,559.00
1941.....	34,949,000	90,163.00	334,996,000	885,088.00
1942.....	44,377,000	156,341.00	365,476,000	1,112,190.00
1943.....	23,111,000	95,230.00	332,334,000	1,240,718.00
1944.....	24,960,000	133,527.00	303,427,000	1,244,814.00
1945.....	30,556,000	163,528.00	274,681,000	1,652,225.00
1946.....	36,900,000	266,697.00	238,967,000	1,180,594.00
1947.....	44,486,000	318,042.00	260,842,000	1,348,858.00
1948.....	55,210,000	439,290.00	262,484,000	1,274,987.00
1949.....	41,198,000	328,944.00	116,830,000	754,899.00
1950.....	39,096,000	330,909.00	92,172,000	479,793.00
1951.....	38,864,000	342,734.00	102,861,000	580,367.00
1952.....	39,861,000	397,832.00	82,415,000	452,314.00
1953.....	61,881,000	630,426.00	77,809,000	437,725.00
1954.....	57,577,000	543,086.00	68,083,000	383,930.00
1955.....	60,163,000	560,599.00	74,232,000	405,997.00
1956.....	37,760,000	379,405.00	67,252,000	1,180,234.00

APPENDICE No 10
INDUSTRIE DES BOIS DE SCIAGE

ANNÉES	CAPITAL INVESTI	SALAIRES ET GAGES	VALEUR DE LA PRODUCTION
1930.....	\$15,534,068	\$3,463,460	\$14,349,164
1931.....	19,138,698	3,253,676	15,333,194
1932.....	18,754,578	2,411,358	9,946,690
1933.....	12,747,876	1,425,294	6,571,372
1934.....	9,326,108	1,583,087	7,143,396
1935.....	10,114,001	2,097,161	9,869,342
1936.....	12,289,603	2,569,181	11,871,163
1937.....	11,809,302	4,045,548	18,800,636
1938.....	11,673,370	3,793,519	17,192,384
1939.....	10,887,249	3,468,303	15,647,276
1940.....	10,872,725	5,247,711	18,229,734
1941.....	10,221,659	5,192,619	24,310,704
1942.....	12,238,988	6,971,237	34,337,741
1943.....	13,252,289	6,869,951	37,961,227
1944.....	—	8,021,746	44,487,765
1945.....	—	8,967,163	49,368,928
1946.....	—	10,888,712	56,214,616
1947.....	—	13,243,804	67,496,859
1948.....	—	12,163,450	63,256,566
1949.....	—	12,768,144	66,450,979
1950.....	—	13,518,015	65,866,314
1951.....	—	14,575,802	82,739,803
1952.....	—	14,063,289	78,490,733
1953.....	—	14,440,714	82,268,914
1954.....	—	13,336,667	74,998,484
1955.....	—	12,971,525	70,857,645
1956.....	—	15,400,054	78,766,226

APPENDICE No 11
VOLUME DES BOIS DE SCIAGE

ANNÉES	QUANTITÉS EN P.M.P.	ANNÉES	QUANTITÉS EN P.M.P.
1930.....	693,591,000	1943.....	1,035,209,000
1931.....	399,581,000	1944.....	1,069,238,000
1932.....	358,663,000	1945.....	1,107,552,000
1933.....	275,210,000	1946.....	1,224,579,000
1934.....	286,220,000	1947.....	1,308,836,000
1935.....	453,956,000	1948.....	1,195,989,000
1936.....	467,670,000	1949.....	1,270,060,000
1937.....	700,350,000	1950.....	1,154,971,000
1938.....	710,826,000	1951.....	1,239,090,000
1939.....	663,293,000	1952.....	1,173,110,000
1940.....	784,037,000	1953.....	1,234,152,000
1941.....	927,287,000	1954.....	1,127,695,000
1942.....	1,018,415,000	1955.....	1,059,038,000
		1956.....	1,135,446,000

APPENDICE No 12
LES SCIERIES

<i>Scieries</i> —			
Nombre de scieries au 1er janvier 1956	1,975		
Démolies ou incendiées au cours de l'année	280		
		1,695	
Nouvelles scieries au cours de l'année		45	
Nombre de scieries au 1er janvier 1957			1,740
<i>NOTE</i> —			
1,405 scieries stationnaires et 335 scieries portatives.			
<i>Employés</i> —			
A gages et à salaires			13,805
<i>Salaires et Gages</i> —			
Payés en 1956			\$15,400,054

APPENDICE No 13

STATISTIQUES SUR L'INDUSTRIE DES BOIS DE SCIAGE DANS LE
QUÉBEC EN 1956
BOIS DE SCIAGE ET DÉRIVÉS

PRODUITS OUVRÉS BOIS D'OEUVRE	QUANTITÉ M. p.m.p.		PRIX MOYEN M. p.m.p.	VALEUR	
	Mille p.m.p.	Mille p.m.p.		\$ Valeur au moulin	\$ Valeur au moulin
<i>Bois tendres</i>					
Pin blanc	92,075		84.		
Pruche	29,767		61.		
Épinette & sapin	645,552		66.	7,786,398	
Cèdre	12,416		55.	1,799,962.	
Pin rouge	10,060		79.	42,541,052.	
Mélèze	97		62.	683,118.	
Pin gris	85,479		60.	793,721.	
(bois tendres)	Total	875,446		6,032.	
				5,084,337.	
<i>Bois durs</i>				Total	58,694,620.
Bouleau	14,166		65.		
Merisier	123,857		87.		
Érable	33,920		74.	918,099.	
Tilleul	14,906		80.	10,766,439.	
Orme	4,384		64.	2,521,462.	
Frêne	2,195		74.	1,193,448.	
Hêtre	3,262		60.	278,535.	
Peuplier	5,361		52.	163,106.	
Tremble	19,761		50.	194,208.	
Chêne	1,610		75.	277,270.	
Noyer	72		71.	991,556.	
Cerisier	56		71.	120,365	
(bois dur)		223,550		5,125.	
				3,942.	
(Bois tendres et durs)		1,098,996		Total	17,433,555.
Bois à fuseaux (M.p.m.p.)		9,857	120.	Total	76,128,175.
Bardeaux (carrés) 67,252		6,726	5.6		1,180,234.
Lattes (mille) 37,760		7,552	8.7		379,405.
<i>Traverses</i>					326,975.
Bois tendres (nombre) 98,764		3,160	1.9		183,701.
Bois durs (nombre) 286,379		9,155	2.		567,736.
<i>Grand total en Mille p.m.p.</i>		1,135,446		<i>Grand total</i>	78,766,226.

APPENDICE No 14

RESUMÉ DE L'ÉCHELLE DE DROITS DE COUPE EN VIGUEUR AU COURS DE L'EXERCICE 1955—56 — (A. M. 433 de 1955)

I — BOIS COUPÉS DANS LES CONCESSIONS

a) *Bois à pulpe et à papier:*

a) Mesurés à la corde (128 p. c. apparents)

Epinette, Sapin.....	\$2.50 la corde
Pin gris.....	\$2.00 la corde
Peuplier, Tremble.....	\$1.00 la corde
Autres espèces.....	\$2.00 la corde

— b) Mesurés au pied cube solide:

Epinette, Sapin.....	\$2.94 le 100 p.c.
Pin gris.....	\$2.35 le 100 p.c.
Peuplier, Tremble.....	\$1.19 le 100 p.c.
Autres espèces.....	\$2.32 le 100 p.c.

Aux tarifs ci-dessus, il sera ajouté 12% pour les bois écordés à la sève et 20% pour les bois écorcés au couteau et à la plane. Se trouvent compris dans les droits de coupe, les droits ou permis imposés en vertu de la loi 10, George VI, chapitre 21.

b) *Bois de sciage:*

On entend ici les billes de 8 à 20 pieds de longueur destinées à être sciées, tranchées ou déroulées. Ces bois doivent être mesurés au mille pieds, mesure de planche "Roy". Les billes de sciage de moins de 8 pieds et de plus de vingt pieds doivent être mesurées au pied cube solide.

	LE MILLE PIED PLANCHE
Pin blanc.....	\$5.50
Pin rouge.....	\$5.00
Pin gris.....	\$3.25
Epinette.....	\$4.00
Sapin.....	\$4.00
Cèdre.....	\$3.25
Pruche.....	\$3.00
Mélèze.....	\$4.00
Merisier.....	\$6.00
Erable.....	\$5.00
Chêne.....	\$5.00
Carya.....	\$5.00
Noyer.....	\$5.00
Frêne.....	\$5.00
Hêtre.....	\$5.00
Ostryer.....	\$5.00
Cerisier.....	\$5.00
Bouleau.....	\$3.00
Tremble.....	\$3.00
Autres espèces.....	\$3.00

c) *Bois de grume* ne répondant pas aux dimensions ci-haut décrites, c'est-à-dire ayant moins de huit pieds ou plus de vingt pieds de longueur. Pin blanc, pin rouge, orme, frêne, tilleul,

Merisier, Erable.....	\$1.55 le 100 p.c.
Autres espèces.....	\$1.34 le 100 p.c.

d) <i>Bois équarris, flacheux ou méplats.</i>	
Pour toute espèce.....	\$0.15 le pied cube
e) <i>Grands bois (mesurés aux deux bouts)</i>	
Pour toute espèce.....	\$3.50 le 100 p.c.
f) <i>Bois de carbonisation et de distillation</i>	
Bouleau, Tremble, Peuplier.....	\$1.30 la corde
Autres espèces.....	\$2.00 la corde
g) <i>Bois de chauffage</i>	
Pour toute espèce.....	\$1.00 la corde
Récupérés dans les houppiers de bois de sciage.....	\$0.50 la corde
h) <i>Bois à fuseaux</i>	
Bouleau, Tremble.....	\$1.25 la corde
Autres espèces.....	\$2.00 la corde
Bouleau, Tremble.....	\$1.50 le 100 p.c.
Autres espèces.....	\$2.35 le 100 p.c.
i) <i>Traverses de chemin de fer</i>	
Pour toutes les espèces.....	\$0.22 l'unité
j) <i>Bois de clôture</i>	
Piquets ne dépassant pas huit pieds de longueur.....	\$0.05 l'unité
Piquets de 8 à 16 pieds de longueur.....	\$0.10 l'unité
Piquets et perches de plus de 16 pieds de longueur.....	\$2.50 le 100 p.c.
k) <i>Bois de bardeaux</i>	
Pour toutes les espèces.....	\$2.00 la corde

2—BOIS COUPÉS DANS LES RÉSERVES CANTONALES:

Même tarif que dans les concessions.

Frais de mesurage à la charge du permissionnaire.

3—BOIS COUPÉS SUR LES TERRES NON CONCÉDÉES ET DANS LES RÉSERVES SPÉCIALES:

a) Pour fins domestiques. Même tarif que dans les concessions. Frais de mesurage à la charge du permissionnaire.

b) Pour fins commerciales. Le double du tarif des concessions forestières. Frais de mesurage à la charge du permissionnaire.

Lorsqu'il s'agit de bois de récupération ou de bois sensiblement détériorés, et dont l'exploitation est de ce fait considérablement plus coûteuse, le ministre des terres et forêts, sur production d'un rapport d'un ingénieur forestier, est autorisé à accorder toute réduction compatible à une utilisation rationnelle et économique.

APPENDICE No 15
LISTE DES MANUFACTURIERS DE PULPE ET DE PAPIER
Pulperies — Papeteries

COMPAGNIES	DIVISIONS	ADRESSES
Anglo-Can. Pulp & Paper Co.	Québec	Boîte Postale, 1487, Québec, P.Q.
Barrett Co. Ltd.	Joliette	5551 St-Hubert St., Montréal 34
Barrett Co. Ltd.	Louiseville	5551 St-Hubert St., Montréal 34
Building Product Ltd.	Pont-Rouge	Boîte Postale 6063, Montréal
Building Product Ltd.	Ville-La-Salle	Boîte Postale 6063, Montréal
Canada Paper Co.	Windsor Mills	407 rue McGill, Montréal
Can. Int. Paper Co.	La Tuque	Edifice Sun Life, Montréal.
Can. Int. Paper Co.	Trois-Rivières	Edifice Sun Life, Montréal.
Can. Int. Paper Co.	Gatineau	Edifice Sun Life, Montréal.
International Fibre Board	Gatineau	Edifice Sun Life, Montréal.
Masonite Co. of Canada	Gatineau	Edifice Sun Life, Montréal.
Consolidated Paper Corp.	Trois-Rivières	1615 Edifice Sun Life, Montréal.
Consolidated Paper Corp.	Shawinigan Falls	1615 Edifice Sun Life, Montréal.
Consolidated Paper Corp.	Grand'Mère	1615 Edifice Sun Life, Montréal.
Consolidated Paper Corp.	Cap-de-la-Madeleine	1615 Edifice Sun Life, Montréal.
Consolidated Paper Corp.	Port-Alfred	1615 Edifice Sun Life, Montréal.
Donnacona Paper Co.	Donnacona	45, rue St-Louis, Québec, P.Q.
Donohue Brothers Ltd.	Clermont	51, rue Desjardins, Québec, P.Q.
Eddy, E.-B. Company	Hull	Hull, P.Q.
Ford, J.-E. Company Ltd.	Portneuf Station	Portneuf Station, P.Q.
Mégantic Mfg. Co.	Lac Mégantic	Lac Mégantic, P.Q.
McLaren, James Co. Ltd.	Buckingham	Buckingham, P.Q.
Price Brothers Co.	Kénogami	65, rue Ste-Anne, P.Q.
Price Brothers Co.	Riverbend	65, rue Ste-Anne, P.Q.
Price Brothers Co.	Jonquière	65, rue Ste-Anne, P.Q.
Quebec North Shore Paper Co.	Baie Comeau	680 Sherbrooke O., Montreal 2
Richmond Pulp & Paper Co.	Bromptonville	820 Edifice Sun Life, Montréal.
Ste-Anne Paper Co.	Beaupré	408 Ave. Université, Toronto.
St. Lawrence Corporation Ltd.	East Angus	820 Edifice Sun Life, Montréal.
St. Lawrence Corporation Ltd.	Dolbeau	Dolbeau, P.Q.
St. Lawrence Corporation Ltd.	Trois-Rivières	820 Edifice Sun Life, Montréal.
St. Raymond Paper Co.	Chute-Panet	1510 rue Drummond, Montréal 25.
Smith Howard Co. Ltd.	Crabtree	407 McGill, Montréal.
Sterling Paper Mills Inc.	Kingsay Falls	2340 Delorimier Ave., Montréal.
PAPETERIES		
Gair Co. of Canada	Montréal	372 Bay, Toronto, Ont.
Bennett Ltd.	Chambly Canton	Chambly Canton, P.Q.
Bishop Alpalte Paper Co.	Portneuf Station	Portneuf Station, P.Q.
Canadian Glassine Co. Ltd.	Québec	46 Avenue Industrielle, Québec.
Milmont Fibreboard Ltd.	Montréal	10,901 Dupont St., Montréal 12.
Rolland Paper Co. Ltd.	Mont-Rolland	1645 Sherbrooke, Montréal, P.Q.
Rolland Paper Co. Ltd.	St-Jérôme	1645 Sherbrooke, Montréal, P.Q.
Smith Howard Co. Ltd.	Beauharnois	407 McGill, Montréal, P.Q.
Wilson, J.-C. & Co.	Lachute Mills	1061 St-Alexandre, Montréal.
Yamaska Mills Inc.	St. Pie	St. Pie, P.Q.
PULPERIES		
Breakey John Ltd.	Breakeyville	Breakeyville, P.Q.
Can. Int. Paper Co.	Témiscamingue	Edifice Sun Life, Montréal, P.Q.
Gaspesia Sulphite Co.	Chandler	Boîte Postale 1487, Québec.
Gulf Pulp & Paper Co.	Clarke City	65 Ste-Anne, Québec.
Lake Mégantic Pulp Co.	Lac Mégantic	Lac Mégantic, P.Q.
Lotbiniere Pulp & Paper Co.	Danville	Danville, P.Q.
Mohawk Corporation Ltd.	Rivière-du-Loup	Rivière-du-Loup, P.Q.
St. Raymond Paper Co.	Desbiens	1510, rue Drummond, Montréal 25.
Soucy Flo Engr.	Chemin-du-Lac	Chemin-du-Lac, P.Q.
Wilson J.-C. & Co.	St. Jérôme	5435 rue Ferrier, Montréal, P.Q.

RAPPORT ANNUEL DU CHEF DU SERVICE DE LA PROTECTION

A l'honorable Ministre des Terres et Forêts,
Hôtel du Gouvernement,
Québec.

Monsieur le Ministre,

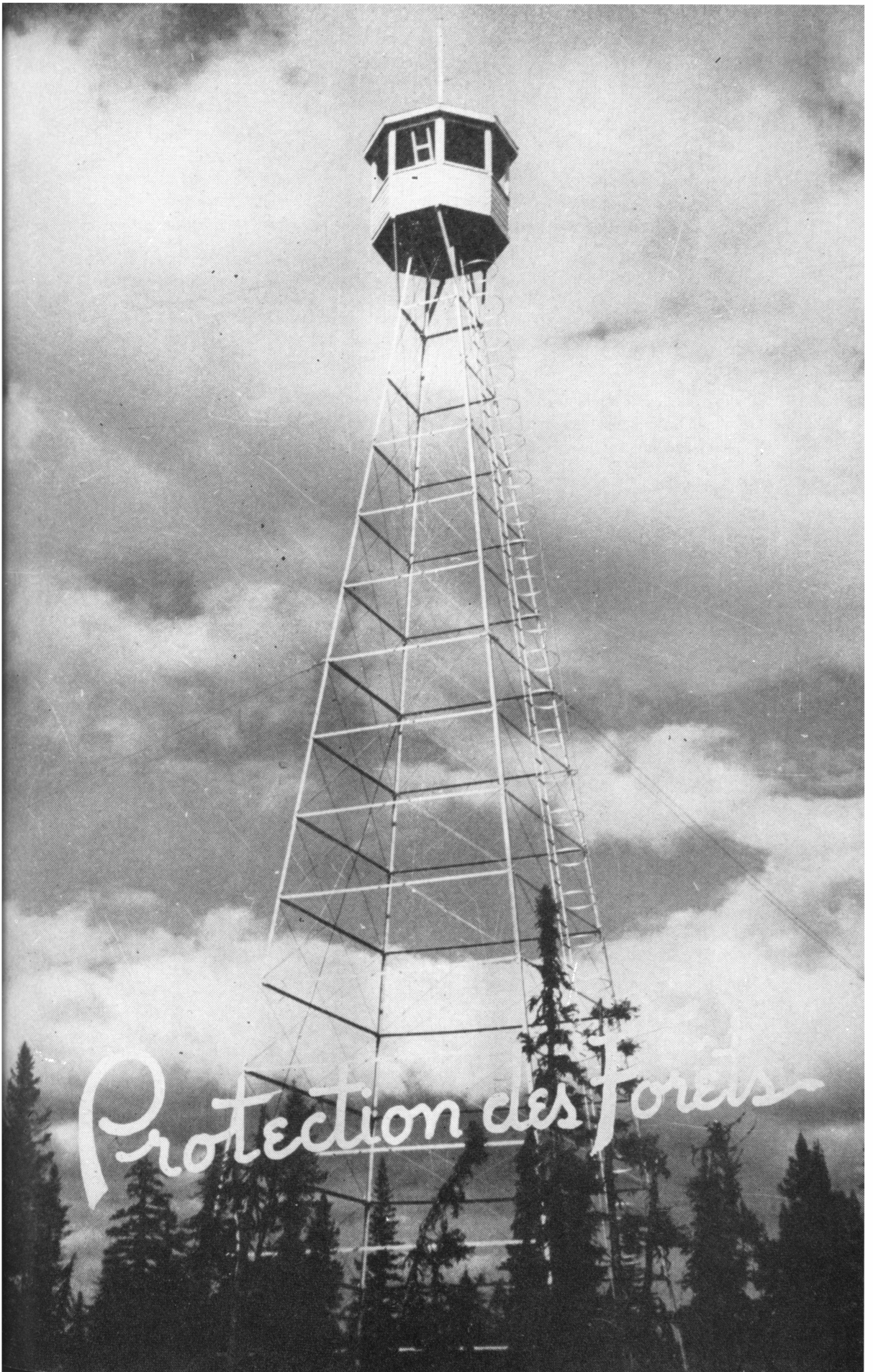
Nous avons l'honneur de vous soumettre le trente-troisième rapport du Service de la Protection pour l'année fiscale se terminant le 31 mars 1957.

Il faut remonter vingt-huit ans en arrière pour trouver une année qui a été marquée par un aussi petit nombre d'incendies. Parmi les trente-trois années qui se sont écoulées depuis sa fondation du Service de la Protection, la saison des feux de 1956 occupe le deuxième rang pour le plus petit nombre des incendies et le sixième rang pour la plus petite superficie incendiée.

Les statistiques révèlent en effet qu'on a enregistré seulement 384 feux de forêt en 1956, comparativement à 1,276 en 1955 et à une moyenne de 1,162.2 pour les dix dernières années. Quant à la superficie incendiée, elle s'est maintenue au bas niveau de 30,229.00 acres en 1956, comparativement à 549,550.50 acres en 1955 et à une moyenne de 221,844.65 acres pour les dix dernières années. Notons également qu'on a enregistré en 1956 seulement 2 feux de plus de 5,000 acres, comparativement à 12 en 1955, et seulement 5 feux de plus de 1,000 acres, comparativement à 35 en 1955. C'est la foudre qui s'est avérée cette année la plus importante cause d'incendie, tant pour le nombre des incendies, que pour la superficie incendiée.

Comme conséquence de cette diminution du nombre des incendies et de la superficie incendiée en 1956, les frais d'extinction des incendies ont diminué de \$1,706,324.91 comparativement à l'année précédente, de sorte que le coût global de la protection des forêts dans toute la Province n'a pas dépassé \$5,545,664.40, soit \$1,485,374.04 de moins qu'en 1955.

Le Service de la Protection et les autres organisations de protection forestière ont continué en 1956 leur campagne d'éducation et de publicité en faveur de la conservation des forêts. Ajoutons que cette campagne a été renforcée par une mise en vigueur rigoureuse de nos lois et règlements concernant la protection des forêts contre le feu.



Protection des Forêts

Une étape importante a été marquée en 1956 dans le domaine de la protection des forêts dans nos municipalités rurales par l'attribution d'octrois aux municipalités pour l'achat d'équipement pour le combat des feux de forêt.

Le cours de Protection des Forêts, de Duchesnay, a été donné cette année à 45 élèves, ce qui porte à 350 le nombre des gradués.

Au Bureau de Météorologie, le réseau des stations de météorologie forestière s'est accru cette année de deux autres stations, qui portent à 167 le nombre des stations de ce réseau.

Notons enfin qu'au Bureau d'Entomologie, on a continué en 1956 l'arrosage aérien des forêts de la Gaspésie ravagées par la Tordeuse des bourgeons de l'épinette. On a aussi intensifié cette année l'inventaire annuel des insectes forestiers du Québec.

NOMBRE D'INCENDIES, SUPERFICIE INCENDIÉE ET DOMMAGES CAUSÉS,
PAR ANNÉE, 1924 - 1956

ANNÉE	NOMBRE D'INCENDIES	SUPERFICIE INCENDIÉE, ACRES	DOMMAGES A LA FORÊT
1924	636	203,262.75	\$ 598,064.88
1925	607	20,130.01	29,213.72
1926	799	33,343.16	83,818.80
1927	514	40,969.34	59,896.75
1928	295	6,533.25	8,835.63
1929	426	10,494.00	10,538.25
1930	591	44,034.00	50,387.00
1931	1,020	42,485.25	49,023.13
1932	1,466	1,027,159.00	2,536,937.13
1933	1,553	113,358.00	213,228.38
1934	1,102	287,649.50	535,212.62
1935	1,277	280,295.50	577,966.95
1936	556	29,546.50	20,425.50
1937	1,033	90,286.24	268,565.25
1938	1,150	126,535.25	339,262.75
1939	856	80,300.75	148,009.00
1940	861	39,948.00	83,310.37
1941	1,710	1,590,234.25	5,932,345.37
1942	931	27,613.75	42,817.87
1943	699	48,305.75	121,675.62
1944	1,542	599,818.00	1,110,147.75
1945	996	43,688.25	66,614.37
1946	992	55,764.00	116,163.62
1947	1,111	96,919.25	203,801.75
1948	1,280	224,749.75	355,478.25
1949	1,537	137,888.00	289,336.00
1950	1,304	203,618.00	317,450.62
1951	869	267,659.75	683,799.50
1952	604	55,856.75	145,804.75
1953	2,257	574,481.75	974,800.12
1954	392	51,958.75	72,727.62
1955	1,276	549,550.50	1,444,598.37
1956	384	30,229.00	165,038.51
TOTAL . .	32,626	7,034,666.00	\$17,655,116.21
MOYENNE ANNUELLE	988.7	213,171.70	\$ 535,003.52

COÛT DE LA PROTECTION DES FORÊTS

Le coût global de la protection des forêts dans toute la Province, y compris les frais d'extinction des incendies, s'est élevé en 1956 au montant de \$5,545,664.40, soit environ 5.4 cents par acre ou \$23.25 par mille carré. A lui seul, le Service de la Protection a déboursé 54.8 pour cent de cette somme, tandis que les autres organisations de protection ont soldé la balance, soit 45.2 pour cent. Ce montant global de \$5,545,664.40 déboursé en 1956 représente une diminution de \$1,485,374.04 sur l'année précédente. A eux seuls, les frais d'extinction des incendies ont diminué de \$1,706,324.91 comparativement à l'année précédente.

Au Service de la Protection, les opérations financières se sont élevées à \$3,037,359.65, soit un budget de \$1,632,060.32, auquel s'ajoutent des dépenses de voyage pour un montant de \$250,646.81, les salaires des employés permanents pour un montant de \$481,260.28 et les salaires des employés saisonniers ou temporaires pour un montant de \$623,392.24. Ce montant global de \$3,037,359.65 déboursé par le Service de la Protection en 1956 représente une diminution de \$629,212.21 sur l'année précédente. A eux seuls, les frais d'extinction des incendies et d'aide au brûlage des abatis y ont diminué de \$601,922.34.

Chez les autres organisations de protection, les opérations financières se sont élevées à \$2,901,497.74, dont il faut déduire une somme globale de \$393,192.99, qui leur a été remboursée par le Service de la Protection, y compris des frais d'extinction d'incendies pour un montant de \$159,139.80.

COÛT DE LA PROTECTION DES FORÊTS

DESCRIPTION	SERVICE DE LA PROTECTION	ASSOCIATIONS ET CONCES- SIONNAIRES ET PROPRIÉTAIRES NON-AFFILIÉS	TOTAL
Salaires:			
Permanents	\$ 481,260.28	\$ 288,282.02	\$ 769,542.30
Saisonniers et temporaires	623,392.24	1,307,248.38	1,930,640.62
Travaux d'amélioration	180,123.70	145,300.53	325,424.23
Outillage et équipement	544,495.64	439,228.75	983,724.39
Extinction des incendies et aide au brû- lage des abatis:			
Salaires	279,325.53*	128,539.99†	407,865.52
Autres frais	216,863.13*	99,480.82†	316,343.95
Dépenses de voyage	250,646.81	59,949.97	310,596.78
Dépenses diverses	742,129.89×	274,327.48	1,016,457.37
TOTAL	\$3,318,237.22	\$2,742,357.94	\$6,060,595.16
Remboursements	\$ 280,877.57	\$ 234,053.19	\$ 514,930.76
GRAND TOTAL	\$3,037,359.65	\$2,508,304.75	\$5,545,664.40

(*) Ces montants comprennent une somme de \$300,000.00 qui a été avancée à la Laurentian Forest Protective Association Ltd. en attendant le règlement de comptes de feux de 1955 encore en suspens.

(†) Ces montants comprennent des frais d'extinctions pour une somme globale de \$73,030.35 qui ont été remboursés aux associations de protection par divers individus ou compagnies.

(×) Cette somme comprend entre autres un montant de \$311,633.31 pour frais de patrouille payés aux associations de protection, un montant de \$250,000.00 pour les arrosages aériens contre la Tordeuse des bourgeons de l'épinette, un montant de \$51,494.22 pour frais de transport, etc.

FRAIS D'EXTINCTION DES INCENDIES ET D'AIDE AU BRÛLAGE DES ABATIS

DESCRIPTION	MONTANT
Frais d'extinction des incendies combattus par les associations et les concessionnaires et propriétaires non-affiliés.....	\$ 387,160.61
Frais d'extinction remboursés par le Service de la Protection aux associations et aux concessionnaires et propriétaires non-affiliés.....	159,139.80
Frais d'extinction remboursés par divers individus ou compagnies aux associations et aux concessionnaires et propriétaires non-affiliés.....	73,030.35
Frais d'extinction acquittés par les associations et les concessionnaires et propriétaires non-affiliés..	\$ 154,990.46
Frais d'extinction des incendies combattus par le Service de la Protection.....	30,223.75
Frais d'extinction remboursés par le Service de la Protection aux associations et aux concessionnaires et propriétaires non-affiliés.....	159,139.80
Frais d'extinction acquittés par le Service de la Protection.....	189,363.55
Frais d'extinction remboursés aux associations et aux concessionnaires et propriétaires non-affiliés par divers individus ou compagnies.....	73,030.35
TOTAL.....	\$ 417,384.36
Frais d'aide au brûlage des abatis acquittés par le Service de la Protection.....	\$ 6,825.11
GRAND TOTAL.....	\$ 424,209.47

OPÉRATIONS FINANCIÈRES DU SERVICE DE LA PROTECTION

DESCRIPTION	MONTANT
Dépenses budgétaires.....	\$1,466,749.23
Honoraires pour émission de permis de brûlage... \$ 5,143.00	
Accidents du travail..... 19,392.66	
Subventions..... 275,078.54*	
Patrouille..... 311,633.31	
Assurances..... 24,721.17	
Loyers, chauffage et éclairage..... 23,877.10	
Téléphone, télégrammes et frais de poste..... 15,400.50	
Matériel: achats, entretien et réparations..... 463,860.39	
Essence et lubrifiants..... 76,769.73	
Automobiles et camions: achats, entretien et réparations..... 183,989.22	
Transport..... 51,494.22	
Provisions..... 12,524.17	
Divers..... 2,865.22	
Extinction des incendies et aide au brûlage des abatis.....	496,188.66†
Salaires..... 279,325.53	
Autres frais..... 216,863.13	
TOTAL.....	\$1,962,937.89
Remboursements.....	\$ 280,877.57
GRAND TOTAL.....	\$1,682,060.32
Salaires.....	\$1,104,652.52
Permanents..... \$481,260.28	
Saisonniers et temporaires..... 623,392.24	
Dépenses de voyage.....	250,646.81
GRAND TOTAL.....	\$3,037,359.65

(*) Cette somme comprend un montant de \$250,000.00 qui a été versé pour les arrosages aériens affectués en Gaspésie contre la Tordeuse des bourgeons de l'épinette.

(†) Cette somme comprend un montant de \$300,000.00 qui a été avancé à la Laurentian Forest Protective Association Ltd. en attendant le règlement de comptes de feux de 1955 encore en suspens.

ORGANISATIONS DE PROTECTION

Le système de protection des forêts dans la province de Québec est composé de trois catégories d'organisations, soit le Service de la Protection, les associations de protection et les concessionnaires et propriétaires non-affiliés.

Le Service de la Protection est une organisation gouvernementale établie en 1924 au sein du Département des Terres et Forêts, pour assurer la mise en vigueur des lois et règlements concernant la protection des forêts contre le feu et pour veiller à la protection des terres vacantes de la Couronne, des réserves cantonales et des territoires de colonisation. C'est lui qui exerce le contrôle de tout notre système de protection forestière. Le territoire sous sa surveillance est subdivisé en 12 districts.

Les associations de protection sont des syndicats formés de concessionnaires et propriétaires forestiers, qui se sont prévalus de leur droit de se grouper en associations pour satisfaire avec plus d'efficacité et d'économie aux exigences de la loi, qui les oblige à protéger contre le feu leurs concessions forestières ou leurs forêts privées de 2,000 acres ou plus. Elles sont au nombre de 6. Leurs frais d'opération sont assumés par leurs membres au prorata de la superficie du territoire de chacun, mais cinquante pour cent des dépenses encourues pour l'extinction des incendies leur sont remboursées par le Service de la Protection.

La troisième catégorie est composée de concessionnaires et propriétaires forestiers qui préfèrent se soumettre indépendamment à leurs obligations de protéger leurs concessions forestières ou leurs forêts privées de 2,000 acres ou plus. Ils étaient en 1956 au nombre de 34. Ils ont les mêmes obligations et jouissent des mêmes privilèges que les associations de protection.

SUPERFICIES PROTÉGÉES

Les superficies protégées en 1956 formaient une étendue de 103,616,771 acres ou 161,901.2 milles carrés. A lui seul, le Service de la Protection a assuré la surveillance de 46.0 pour cent de cette étendue. De leur côté, les associations de protection ont assuré la surveillance de 51.1 pour cent de la superficie globale, tandis que le territoire protégé par les concessionnaires et propriétaires non-affiliés ne représentait que 2.9 pour cent de cette étendue.

Pour des raisons d'économie et d'efficacité, les diverses organisations de protection ont continué en 1956 leur politique de collaboration déjà établie depuis plusieurs années. C'est ainsi que le Service de la Protection a assuré, pour le compte de 73 concessionnaires et propriétaires forestiers, la surveillance de 5,789,194 acres de terrains situés dans les cadres ou à proximité des territoires qu'il protège. De son côté, le Service de la Protection a confié aux associations

de protection la surveillance de 5,283,744 acres réparties comme suit : Laurentian Forest Protective Association, 2,940,862 acres; Lower Ottawa Forest Protective Association, 60,672 acres; Ottawa River Forest Protective Association, 405,120 acres; Price Brothers Forest Protective Association, 341,523 acres; St. Maurice Forest Protective Association, 577,966 acres; Southern St. Lawrence Forest Protective Association, 957,601 acres.

SUPERFICIES PROTÉGÉES

ORGANISATION	NOMBRE D'ACRES
SERVICE DE LA PROTECTION	47,692,925
District No 1—Abitibi.....	9,725,904
“ “ 2—Témiscamingue.....	3,595,840
“ “ 3—Gatineau.....	1,528,960
“ “ 4—Nord de Montréal.....	2,858,222
“ “ 5—Haut St-Maurice.....	4,117,888
“ “ 6—Chicoutimi.....	4,741,120
“ “ 7—Roberval.....	6,179,640
“ “ 8—Québec et Cantons de l'Est.....	2,621,465
“ “ 9—Rive-Sud.....	2,219,000
“ “ 10—Gaspésie.....	2,424,886
“ “ 11—Côte-Nord.....	5,282,560
“ “ 12—Parc des Laurentides.....	2,397,440
ASSOCIATIONS DE PROTECTION	52,891,581
Laurentian Forest Protective Association Ltd.....	15,147,992
Lower Ottawa Forest Protective Association Ltd....	11,068,800
Ottawa River Forest Protective Association Ltd....	6,124,160
Price Bros. Forest Protective Association Ltd.....	5,605,203
St. Maurice Forest Protective Association Ltd.....	9,600,000
Southern St. Lawrence Forest Protective Association Ltd.....	5,345,426
CONCESSIONNAIRES ET PROPRIÉTAIRES NON-AFFILIÉS (34) ..	3,032,265
TOTAL	103,616,771

PERSONNEL

Le personnel régulier des diverses organisations de protection formait en 1956 un total de 2,747, soit 377 inspecteurs et 2,370 gardes-feu. Les 151 inspecteurs et 879 gardes-feu du Service de la Protection étaient assistés de 448 sous-gardes-feu, qui ne sont pas considérés comme des employés réguliers, mais plutôt comme des émetteurs de permis de brûlage moyennant une rétribution nominale. Ils peuvent être appelés dans certains cas à émettre des permis de circulation et leurs services peuvent être requis occasionnellement, avec rémunération additionnelle, soit pour l'aide au brûlage des abatis, pour le combat des incendies, pour la patrouille en cas d'alerte ou en remplacement d'un garde-feu régulier, etc. C'est une fonction qui n'a sa raison d'être que dans les régions de colonisation, mais elle tend à disparaître graduellement.

Le personnel régulier des organisations de protection était assisté de 936 émetteurs de permis de circulation en 1956. Ces derniers sont en grande partie des secrétaires de clubs de chasse et de pêche, des gardiens de barrières, des résidents riverains de la forêt, etc., qui sont légalement autorisés à émettre des permis de circulation avec ou sans rémunération spéciale.

Au personnel régulier des organisations de protection s'ajoutent aussi 2,888 inspecteurs ou gardes-feu auxiliaires. Ces derniers ne sont généralement pas des employés des organisations de protection. Ce sont plutôt des officiers de compagnies, des fonctionnaires, des gardiens de clubs de chasse et de pêche, des ingénieurs, des arpenteurs, etc., auxquels on accorde une nomination d'officiers auxiliaires ne comportant pas de rémunération.

Ces 2,888 inspecteurs ou gardes-feu auxiliaires comprennent un total de 21 inspecteurs et 125 gardes-feu, qui ont été nommés dans une trentaine de nos municipalités rurales.

Si l'on ajoute le nombre des sous-gardes-feu, des émetteurs de permis de circulation et des inspecteurs et gardes-feu auxiliaires au personnel régulier des diverses organisations de protection, l'on constate qu'un total de 7,019 personnes ont été directement ou indirectement employés à la protection des forêts en 1956. Mentionnons également qu'un total de 5,611 combattants ont été embauchés en 1956, pour travailler pendant 290,664 heures à l'extinction des incendies.

EFFECTIF DU PERSONNEL

ORGANISATION	RÉGULIERS		SOUS- GARDES- FEU	ÉMET- TEURS DE PERMIS DE CIRCULA- TION	AUXILIAIRES	
	INSPEC- TEURS	GARDES- FEU			INSPEC- TEURS	GARDES- FEU
<i>Service de la Protection</i>						
Bureau-chef.....	26	-	-	18	136*	493*
District No 1.....	14	125	3	5	7	76
" " 2.....	10	100	-	21	1	7
" " 3.....	7	17	80	10	-	-
" " 4.....	11	37	136	7	1	11
" " 5.....	5	35	-	7	9	35
" " 6.....	9	78	27	50	4	37
" " 7.....	11	104	-	18	-	13
" " 8.....	5	27	105	-	2	13
" " 9.....	8	40	15	5	-	18
" " 10.....	19	113	76	5	-	77
" " 11.....	13	47	6	7	5	29
" " 12.....	13	156	-	29	-	-
TOTAL.....	151	879	448	182	165	809
<i>Associations de protection</i>						
Laurentian F.P. Ass... 49	462	-	115	104	389	
Lower Ottawa F.P. Ass. 42	206	-	151	106	218	
Ottawa River F.P. Ass.. 24	145	-	9	-	96	
Price Bros. F.P. Ass.... 19	154	-	67	45	104	
St. Maurice F.P. Ass.... 37	325	-	225	69	267	
So. St. Lawrence F.P. Ass..... 12	81	-	132	27	303	
TOTAL.....	183	1,373	-	699	351	1,377
Concessionnaires et pro- priétaires non-affiliés...	43	181	-	55	15	171
GRAND TOTAL.....	377	2,370	448	936	531	2,357
TOTAL: Réguliers.....	2,747					
TOTAL: Sous-gardes-feu			448			
TOTAL: Emetteurs de permis de circulation...				936		
TOTAL: Auxiliaires.....					2,888	

* Ces chiffres comprennent les 21 inspecteurs et 125 gardes-feu auxiliaires nommés dans les municipalités rurales.

ÉQUIPEMENT

L'équipement des diverses organisations de protection comprenait en 1956 un total de 500 tours d'observation, 9,383 milles de lignes téléphoniques, 164 stations de météorologie, 1,886 pompes à moteur, 3,007,727 pieds de boyau à incendie, 10,969 sacs à eau avec gicleur, 9,986 réservoirs à eau avec gicleur, 67 automobiles, 412 camions, 41 camions-citernes et 546 appareils de radio, y compris 419 stations radiophoniques, sans compter des quantités considérables de pelles, haches, pioches, râtaux, sciottes, chaudières, brûleurs à déchets, réservoirs à relais, tentes, batteries de cuisine, canots et autres embarcations, etc.

ÉQUIPEMENT DES ORGANISATIONS DE PROTECTION

ORGANISATION	TOURS D'OBSERVATION	MILLES DE LIGNES TÉLÉPHONIQUES	STATIONS DE MÉTÉOROLOGIE	POMPES À MOTEUR	BOYAUX DE 1/2" LONGUEUR, EN PIEDS	SACS À EAU AVEC GICLEUR	RÉSÉROIRS À EAU AVEC GICLEUR	AUTOMOBILES	CAMIONS	CAMIONS-CITERNES	RADIO	
											NOMBRE D'APPAREILS	NOMBRE DE STATIONS
<i>Service de la Protection</i>												
District No 1.....	23	122	6	114	200,000	459	963	1	20	1	50	40
" " 2.....	8	16	6	84	132,550	125	858	-	14	2	18	14
" " 3.....	1	2	2	26	40,850	107	82	-	3	-	-	-
" " 4.....	7	47	5	74	122,119	378	710	-	15	1	6	5
" " 5.....	11	102	2	28	45,100	64	109	-	2	-	20	9
" " 6.....	13	63	5	84	104,000	745	190	1	13	1	36	27
" " 7.....	19	38	5	89	102,250	233	358	-	14	1	35	30
" " 8.....	1	2	6	62	94,013	218	613	-	10	-	1	1
" " 9.....	2	71	4	54	97,625	216	674	1	12	1	3	3
" " 10.....	-	215	13	131	235,248	309	764	-	26	3	-	-
" " 11.....	7	4	5	59	80,850	240	17	-	16	-	24	15
" " 12.....	17	641	6	72	80,400	343	169	1	22	-	7	6
Bureau-chef.....	-	-	-	92	53,000	61	117	4	14	1	51	2
TOTAL.....	109	1,323	65	969	1,388,005	3,498	5,624	8	181	11	251	152
<i>Associations de protection</i>												
Laurentian F.P. Ass.....	115	1,493	41	209	291,150	822	1,905	-	54	9	119	118
Lower Ottawa F.P. Ass.....	67	1,864	14	201	390,580	1,123	946	1	33	7	100	86
Ottawa River F.P. Ass.....	45	712	10	101	191,400	453	48	2	12	-	45	40
Price Bros. F.P. Ass.....	24	640	9	87	160,975	1,091	256	2	11	-	9	7
St. Maurice F.P. Ass.....	88	1,478	13	147	278,125	2,270	152	4	21	10	17	14
So. St. Lawrence F.P. Ass.....	31	631	6	60	137,400	1,064	434	2	35	1	-	-
TOTAL.....	370	6,818	93	805	1,449,630	6,823	3,741	11	176	27	290	265
Concessionnaires et propriétaires non-affiliés.....	21	1,242	6	112	170,092	648	621	48	55	3	5	2
GRAND TOTAL.....	500	9,383	164	1,886	3,007,727	10,969	9,986	67	412	41	546	419

TRAVAIL EXÉCUTÉ

Le travail effectué par le personnel des diverses organisations de protection consiste dans l'aménagement et l'entretien de facilités de transport, la construction et l'entretien de lignes téléphoniques, de tours d'observation, de camps et d'autres bâtisses, le maintien en bon état de l'équipement, la patrouille des terrains protégés, l'extinction des incendies, la surveillance sur les tours d'observation, le contrôle du brûlage des abatis y compris l'aide au brûlage, le contrôle de la circulation et de la cueillette des fruits sauvages, les observations météorologiques, le prélèvement d'échantillons pour l'inventaire des insectes forestiers, l'inspection des scieries, des voies ferrées, des locomotives, etc., la mise en vigueur des lois et règlements concernant la protection des forêts contre le feu, etc.

En 1956, un total de 321,097 jours de travail a été compilé. De ce total, 0.8 pour cent a été employé à couper de nouveaux portages, 2.0 pour cent à nettoyer d'anciens portages, 5.3 pour cent à la construction et à l'entretien de lignes téléphoniques, 0.9 pour cent à la construction et à l'entretien de tours d'observation, 4.5 pour cent à la construction et à l'entretien de bâtisses, 27.9 pour cent à des patrouilles, 0.6 pour cent à l'extinction des incendies, 10.4 pour cent à la surveillance dans les tours d'observation, 5.4 pour cent à des inspections, 9.6 pour cent à la surveillance des barrières, 17.8 pour cent aux postes de protection et 14.8 pour cent à des travaux divers.

En 1956 également, une distance globale de 5,010,681 milles a été parcourue par le personnel des diverses organisations de protection. De ce total, 8.8 pour cent a été parcouru à pied, 1.0 pour cent avec cheval, 1.7 pour cent en avion, 79.5 pour cent en automobile, 0.2 pour cent en bicyclette, 2.1 pour cent en draine ou en chemin de fer et 6.7 pour cent en canot ou en yacht.

Les employés des diverses organisations de protection ont posé en 1956 un total de 63,909 affiches et coupé ou nettoyé 97,619 arpents de portages.

Les organisations de protection ont émis en 1956 un total de 8,561 permis de brûlage autorisant l'élimination par le feu de 17,114 acres d'abatis ou d'autres déchets ligneux. Ce contrôle du brûlage des abatis a nécessité un total de 16,555 inspections, dont 10,332 avant le brûlage et 6,223 après le brûlage. Plusieurs colons parmi les détenteurs de ces permis ont bénéficié d'une assistance spéciale du Service de la Protection pour effectuer sans danger le brûlage de leurs déchets. Cette aide au brûlage des abatis consiste à prêter des outils ou à déléguer un garde-feu ou un sous-garde-feu ou une équipe d'hommes sous la conduite d'un garde-feu ou d'un sous-garde-feu, à quiconque n'est pas en mesure de faire le brûlage de son abatis sans danger que le feu ne gagne la forêt. En 1956, cette aide au brûlage des abatis a coûté \$6,825.11 au Service de la Protection.

Les organisations de protection ont aussi émis en 1956 un total de 646,311 permis de circulation en forêt, en vertu desquels on a alloué aux voyageurs un total de 8,374,188 jours en forêt. Notons également que les gardes-feu ont visé les permis de 536,908 voyageurs en forêt. En plus de ces permis de circulation proprement dits, les gardes-feu du District No 12 (Parc des Laurentides) du Service de la Protection ont émis des permis de traversée en forêt pour un total de 1,497,235 personnes durant la saison des feux de 1956. Ajoutons que les employés du Département de la Chasse et des Pêcheries ont également émis durant la saison de protection de 1956 des permis de traversée pour un total de 291,631 véhicules transportant 751,437 personnes dans le Parc de la Gaspésie et dans les réserves de pêche La Vérendrye et Chibougamau. Si l'on ajoute le nombre de jours-hommes alloués en forêt en vertu de ces permis de traversée dans les parcs et réserves aux 8,374,188 jours-hommes alloués en forêt en vertu des permis de circulation proprement dits et aux 268,174 jours-hommes également alloués en forêt en vertu des permis de cueillette des fruits sauvages, l'on constate qu'on a exercé en 1956 le contrôle de plus de 10,000,000 de jours-hommes de circulation en forêt.

On a continué en 1956 le mode de surveillance des cueilleurs de bleuets en vigueur depuis quelques années. Ce contrôle de la cueillette des bleuets et autres fruits sauvages consiste à surveiller les allées et venues des cueilleurs au moyen d'un permis de cueillette. Ce permis tient lieu de permis de circulation; il autorise le permissionnaire et les membres de son groupe à aller et séjourner en un endroit mentionné sur le permis, mais exclusivement pour y cueillir des bleuets ou autres fruits sauvages. Un seul permis n'est émis pour une même famille ou un même groupe et le permissionnaire est tenu responsable pour toute infraction aux stipulations du permis, commise par lui-même ou les membres de son groupe. En 1956, on a émis à cet effet un total de 5,268 permis, pour autoriser 21,453 personnes à aller cueillir des bleuets et autres fruits sauvages dans les régions sauvegardées durant un total de 268,174 jours. Sans compter les argents dépensés à cette fin sur son propre territoire, le Service de la Protection a remboursé aux associations de protection la somme de \$7,749.96. Notons que l'Office Provincial des Statistiques a compilé pour la même période une récolte de 4,875,993 livres de bleuets, qui ont rapporté aux cueilleurs la somme de \$1,072,718.00.

DISTRIBUTION DES JOURS DE TRAVAIL DU PERSONNEL DES ORGANISATIONS DE PROTECTION

ORGANISATION	À COUPER DE NOUVEAUX PORTAGES	À NETTOYER D'ANCIENS PORTAGES	À LA CONSTRUCTION ET À L'ENTRETIEN			À LA PATROUILLE	AUX TRAVAUX D'EXTINCTION	À LA SURVEILLANCE SUR TOUS D'OBSERVATION	À L'INSPECTION	AUX BARRIÈRES	AUX POSTES	À DIVERS TRAVAUX	TOTAL
			DE LIGNES TÉLÉPHONIQUES	DE TOURS D'OBSERVATION	DE BÂTIMENTS								
<i>Service de la Protection</i>													
District No 1.....	73	269	118	132	850	3,060	8	832	837	1,627	1,693	3,159	12,658
" " 2.....	36	158	76	44	143	2,925	57	416	11	730	3,694	2,802	11,092
" " 3.....	-	-	53	-	-	1,300	31	154	792	-	1,102	173	3,605
" " 4.....	-	112	227	14	99	2,766	293	415	499	-	1,914	999	7,338
" " 5.....	-	80	106	23	470	319	2	110	81	-	2,053	744	3,988
" " 6.....	1	-	59	126	174	3,059	117	447	1,369	465	1,626	2,217	9,660
" " 7.....	19	79	47	238	390	2,808	53	994	418	2,907	1,052	2,945	11,950
" " 8.....	14	5	6	-	5	2,624	93	126	300	156	844	550	4,723
" " 9.....	1	7	21	68	293	2,576	58	105	304	180	3,425	572	7,610
" " 10.....	-	-	150	-	3	9,273	102	-	1,997	-	4,885	227	16,637
" " 11.....	7	33	21	37	42	1,468	15	2,226	42	-	879	223	4,993
" " 12.....	30	357	799	145	1,754	4,812	78	256	904	5,959	3,204	8,110	26,408
TOTAL.....	181	1,100	1,683	827	4,223	36,990	907	6,081	7,554	12,024	26,371	22,721	120,662
<i>Associations de protection</i>													
Laurentian F. P. Ass.....	184	795	1,691	1,101	5,539	16,705	390	8,429	2,774	5,813	9,791	7,426	60,638
Lower Ottawa F. P. Ass.....	251	1,009	2,492	258	1,112	5,480	140	5,423	2,201	3,633	4,147	4,057	30,203
Ottawa River F. P. Ass.....	64	855	1,639	239	1,149	3,252	275	3,077	593	504	2,347	3,887	17,881
Price Bros. F. P. Ass.....	83	70	1,348	60	907	6,441	44	1,359	1,242	2,818	3,282	1,793	19,447
St. Maurice F. P. Ass.....	38	805	6,919	188	913	9,756	74	5,609	1,808	1,218	6,154	4,284	37,766
So. St. Lawrence F. P. Ass..	-	257	852	148	408	5,634	154	3,004	206	2,490	3,041	1,725	18,019
TOTAL.....	620	3,791	14,941	1,994	10,028	47,268	1,177	26,901	8,824	16,476	28,762	23,172	183,954
Concessionnaires et propriétaires non-affiliés.....	1,630	1,517	294	24	140	5,273	12	578	885	2,261	2,187	1,680	16,481
GRAND TOTAL.....	2,431	6,408	16,918	2,845	14,391	89,531	2,096	33,560	17,263	30,761	57,320	47,573	321,097
POURCENTAGE.....	0.8	2.0	5.3	0.9	4.5	27.9	0.6	10.4	5.4	9.6	17.8	14.8	100.0

TRAVAIL EXÉCUTÉ PAR LE PERSONNEL DES ORGANISATIONS DE PROTECTION

ORGANISATION	DISTANCE PARCOURUE EN MILLES							NOMBRE D'AFFICHES POSÉES	NOMBRE D'ARPENTS		
	À PIED	AVEC CHEVAL	EN AVION	EN AUTO	EN BICYCLETTE	EN DRAINNE OU CHEMIN DE FER	EN CANOT OU YACHT		TOTAL	NOUVEAUX PORTAGES COUPÉS	ANCIENS PORTAGES NETTOYÉS
<i>Service de la Protection</i>											
District No 1.....	9,558	504	5,722	161,088	776	6,802	14,188	198,638	2,212	-	554
" " 2.....	9,333	-	1,522	159,219	-	1,731	9,669	181,474	2,466	5	75
" " 3.....	726	8	186	82,876	-	-	3	83,799	1,067	-	5
" " 4.....	3,476	26	-	205,664	-	94	1,258	210,518	3,146	-	210
" " 5.....	2,245	-	10,372	2,988	-	3,836	6,016	25,457	818	-	416
" " 6.....	5,524	776	9,824	120,343	-	-	23,016	159,483	1,284	1	152
" " 7.....	5,449	3,057	3,133	142,952	-	284	8,490	163,365	567	71	-
" " 8.....	3,850	1,558	-	160,786	-	96	32	166,322	1,112	9	40
" " 9.....	3,525	2,745	-	192,539	-	-	2	198,811	2,679	-	103
" " 10.....	6,331	17,357	-	371,566	-	604	-	395,858	937	-	-
" " 11.....	4,062	-	17,105	31,563	-	916	10,350	63,996	781	51	618
" " 12.....	35,433	1,726	-	234,626	-	2,625	18,603	293,013	868	-	-
TOTAL.....	89,512	27,757	47,864	1,866,210	776	16,988	91,627	2,140,734	17,937	137	2,173
<i>Associations de protection</i>											
Laurentian F. P. Ass.....	98,022	397	22,874	643,815	1,949	9,334	69,879	846,270	13,500	23	294
Lower Ottawa F. P. Ass...	44,148	36	5,325	382,735	-	537	58,447	491,228	5,600	1,863	53,934
Ottawa River P. F. Ass...	21,664	680	1,559	109,401	-	1,141	37,019	171,464	3,260	660	17,752
Price Bros. F. P. Ass.....	30,198	2,708	2,406	217,376	8,028	-	40,351	301,067	5,530	100	222
St. Maurice F. P. Ass....	117,868	4,997	-	372,371	-	8,567	30,456	534,259	14,075	407	12,204
So. St. Lawrence F. P. A.	12,581	13,332	-	235,955	-	17,760	2,871	282,499	2,284	-	442
TOTAL.....	324,481	22,150	32,164	1,961,653	9,977	37,339	239,023	2,626,787	44,249	3,053	84,848
Concessionnaires et proprié- taires non-affiliés.....	28,274	583	2,600	157,445	-	48,419	5,839	243,160	1,723	2,756	4,652
GRAND TOTAL.....	442,267	50,490	82,628	3,985,308	10,753	102,746	336,489	5,010,681	63,909	5,946	91,673
POURCENTAGE.....	8.8	1.0	1.7	79.5	0.2	2.1	6.7	100.0	-	-	-

ÉMISSION DE PERMIS

ORGANISATION	PERMIS DE BRÛLAGE				PERMIS DE CIRCULATION			PERMIS DE CUEILLETTE DE FRUITS SAUVAGES		
	NOMBRE DE PERMIS ÉMIS	ACRES BRÛLÉS	LOTS VISITÉS AVANT LE BRÛLAGE	LOTS VISITÉS APRÈS LE BRÛLAGE	NOMBRE DE PERMIS ÉMIS	NOMBRE DE JOURS ALLOUÉS EN FORÊT	NOMBRE DE PERMIS VISÉS	NOMBRE DE PERMIS ÉMIS	NOMBRE DE PERSONNES ADMISES	NOMBRE DE JOURS ALLOUÉS EN FORÊT
<i>Service de la Protection</i>										
District No 1.....	529	669	822	321	17,749	189,837	17,707	226	711	3,712
" " 2.....	1,024	1,941	1,664	718	7,057	49,029	4,347	872	3,246	22,722
" " 3.....	53	56	54	33	81	152	162	-	-	-
" " 4.....	1,302	2,739	1,146	705	504	591	119	-	-	-
" " 5.....	4	5	-	-	273	2,633	101	3	8	147
" " 6.....	113	118	29	6	7,221	39,874	517	154	718	27,118
" " 7.....	131	505	254	242	9,191	181,215	2,829	665	3,207	80,175
" " 8.....	687	2,130	1,159	565	441	252	7	-	-	-
" " 9.....	1,499	2,975	1,320	1,024	1,091	1,860	25	-	-	-
" " 10.....	2,151	3,624	2,638	1,366	1,686	4,531	335	-	-	-
" " 11.....	15	21	13	11	1,762	22,675	480	128	380	146
" " 12.....	-	-	-	-	25,489	684,992	20,956	-	-	-
TOTAL.....	7,508	14,783	9,099	4,991	72,545	1,177,641	47,585	2,048	8,270	134,020
<i>Associations de protection</i>										
Laurentian F. P. Ass.....	761	2,111	998	998	134,597	2,158,383	174,708	949	4,411	44,983
Lower Ottawa F. P. Ass....	38	26	21	18	88,137	889,498	82,404	689	2,762	36,013
Ottawa River F. P. Ass.....	35	15	35	35	21,599	256,099	9,304	-	-	-
Price Bros. F. P. Ass.....	30	47	-	-	110,256	946,558	108,625	186	1,130	9,535
St. Maurice F. P. Ass.....	164	129	164	164	134,394	1,790,975	78,865	289	1,393	19,548
So. St. Lawrence F. P. A....	-	-	-	-	79,675	1,121,224	30,319	1,070	3,361	22,500
TOTAL.....	1,028	2,328	1,218	1,215	568,658	7,162,737	484,225	3,183	13,057	132,579
Concessionnaires et proprié- taires non-affiliés.....	25	3	15	17	5,108	33,810	5,098	37	126	1,575
GRAND TOTAL.....	8,561	17,111	10,332	6,223	646,311	8,374,188	536,908	5,268	21,453	268,174

PROTECTION DES FORÊTS SUR LE PARCOURS DES CHEMINS DE FER

Etant donné que le passage d'un chemin de fer en forêt contribue à augmenter les risques et dangers d'incendie, plusieurs articles de la loi concernant la protection des forêts contre le feu imposent aux compagnies de chemins de fer l'obligation de veiller à la protection des forêts qu'ils traversent. Des ordonnances ont aussi été promulguées par la Commission fédérale des Transports et la Régie provinciale des Transports, afin de définir les mesures de précautions auxquelles sont tenues de se conformer les compagnies de chemins de fer sous leur juridiction respective.

Chaque année, un inspecteur du Service de la Protection s'occupe de vérifier l'état des appareils de prévention requis sur les locomotives et autres véhicules ferroviaires. Notons à ce sujet qu'en vertu des amendements apportés en 1954 à notre loi concernant la protection des forêts contre le feu, ce travail de vérification s'applique dorénavant à toute locomotive à vapeur ou à moteur diesel et à tout autre véhicule utilisé sur un chemin de fer. Mentionnons également que, par suite des développements industriels réalisés en ces dernières années, plusieurs nouvelles lignes de chemins de fer se sont ajoutées à notre réseau ferroviaire. Signalons enfin que, par suite de la diesélisation de nos chemins de fer, un grand nombre de locomotives à moteur diesel se sont ajoutées aux locomotives à vapeur déjà existantes. C'est ce qui explique que le nombre des locomotives et autres véhicules ferroviaires examinés augmente sans cesse depuis quelques années. Il s'est élevé à 1,212 en 1956, comparativement à 1,050 en 1955, à 861 en 1954 et à 772 en 1953.

Parallèlement, le nombre des véhicules ferroviaires jugés en mauvaise condition a encore augmenté en 1956. Il s'est en effet élevé à 223, ou 18.4 pour cent, en 1956, comparativement à 9.3 pour cent en 1955, à 14.2 pour cent en 1954 et à seulement 3.1 pour cent en 1953. Cette augmentation est en grande partie attribuable au fait qu'un grand nombre de nouvelles locomotives à moteur diesel n'étaient pas pourvues d'appareils pour prévenir l'échappement du feu ou des étincelles. Le pourcentage des locomotives en mauvaise condition ne s'est en effet élevé qu'à 7.6 dans le cas des locomotives à vapeur, comparativement à 45.5 dans le cas des locomotives à moteur diesel. Notons à ce sujet qu'en général les compagnies de chemins de fer privés se sont conformées aux exigences de notre loi concernant la protection des forêts contre le feu, en ce qui a trait aux locomotives à moteur diesel. Malheureusement la Commission fédérale des Transports n'a pas encore révisé ses règlements de façon à obliger les compagnies de chemins de fer sous sa juridiction à se conformer aux nouvelles exigences de notre loi à ce sujet. C'est ce qui explique qu'un si grand nombre des locomotives à moteur diesel de nos grandes compagnies

de chemins de fer publics ont été jugées en mauvaise condition. Il est donc à souhaiter que la Commission fédérale des Transports consente à modifier son ordonnance, afin de parer aux conditions nouvelles créées par l'introduction des locomotives à moteur diesel.

Chaque année également, une trentaine d'inspecteurs des diverses organisations de protection forestière sont désignés par la Commission fédérale des Transports pour vérifier l'état de l'emprise des voies ferrées et pour enquêter sur les incendies allumés sur le parcours des chemins de fer publics. Notons à ce sujet qu'en 1956, 30 incendies ayant originé en deçà de 300 pieds des voies de chemins de fer publics ont été rapportés à la Commission fédérale des Transports, comparativement à 33 en 1955. Ces incendies n'ont brûlé qu'une superficie de 225.25 acres et causé que \$375.00 de dommages, comparativement à une superficie de 298 acres et à des dommages évalués à \$1,045.00 en 1955.

ÉTAT DES LOCOMOTIVES ET AUTRES VÉHICULES FERROVIAIRES

PROPRIÉTAIRE	EN BONNE CONDITION		EN MAUVAISE CONDITION		TOTAL
	Vapeur	Diesel	Vapeur	Diesel	
LOCOMOTIVES					
<i>Commission fédérale des Transports</i>					
Canadian National Rys.....	384	35	27	92	538
Canadian Pacific Ry.....	279	-	27	67	373
Quebec Central Ry.....	25	-	1	-	26
Quebec North Shore & Labrador Ry..	2	132	-	-	134
Delaware & Hudson Ry.....	-	1	-	-	1
Central Vermont Ry.....	-	1	-	-	1
New York Central Ry.....	-	5	-	2	7
Grand Trunk Ry.....	-	-	-	1	1
<i>Régie provinciale des Transports</i>					
Roberval & Saguenay Ry.....	6	14	3	-	23
Donnacona Paper Co.....	5	-	-	-	5
Alma & Jonquière Ry.....	-	6	-	-	6
Gulf Pulp & Paper Co.....	4	-	-	-	4
TOTAL.....	705	194	58	162	1,119
AUTRES VEHICULES FERROVIAIRES					
<i>Commission fédérale des Transports</i>					
Canadian National Rys.....	18	-	2	-	20
Canadian Pacific Ry.....	6	-	-	-	6
Quebec North Shore & Labrador Ry.	47	-	-	-	47
<i>Régie provinciale des Transports</i>					
Donnacona Paper Co.....	13	-	-	-	13
Alma & Jonquière Ry.....	3	-	-	-	3
Gulf Pulp & Paper Co.....	3	-	1	-	4
TOTAL.....	90	-	3	-	93
GRAND TOTAL.....	795	194	61	162	1,212

INCENDIES ALLUMÉS SUR LE PARCOURS DES CHEMINS DE FER PUBLICS

CAUSES	NOMBRE D'INCENDIES	SUPERFICIE INCENDIÉE, ACRES	EVALUATION DES DOMMAGES
Trains et employés des chemins de fer...	23	182.00	\$ 100.00
Causes étrangères aux opérations du transport.....	7	43.25	275.00
TOTAL.....	30	225.25	\$ 375.00

PROTECTION DES FORÊTS DANS LES MUNICIPALITÉS RURALES

Le Service de la Protection s'est efforcé depuis quelques années, avec le concours de l'Association Forestière Québécoise, de persuader les municipalités rurales à assurer la protection de leurs boisés contre le feu. Malgré leur valeur commerciale et leur importance économique, aucune prescription de la loi n'oblige en effet les propriétaires des boisés de ferme à les protéger contre le feu. Mais les revenus appréciables que les cultivateurs retirent de ces boisés a heureusement incité plusieurs municipalités à s'organiser pour assurer cette protection.

Afin d'intéresser les municipalités à s'organiser à cette fin, le Ministre des Terres et Forêts a résolu de leur rembourser 50 pour cent de leurs déboursés pour l'achat d'équipement pour combattre les incendies, jusqu'à concurrence de \$1,000.00 par municipalité. Pour avoir droit à un tel remboursement, chaque municipalité doit toutefois satisfaire aux conditions suivantes : a) que le conseil municipal ait démontré durant au moins un an son intérêt en la matière, en décrétant la mise en vigueur des lois et règlements concernant la protection des forêts contre le feu; b) qu'au cours de cette première année, le conseil municipal ait demandé au Ministre des Terres et Forêts de ratifier la nomination de gardes-feu pour le compte de la municipalité; c) que la municipalité ait soumis au Service de la Protection à la fin de cette première saison de protection forestière, un rapport sur les activités de ses gardes-feu, y compris le nombre de permis de circulation ou de brûlage émis, le nombre de jours alloués en forêt en vertu de ces permis de circulation, le nombre d'acres brûlés en vertu de ces permis de brûlage, le nombre de jours de patrouille ou de combat des incendies, le nombre et l'étendue des incendies combattus, etc.

Déjà en 1956, 27 municipalités rurales ont jeté les bases d'une organisation pour la protection de leurs boisés de ferme, c'est-à-dire qu'elles ont nommé 146 gardes-feu, qui étaient chargés de mettre en vigueur les lois et règlements concernant la protection des forêts contre le feu et de combattre les feux de forêt dans les limites de leurs municipalités respectives. Pour la première fois en 1956, 11 municipalités ont obtenu du Service de la Protection un remboursement pour l'achat de matériel de combat des incendies, pour un montant global de \$7,878.54.

Il reste beaucoup à faire pour que toutes les municipalités soient organisées pour la protection de leurs boisés contre le feu. Mais déjà plusieurs municipalités ont réalisé la nécessité de protéger leurs terres à bois et le jour n'est peut-être pas loin, où le garde-feu municipal marquera une étape importante dans le domaine de la protection de nos forêts contre le feu.

INFRACTIONS AUX LOIS ET RÈGLEMENTS

CONCERNANT LA PROTECTION DES FORÊTS CONTRE LE FEU

La mise en vigueur des lois et règlements concernant la protection des forêts contre le feu constitue l'une des tâches importantes du personnel préposé à la protection des forêts. Cette activité a revêtu une importance particulière depuis la dernière révision de notre code de protection forestière. Ajoutons que cette révision a été suivie d'une mise en vigueur rigoureuse de cette nouvelle législation.

Les diverses organisations de protection des forêts ont rapporté en 1956 un total de 329 plaintes pour infractions aux lois et règlements, comparativement à 419 en 1955, 286 en 1954 et 596 en 1953. De ces 329 plaintes, 121 ou 36.8 pour cent, furent logées par les employés du Service de la Protection et 208, ou 63.2 pour cent, furent portées par le personnel des associations de protection forestière.

NOMBRE DE PLAINTES PAR MOIS

MOIS	NOMBRE	POURCENTAGE
Mai.....	29	8.8
Juin.....	47	14.3
Juillet.....	77	23.4
Août.....	119	36.2
Septembre.....	30	9.1
Octobre.....	23	7.0
Novembre.....	4	1.2
TOTAL.....	329	100.0

C'est durant le mois d'août qu'on a enregistré en 1956 le plus grand nombre de plaintes, soit 36.2 pour cent. Le mois de juillet suit avec 23.4 pour cent, puis viennent ensuite les mois de juin avec 14.3 pour cent, septembre avec 9.1 pour cent, mai avec 8.8 pour cent, octobre avec 7.0 pour cent et novembre avec 1.2 pour cent.

CAS D'INFRACTION RAPPORTÉS

CAUSE	NOMBRE	POURCENTAGE
Feux allumés sans permis.....	8	2.4
Feux allumés avant l'heure prescrite.....	14	4.3
Feux échappés par manque de surveillance.....	3	0.9
Circulation en forêt sans permis (la forêt étant ouverte à la circulation).....	173	52.6
Avoir fumé en contravention.....	115	35.0
Feux de campement (ou pour chasser les moustiques) négligés.....	9	2.7
Absence des pare-étincelles.....	7	2.1
TOTAL.....	329	100.0

Seulement 7.6 pour cent des cas d'infraction rapportés en 1956 avaient trait au brûlage des abatis, soit 2.4 pour cent pour des feux allumés sans permis, 4.3 pour cent pour des feux allumés avant l'heure prescrite et 0.9 pour cent pour des feux échappés par manque de surveillance. Jusqu'à 52.6 pour cent avaient trait à la circulation en forêt sans permis et 35.0 pour cent résultaient d'avoir fumé en contravention en forêt. Les autres cas d'infraction se rapportaient à des feux de campement ou pour chasser les moustiques, qui avaient été négligés, ou avaient trait à l'absence de pare-étincelles en forêt.

Les mesures prises à l'égard de ces 329 plaintes se répartissent comme suit : une seule plainte fut annulée ou retirée; 223 cas de peu de gravité furent réglés par une réprimande verbale ou écrite; 44 inculpés furent bannis de la forêt; 4 autres furent contraints d'acquitter le paiement complet ou partiel des frais d'extinction des incendies qu'ils avaient causés; 6 colons subirent des confiscations de primes de colonisation, soit une pour un montant de \$10.00 et cinq pour un montant de \$20.00; 49 plaintes furent portées devant les tribunaux, dont 33 devant un juge de paix et 16 en Cour de Magistrat; enfin 2 plaintes sont restées en suspens. Les 49 causes portées devant les tribunaux furent jugées fondées et tous les inculpés furent condamnés à l'amende et aux frais.

MESURES PRISES À L'ÉGARD DES PLAINTES PORTÉES

ORGANISATION	Nombre de plaintes portées	Plaintes annulées ou retirées	Plaintes en suspens	Réprimandes verbales ou écrites	Inculpés bannis de la forêt	Paiement des frais d'extinction	Confiscations de primes de colonisation pour un montant de		Plaintes portées devant un Juge de Paix				Plaintes portées en Cour de Magistrat			
							\$10.00	\$20.00	Nombre de plaintes portées	Plaintes renvoyées ou retirées	Condamnation		Nombre de plaintes portées	Plaintes renvoyées ou retirées	Condamnation	
											Amen- de	Pri- son			Amen- de	Pri- son
<i>Service de la Protection</i>																
District No 1.....	3	-	-	2	-	-	1	-	-	-	-	-	-	-	-	
" " 4.....	5	1	-	3	-	1	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
" " 6.....	3	-	-	1	-	2	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
" " 7.....	13	-	1	1	-	1	-	-	10	-	10	-	-	-	-	
" " 8.....	2	-	-	2	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
" " 9.....	5	-	-	5	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
" " 10.....	5	-	-	-	-	-	-	5	-	-	-	-	-	-	-	
" " 12.....	85	-	1	80	-	-	-	-	4	-	4	-	-	-	-	
<i>Associations de protection</i>																
Laurentian F.P. Ass.....	42	-	-	5	20	-	-	-	17	-	17	-	-	-	-	
Price Bros. F.P.Ass.....	122	-	-	81	24	-	-	-	1	-	1	-	16	-	16	
Southern St. Lawrence F.P. Ass.	44	-	-	43	-	-	-	-	1	-	1	-	-	-	-	
TOTAL.....	329	1	2	223	44	4	1	5	33	-	33	-	16	-	16	

PUBLICITÉ

Le Service de la Protection a continué en 1956 sa campagne de publicité et d'éducation populaire en matière de conservation des forêts. Tous les moyens de publicité ont été mis en oeuvre pour faire comprendre au public que la protection des forêts n'incombe pas seulement aux gardes-feu, mais que c'est l'affaire de chaque citoyen.

Dans le domaine des publications, on a fait une distribution abondante de dépliants illustrés sur les "Bonnes manières en forêt" et sur "Ce qu'il faut faire et ne pas faire en forêt" et de buvards illustrés pour les écoles. On a aussi distribué des milliers d'exemplaires de différents fascicules bilingues sur les règlements concernant la circulation en forêt, le brûlage des abatis et des déchets forestiers, les scieries en forêt, l'exécution de travaux publics en forêt et la cueillette des fruits sauvages sur les terres de la Couronne. Mentionnons enfin qu'un fascicule bilingue traitant de "Mesures de protection des forêts à l'adresse des détenteurs de clubs de chasse et de pêche" a été adressé aux quelque 2,500 clubs de chasse et de pêche en cette Province.

Les employés du Service de la Protection et des autres organisations de protection ont posé en 1956 un total de 63,909 affiches de publicité, pour inciter le public à la prudence en forêt. Mentionnons à ce sujet que l'on tend de plus en plus depuis quelques années vers la publication de grandes affiches lumineuses d'environ 2 pieds de largeur par 3 pieds de hauteur, que l'on pose sur des panneaux encadrés le long des routes qui traversent la forêt.

Comme par les années passées, un appel du Ministre des Terres et Forêts a été adressé au début de la saison des feux à tous les curés des paroisses situées en bordure de la forêt, pour leur demander de bien vouloir exhorter leurs ouailles à observer rigoureusement les lois et règlements concernant la protection des forêts et à ne se servir du feu qu'avec une extrême prudence.

La Société Radio-Canada et la plupart des autres postes de radio de la Province ont gracieusement prêté leur concours pour la diffusion d'appels au public durant les périodes d'alerte. L'Association Forestière Québécoise et la Canadian Forestry Association ont de leur côté fait des arrangements avec les postes de radio pour la diffusion de messages durant la saison des feux.

La presse a aussi généreusement contribué à tenir le public en éveil par la publication d'articles sur la protection des forêts, de comptes-rendus de la situation durant la saison des feux, d'appels au public durant les périodes d'alerte et de rapports de condamnations pour infraction aux lois et règlements concernant la protection des forêts contre le feu.

Ajoutons que le Service de la Protection contribue largement au magnifique travail de l'Association Forestière Québécoise en faveur de la conservation

des forêts. Cette association, qui groupe quelque 16,500 membres, utilise tous les moyens de publicité pour inculquer aux gens le culte de la forêt et éveiller l'opinion publique sur la nécessité d'une politique de conservation forestière. Sa revue mensuelle, "Forêt et Conservation", a atteint en 1956 un tirage de 64,000 copies en 10 numéros. Une initiative de cette association, à laquelle le Service de la Protection ne ménage également pas son concours, c'est le groupement des clubs 4-H, qui comprenait en 1956 un nombre record de 309 clubs, dont 198 masculins et 111 féminins.

REPRÉSENTATIONS CINÉMATOGRAPHIQUES

RÉGION	NOMBR. DE SÉANCES	NOMBRE DE PERSONNES
Abitibi.....	19	3,730
Témiscamingue.....	6	1,175
Pontiac.....	1	50
Gatineau.....	70	13,495
Nord de Montréal.....	5	275
Québec-Charlevoix.....	8	1,400
Côte Nord.....	20	5,110
TOTAL.....	129	25,235

Le cinéma est employé depuis nombre d'années par le Service de la Protection pour fins d'éducation ou de publicité en matière de protection forestière. Une assistance de 25,235 personnes a été enregistrée aux 129 représentations cinématographiques qui ont été présentées en 1956 dans des salles publiques, des centres récréatifs, des écoles, des hôpitaux, des colonies de vacance, aux membres de cercles ou de clubs, dans des chantiers d'opérations forestières, etc. Une assistance de 24,875 personnes a aussi été enregistrée aux séances de vues animées qui ont été présentées à l'exposition provinciale de Québec. Ajoutons que des séances de vues animées ont également été présentées par d'autres organisations de protection forestière dans diverses régions de la Province.

Le Service de la Protection a enfin présenté en 1956 des exhibits à l'exposition provinciale de Québec, aux expositions régionales de Trois-Rivières, Sherbrooke, Rouyn, Chicoutimi, Joliette, Val d'Or, St-Jérôme, St-Jovite, Port-Alfred, Jonquière et Mont-Joli, à l'Exporama du Palais du Commerce de Montréal, aux salons du sportsman de Montréal et de St-Jérôme, à l'exposition éducative qui a été tenue au Collège Mont St-Louis de Montréal, et enfin dans les vitrines de l'Edifice de l'Hydro-Québec à Montréal.

ÉCOLE DE PROTECTION DES FORÊTS

Fondée en 1947 et située à la Station Forestière de Duchesnay, comté de Portneuf, l'Ecole de Protection des Forêts a pour but la formation technique d'un personnel bien qualifié et entraîné en protection des forêts. Le programme des études comporte des cours théoriques et des travaux d'application pratique.

Le cours régulier, qui dure environ huit semaines au cours des mois d'avril et mai, a été suivi en 1956 par 18 élèves, dont 4 étaient à l'emploi du Département des Terres et Forêts. Les 14 autres étaient des candidats des compagnies forestières ou des associations de protection des forêts. Il comportait un total de 277½ heures d'enseignement, soit 165½ heures de cours théoriques et 112 heures de travaux pratiques. Tous les élèves de cette septième promotion de l'Ecole de Protection des Forêts ont obtenu leur diplôme, dont 5 avec très grande distinction, 6 avec grande distinction, 5 avec distinction et 2 avec succès.

Le cours abrégé, qui dure environ trois semaines, a été suivi en 1956 par 27 élèves, dont 12 employés du Département des Terres et Forêts et 15 candidats des compagnies forestières ou des associations de protection des forêts. Il comportait un total de 117 heures d'enseignement, soit 64½ heures de cours théoriques et 52½ heures de travaux pratiques. Ce cours abrégé, qui a jusqu'ici été présenté durant le mois de mars, sera désormais reporté à l'automne durant le mois d'octobre, ce qui permettra de présenter le cours régulier plus à bonne heure le printemps durant les mois de mars et avril.

Depuis sa fondation, l'Ecole de Protection des Forêts a reçu un total de 350 élèves, dont 150 au cours régulier et 200 au cours abrégé.

LES INCENDIES FORESTIERS EN 1956

La saison des feux de 1956 a été exceptionnellement favorable pour nos organisations de protection forestière. Parmi les 33 années qui se sont écoulées depuis la fondation du Service de la Protection, elle occupe en effet le second rang pour le plus petit nombre des incendies et le sixième rang pour la plus petite superficie incendiée. C'est donc dire que non seulement la superficie incendiée s'est maintenue à un bas niveau, mais encore il faut remonter jusqu'à 28 ans en arrière pour trouver une année qui a été marquée par un plus petit nombre d'incendies.

Les statistiques révèlent en effet qu'on a enregistré en 1956 seulement 384 feux de forêt, comparativement à 1,276 en 1955 et à une moyenne de 1,007.6 pour les 32 années précédentes. De même, la superficie globale incen-

diée ne s'est élevée qu'à 30,229.00 acres en 1956, comparativement à 549,550.50 acres en 1955 et à une moyenne de 218,888.66 acres pour les 32 années précédentes. Enfin le montant des dommages causés à la forêt s'est également maintenu au niveau exceptionnellement bas de \$165,038.51 en 1956, comparativement à \$1,444,598.37 en 1955 et à une moyenne de \$546,564.93 pour les 32 années précédentes.

Si l'on considère les différentes organisations de protection forestière, l'on constate que la diminution du nombre des incendies et de la superficie incendiée a été presque générale en 1956, sauf sur le territoire de l'Ottawa River Forest Protective Association Ltd., où la superficie incendiée a plus que triplé, bien que le nombre des incendies ait été trois fois moindre. Une légère augmentation du nombre des incendies et de la superficie incendiée a également été enregistrée sur le territoire du district No 12 (Parc des Laurentides), du Service de la Protection.

Une diminution de la superficie incendiée s'est également manifestée dans toutes les régions de la Province, sauf dans la région de l'Outaouais, où elle a presque triplé comparativement à l'année précédente. Cette diminution de la superficie incendiée s'est aussi généralisée à la plupart des bassins hydrographiques de la Province, sauf aux bassins des rivières Coulonge, Godbout, Cap Chat et Madeleine et du lac Kénogami, où elle a augmenté comparativement à l'année précédente.

C'est l'Ottawa River Forest Protective Association Ltd. qui a enregistré les deux plus gros feux de la saison, l'un de 10,276 acres et l'autre de 7,373 acres, tous deux dans le bassin de la rivière Coulonge. Cette même association a également été appelée à combattre un autre gros feu de 1,138 acres dans la région du Grand Lac Victoria. Les deux autres plus gros feux de la saison ont été enregistrés l'un, un feu de 1,600 acres, dans le bassin de la rivière Grands Méchins sur le territoire du district No 10 (Gaspésie) du Service de la Protection et l'autre, un feu de 1,300 acres, dans le bassin de la rivière Franquelin sur le territoire de la Laurentian Forest Protective Association Ltd.

Notons qu'en 1956, on a enregistré seulement 2 feux de plus de 5,000 acres, comparativement à 12 en 1955, et seulement 5 feux de plus de 1,000 acres, comparativement à 35 en 1955.

Malgré la diminution du nombre des incendies et de la superficie incendiée, la saison des feux de 1956 a duré 15 jours de plus qu'en 1955. Elle a en effet duré 207 jours, soit du 12 avril, date du premier incendie, au 4 novembre, date du dernier incendie.

En moyenne, les feux de forêt ont duré moins longtemps en 1956 qu'en 1955. Les statistiques révèlent en effet que 7.3 pour cent des incendies ont duré moins d'une heure en 1956, comparativement à seulement 5.2 pour cent

en 1955, et que jusqu'à 58.8 pour cent ont duré moins de 24 heures en 1955, comparativement à seulement 32.6 pour cent en 1956. Par contre, seulement 11.7 pour cent des incendies ont duré 4 jours ou plus en 1956, comparativement à 31.0 pour cent en 1955.

En moyenne également, les feux de forêt ont couvert une plus petite étendue en 1956 qu'au cours de l'année précédente. Les statistiques révèlent en effet que 77.4 pour cent des incendies n'ont pas dépassé une étendue de 10 acres en 1956, comparativement à 76.0 pour cent en 1955, et que par contre seulement 4.7 pour cent ont ravagé une superficie de plus de 100 acres en 1956, comparativement à 8.7 pour cent en 1955. A noter que ces feux de plus de 100 acres représentent 89.7 pour cent de la superficie incendiée en 1956, bien qu'ils ne comptent que 4.7 pour cent du nombre des incendies. A eux seuls, les feux de plus de 5,000 acres, qui ne comptent que 0.5 pour cent du nombre des incendies, représentent 58.4 pour cent de la superficie incendiée en 1956.

C'est durant le mois de mai qu'on a enregistré le plus grand nombre d'incendies en 1956, mais c'est durant le mois de juin qu'on a enregistré la plus grande superficie incendiée et la plupart des plus gros feux de la saison. Les statistiques révèlent en effet qu'on a enregistré 34.1 pour cent du nombre des incendies durant le mois de mai. Le mois de juin suit de près avec 31.5 pour cent, suivi des mois d'août avec 11.2 pour cent, juillet avec 10.2 pour cent, etc. Quant à la superficie incendiée, c'est le mois de juin qui vient en tête avec 79.0 pour cent. Le mois de mai suit de loin avec 15.8 pour cent, suivi du mois d'octobre avec 3.7 pour cent, etc. A eux seuls, les mois de mai et juin représentent 65.6 pour cent du nombre des incendies, 94.8 pour cent de la superficie incendiée et la totalité des plus gros feux de la saison.

A noter que les feux de forêt qui ont originé avant le mois de juillet ont été beaucoup plus désastreux que ceux qui ont pris naissance après le premier juillet. L'on constate en effet que les feux de forêt enregistrés avant le mois de juillet ont ravagé jusqu'à 94.9 pour cent de la superficie globale incendiée en 1956, bien qu'ils ne représentent que 67.4 pour cent du nombre des incendies. Par contre, les feux de forêt qui ont pris naissance après le premier juillet et qui représentent 32.6 pour cent du nombre des incendies, n'ont ravagé que 5.1 pour cent de la superficie globale incendiée en 1956.

Parmi les causes d'incendie, c'est la foudre qui occupe le premier rang tant pour le nombre des incendies, que pour la superficie incendiée en 1956, avec 23.4 pour cent du nombre des incendies et 68.9 pour cent de la superficie incendiée. On a constaté au cours des deux dernières années une recrudescence marquée du nombre des feux de forêt occasionnés par la foudre. Ajoutons qu'au cours de ces deux dernières années, les feux de forêt occasionnés par la foudre ont été particulièrement désastreux, puisqu'ils ont ravagé 68.9 pour

cent de la superficie incendiée en 1956 et 42.2 pour cent de la superficie incendiée en 1955, bien qu'ils ne représentent que 23 pour cent de la superficie incendiée durant la même période.

La récréation vient au second rang parmi les causes d'incendie avec 19.3 pour cent du nombre des incendies, suivie des voyageurs avec 17.5 pour cent, des causes non-classifiées avec 14.9 pour cent, des abatis avec 8.3 pour cent, des ouvriers forestiers avec 6.5 pour cent, etc. Si l'on considère la superficie incendiée, ce sont les voyageurs qui occupent le second rang avec 7.2 pour cent, suivis des abatis avec 6.9 pour cent, des ouvriers forestiers avec 6.0 pour cent, etc.

Les incendies imputables aux fumeurs représentent 31.5 pour cent du nombre des incendies. Parmi les autres catégories de causes d'incendie en 1956 signalons les feux d'herbes et les brûlages de déchets ligneux avec 14.6 pour cent, les feux de campement et les feux pour chasser les moustiques avec 10.2 pour cent, les locomotives, machines ou explosifs avec 3.1 pour cent, les feux de maison ou de cheminée avec 2.9 pour cent, les cueilleurs de bleuets ou les feux pour activer la croissance des bleuets avec 2.6 pour cent, les scieries avec 0.5 pour cent, etc.

Les bois marchands occupent le premier rang parmi les types de terrains ravagés par le feu en 1956, avec 68.9 pour cent de la superficie globale incendiée. Les brûlis récents viennent ensuite avec 11.7 pour cent, suivis des bûchés récents avec 11.3 pour cent, etc.

Les statistiques révèlent que 70.8 pour cent des feux de forêt de 1956 ont nécessité l'engagement de combattants supplémentaires pour aider les gardes-feu à les enrayer. Au Service de la Protection, seulement 6.6 pour cent des incendies ont pu être combattus par les gardes-feu sans aide supplémentaire, comparativement à 53.0 pour cent dans le cas des associations de protection forestière. C'est la St. Maurice Forest Protective Association Ltd. qui détient le plus haut pourcentage d'incendies combattus sans aide supplémentaire, soit 83.3 pour cent. Le district No 1 (Abitibi) du Service de la Protection vient ensuite avec 75.0 pour cent, suivi de la Price Brothers Forest Protective Association Ltd. avec 64.3 pour cent, la Laurentian Forest Protective Association Ltd. avec 62.2 pour cent, etc.

C'est encore le public qui occupe le premier rang parmi les moyens de découverte des incendies en 1956, avec 58.6 pour cent du nombre des incendies. Les gardes-feu viennent ensuite avec 22.4 pour cent, suivis des tours d'observation avec 14.1 pour cent et des avions avec 4.9 pour cent.

En plus des \$165,038.51 de dommages causés à la forêt proprement dite, les feux de forêt ont détruit en 1956 des bâtisses et dépôts évalués à \$13,000.00, du matériel et des provisions pour une valeur de \$4,800.00 et des bois empilés pour \$83,000.00, soit un total de seulement \$100,800.00, comparativement à \$1,031,495.76 en 1955.

**NOMBRE D'INCENDIES, SUPERFICIE INCENDIÉE ET DOMMAGES CAUSÉS,
PAR ORGANISATION DE PROTECTION**

ORGANISATION	NOMBRE D'INCEN- DIES	SUPERFICIE INCENDIÉE, ACRES	DOMMAGES CAUSÉS À LA FORÊT
<i>Service de la Protection</i>			
District No 1.....	4	109.00	\$ 67.00
“ “ 2.....	8	45.50	51.50
“ “ 3.....	25	254.75	256.25
“ “ 4.....	83	778.25	1,512.75
“ “ 5.....	1	.50	—
“ “ 6.....	9	278.50	344.00
“ “ 7.....	9	931.75	931.75
“ “ 8.....	14	275.75	392.88
“ “ 9.....	2	—	—
“ “ 10.....	40	3,436.75	4,991.75
“ “ 11.....	1	25.25	—
“ “ 12.....	2	623.50	630.00
TOTAL.....	198	6,759.50	\$ 9,177.88
<i>Associations de protection</i>			
Laurentian F. P. Ass.....	74	2,771.50	\$ 4,807.25
Lower Ottawa F. P. Ass.....	39	323.75	1,317.25
Ottawa River F. P. Ass.....	29	19,694.25	147,419.88
Price Bros. F. P. Ass.....	14	364.00	2,151.50
St. Maurice F. P. Ass.....	24	314.00	162.75
So. St. Lawrence F. P. Ass.....	5	2.00	2.00
TOTAL.....	185	23,469.50	\$ 155,860.63
Concessionnaires et proprié- taires non-affiliés.....	1	—	—
GRAND TOTAL.....	384	30,229.00	\$ 165,038.51

NOMBRE D'INCENDIES PAR ORGANISATION DE PROTECTION, SELON LES CAUSES D'INCENDIE

ORGANISATION	ABATIS	OUVRIERS FORES- TIERS	RÉCRÉ- ATION	VOYA- GEURS	CHEMINS DE FER	FOUDRE	TRA- VAUX PUBLICS	INCEN- DIAIRES	NON- CLASSI- FIÉES	INCON- NUES	TOTAL	POUR- CENTAGE
<i>Service de la Protection</i>												
District No 1.....	3	-	-	-	-	-	-	-	1	-	4	1.0
" " 2.....	3	1	-	3	-	-	-	-	1	-	8	2.1
" " 3.....	-	-	3	8	1	4	-	-	6	3	25	6.5
" " 4.....	8	2	23	16	-	5	1	-	26	2	83	21.6
" " 5.....	-	-	-	-	1	-	-	-	-	-	1	0.2
" " 6.....	2	-	2	3	-	-	-	-	1	1	9	2.3
" " 7.....	-	2	1	1	-	-	-	5	-	-	9	2.3
" " 8.....	-	1	7	4	-	-	-	-	1	1	14	3.7
" " 9.....	-	-	-	-	-	1	-	-	1	-	2	0.5
" " 10.....	14	2	-	8	-	4	1	-	8	3	40	10.4
" " 11.....	-	-	-	1	-	-	-	-	-	-	1	0.2
" " 12.....	-	1	-	-	-	-	-	-	-	1	2	0.5
TOTAL.....	30	9	36	44	2	14	2	5	45	11	198	51.6
<i>Associations de protection</i>												
Laurentian F.P.A.....	-	9	9	18	6	16	5	2	9	-	74	19.3
Lower Ottawa F.P.A.....	-	2	12	1	-	22	-	-	-	2	39	10.2
Ottawa River F.P.A.....	-	1	3	-	-	24	-	-	-	1	29	7.6
Price Bros. F.P.A.....	2	-	4	2	-	3	1	-	2	-	14	3.7
St. Maurice F.P.A.....	-	4	7	1	1	9	1	-	1	-	24	6.3
So. St. Lawrence F.P.A....	-	-	2	1	-	2	-	-	-	-	5	1.3
TOTAL.....	2	16	37	23	7	76	7	2	12	3	185	48.2
Concessionnaires et proprié- taires non-affiliés.....	-	-	1	-	-	-	-	-	-	-	1	0.2
GRAND TOTAL.....	32	25	74	67	9	90	9	7	57	14	384	100.0
POURCENTAGE.....	8.3	6.5	19.3	17.5	2.3	23.4	2.3	1.8	14.9	3.7	100.0	

SUPERFICIE INCENDIÉE EN ACRES PAR RÉGION ÉCONOMIQUE, SELON LES TYPES DE TERRAIN

SERVICE DE LA PROTECTION, ASSOCIATIONS ET CONCESSIONNAIRES ET PROPRIÉTAIRES NON-AFFILIÉS

RÉGION ÉCONOMIQUE	BOIS MARCHANDS	JEUNES BOIS	BRÛLIS ANCIENS	BRÛLIS RÉCENTS	BÛCHÉS RÉCENTS	AUTRES TERRAINS FORESTIERS	TERRAINS NON- FORESTIERS	TOTAL
Mistassini.....	-	-	-	-	15.00	2.00	-	17.00
Abitibi.....	-	10.00	-	32.00	69.00	-	41.00	152.00
Témiscamingue.....	-	-	-	0.50	-	7.00	-	7.50
Outaouais.....	19,870.25	145.00	215.00	-	63.50	-	215.00	20,508.75
Nord de Montréal.....	88.50	27.75	60.25	2.75	49.00	64.25	136.75	429.25
St-Maurice.....	4.50	51.00	-	34.00	197.50	12.50	271.75	571.25
Jacques-Cartier (Nord de Qué.)	11.25	75.50	-	-	13.25	0.25	91.50	191.75
Lac St-Jean.....	278.00	-	68.75	973.00	177.00	100.00	-	1,596.75
Saguenay.....	5.00	95.00	45.00	25.00	644.50	18.50	64.00	897.00
Manicouagan.....	306.50	23.75	-	642.00	1,130.75	0.50	5.00	2,108.50
Romaine.....	-	157.00	-	-	-	-	40.25	197.25
Plaine de Québec.....	-	-	-	-	-	0.25	-	0.25
Iles-de-la-Madeleine.....	-	1.00	-	-	-	-	-	1.00
Chaudière.....	10.00	8.00	-	-	30.00	-	-	48.00
Plateaux Rimouski-Matane.....	-	0.25	175.50	9.00	580.75	0.25	20.25	786.00
Matapédia.....	-	-	-	-	2.00	-	-	2.00
Baie des Chaleurs.....	-	-	5.00	-	35.00	-	-	40.00
Gaspé.....	246.00	20.00	151.00	1,809.00	405.00	35.50	8.25	2,674.75
TOTAL.....	20,820.00	614.25	720.50	3,527.25	3,412.25	241.00	893.75	30,229.00
POURCENTAGE.....	68.9	2.0	2.4	11.7	11.3	0.8	2.9	100.0

SUPERFICIE INCENDIÉE EN ACRES PAR BASSIN HYDROGRAPHIQUE, SELON LES TYPES DE TERRAIN

SERVICE DE LA PROTECTION, ASSOCIATIONS ET CONCESSIONNAIRES ET PROPRIÉTAIRES NON-AFFILIÉS

BASSIN HYDROGRAPHIQUE(*)		BOIS MARCHANDS	JEUNES BOIS	BRÛLIS ANCIENS	BRÛLIS RÉCENTS	BÛCHÉS RÉCENTS	AUTRES TERRAINS FORESTIERS	TERRAINS NON- FORESTIERS	TOTAL
No	DÉSIGNATION								
106	Riv. Matapédia	—	—	—	—	2.00	—	—	2.00
111	Riv. Port-Daniel	—	—	—	—	25.00	—	—	25.00
112	Riv. Grande et Petite Pabos	—	—	—	—	5.00	—	—	5.00
113	Grande Riv. et Riv. Malbaie	—	—	5.00	—	5.00	—	—	5.00
204	Riv. St-François (Hall)	10.00	8.00	—	—	30.00	—	—	48.00
207	Riv. du Chêne	—	—	—	—	—	0.25	—	0.25
214	Riv. Rimouski (du Sud- Ouest et du Bic)	—	—	—	—	—	—	11.25	11.25
215	Riv. Mitis	—	0.25	0.50	—	0.75	0.25	9.00	10.50
216	Riv. Matane (Tartigou et Blanche)	—	—	175.00	9.00	580.00	—	—	764.00
217	Riv. Cap-Chat	—	—	140.00	1,600.00	—	9.50	—	1,749.50
220	Riv. Madeleine (Grande Vallée)	246.00	2.00	2.00	206.00	402.00	—	0.25	858.25
221	Riv. Dartmouth	—	14.00	9.00	—	1.00	22.00	8.00	54.00
222	Riv. York	—	3.00	—	—	—	—	—	3.00
223	Riv. St-Jean (Douglstown)	—	1.00	—	3.00	2.00	4.00	—	10.00
301	Riv. Outaouais	1,139.00	—	—	0.50	10.00	7.00	—	1,156.50
303	Riv. Dumoine (Magenasapi et à l'Ours)	5.00	—	—	—	—	—	—	5.00
304	Riv. Noire (Swéga)	846.25	4.50	—	—	1.50	—	25.00	877.25
305	Riv. Coulonge (Quyon)	17,667.00	6.00	40.00	—	2.75	—	28.00	17,743.75
306	Riv. Gatineau	3.00	—	168.00	—	50.75	—	121.50	343.25
307	Riv. Lièvre	95.00	—	62.00	—	18.00	55.00	91.25	321.25
308	Riv. Petite-Nation (Blanche)	170.00	134.50	—	—	10.50	—	37.25	352.25
309	Riv. Rouge	33.50	27.75	5.25	0.25	12.00	9.25	43.75	136.75
311	Riv. L'Assomption	—	—	—	2.50	7.00	—	—	9.50
312	Riv. Maskinongé	—	—	—	—	3.00	—	3.00	6.00
313	Riv. du Loup (Yamachiche)	2.00	6.00	—	20.00	15.50	1.50	24.00	69.00
314	Riv. St-Maurice	2.50	31.00	—	14.00	92.00	7.00	227.00	373.50
315	Riv. Batiscan	—	—	—	—	87.00	4.00	7.75	98.75
316	Riv. Ste-Anne-de-la-Pérade.....	0.25	16.50	—	—	—	0.25	10.50	27.50

317	Riv. Jacques-Cartier	10.00	73.00	—	—	—	—	82.00	165.00
318	Riv. Montmorency	—	—	—	—	0.25	—	—	0.25
319	Riv. Ste-Anne-de-Beaupré	—	—	—	—	—	—	0.75	0.75
320	Riv. du Gouffre	1.00	—	—	—	13.00	—	—	14.00
321	Riv. Malbaie	—	—	—	—	—	—	8.25	8.25
323	Riv. Pt-Saguenay et St-Jean	—	1.00	—	—	—	—	50.00	51.00
325	Lac Kénogami	5.00	10.00	—	—	634.50	5.00	10.00	664.50
327	Riv. Ouiatchouane	—	—	24.25	—	—	—	—	24.25
328	Riv. Chamouchouane	—	—	—	97.00	177.00	100.00	—	374.00
329	Riv. Mistassini	—	—	19.50	876.00	—	—	—	895.50
330	Riv. Péribonka	278.00	10.00	50.00	25.00	—	—	—	363.00
331	Riv. Shipshaw (Valin)	—	75.00	20.00	—	10.00	13.50	4.00	122.50
333	Riv. des Escoumains	—	15.25	—	1.00	—	0.50	1.00	17.75
334	Riv. Portneuf	4.00	—	—	—	182.50	—	—	186.50
335	Riv. Sault-au-Cochon (Laval)	—	—	—	30.00	—	—	—	30.00
336	Riv. Betsiamites (Papina- chois)	—	4.50	—	—	3.00	—	2.00	9.50
337	Riv. aux Outardes	—	—	—	—	0.75	—	—	0.75
338	Riv. Manicouagan	—	—	—	—	494.25	—	2.00	496.25
339	Riv. Godbout	302.50	—	—	610.00	450.00	—	—	1,362.50
341	Riv. aux Rochers	—	—	—	1.00	—	—	—	1.00
342	Riv. Marguerite de Clarke- City	—	4.00	—	—	—	—	—	4.00
343	Riv. Moisie	—	127.00	—	—	0.25	—	15.00	142.25
345	Riv. Sheldrake (Tortue)	—	30.00	—	—	—	—	—	30.00
349	Riv. Romaine	—	—	—	—	—	—	25.25	25.25
401	Lac Abitibi	—	10.00	—	32.00	5.00	—	1.00	48.00
402	Riv. Harricana (Missisicabi)	—	—	—	—	15.00	2.00	40.00	57.00
403	Riv. Nottaway	—	—	—	—	64.00	—	—	64.00
	Total	20,820.00	614.25	720.50	3,527.25	3,412.25	241.00	893.75	30,229.00
	Pourcentage	68.9	2.0	2.4	11.7	11.3	0.8	2.9	100.0

(*) Voir la carte des "Principaux bassins hydrographiques de la province de Québec", publiée en 1944 par le Bureau de l'Economie Forestière, Ministère des Terres et Forêts, Hôtel du Gouvernement, Québec.

NOMBRE D'INCENDIES PAR MOIS, SELON LEUR CLASSE DE DURÉE.....

SERVICE DE LA PROTECTION, ASSOCIATIONS ET CONCESSIONNAIRES ET PROPRIÉTAIRES NON-AFFILIÉS

CLASSE DE DURÉE	AVRIL	Mai	JUIN	JUILLET	AOÛT	SEPTEMBRE	OCTOBRE	NOVEMBRE	TOTAL	POURCENTAGE
De 0 heure à 1 heure.....	-	1	9	5	9	4	-	-	28	7.3
De 1 heure à 4 heures.....	1	26	13	7	8	1	5	-	61	15.9
De 4 heures à 12 heures.....	4	32	16	7	6	4	1	-	70	18.2
De 12 heures à 24 heures.....	1	27	19	4	7	2	4	3	67	17.4
De 1 jour à 2 jours.....	1	28	19	10	6	2	2	1	69	18.0
De 2 jours à 3 jours.....	-	8	9	3	3	-	4	1	28	7.3
De 3 jours à 4 jours.....	-	1	7	2	3	-	3	-	16	4.2
De 4 jours et plus.....	-	8	29	1	1	1	3	2	45	11.7
TOTAL.....	7	131	121	39	43	14	22	7	384	100.0
POURCENTAGE.....	1.8	34.1	31.5	10.2	11.2	3.7	5.7	1.8	100.0

NOMBRE D'INCENDIES PAR MOIS, SELON LEUR CLASSE D'ÉTENDUE

SERVICE DE LA PROTECTION, ASSOCIATIONS ET CONCESSIONNAIRES ET PROPRIÉTAIRES NON-AFFILIÉS

CLASSE D'ÉTENDUE	AVRIL	MAI	JUIN	JUILLET	AOÛT	SEPTEMBRE	OCTOBRE	NOVEMBRE	TOTAL	POURCENTAGE
Moins de 0.1 d'acre.....	-	21	38	20	25	8	5	-	117	30.5
De 0.1 à 1 acre.....	1	16	26	12	11	2	3	3	74	19.3
De 1.1 à 5 acres.....	3	32	24	4	5	3	3	1	75	19.5
De 5.1 à 10 acres.....	1	20	6	-	1	-	3	-	31	8.1
De 10.1 à 50 acres.....	2	31	8	2	-	1	6	2	52	13.5
De 51 à 100 acres.....	-	6	8	1	-	-	1	1	17	4.4
De 101 à 500 acres.....	-	2	4	-	1	-	-	-	7	1.8
De 501 à 1,000 acres.....	-	2	3	-	-	-	1	-	6	1.6
De 1,001 à 5,000 acres.....	-	1	2	-	-	-	-	-	3	0.8
Plus de 5,000 acres.....	-	-	2	-	-	-	-	-	2	0.5
TOTAL.....	7	131	121	39	43	14	22	7	384	100.0
POURCENTAGE.....	1.8	34.1	31.5	10.2	11.2	3.7	5.7	1.8	100.0	

SUPERFICIE INCENDIÉE EN ACRES PAR MOIS, SELON LA CLASSE D'ÉTENDUE DES INCENDIES

SERVICE DE LA PROTECTION, ASSOCIATIONS ET CONCESSIONNAIRES ET PROPRIÉTAIRES NON-AFFILIÉS

CLASSE D'ÉTENDUE	AVRIL	MAI	JUIN	JUILLET	AOÛT	SEPTEMBRE	OCTOBRE	NOVEMBRE	TOTAL	POURCENTAGE
Moins de 0.1 d'acre.....	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
De 0.1 à 1 acre.....	0.50	10.75	15.50	5.00	5.75	2.00	2.00	1.00	42.50	0.1
De 1.1 à 5 acres.....	7.25	99.50	66.00	11.00	18.00	8.00	9.50	3.00	222.25	0.7
De 5.1 à 10 acres.....	6.50	169.00	49.00	-	7.00	-	27.00	-	258.50	0.9
De 10.1 à 50 acres.....	27.00	782.00	214.00	67.00	-	25.25	173.00	60.00	1,348.25	4.5
De 51 à 100 acres.....	-	464.00	620.00	52.00	-	-	60.00	55.00	1,251.50	4.1
De 101 à 500 acres.....	-	384.00	1,068.50	-	102.00	-	-	-	1,554.50	5.1
De 501 à 1,000 acres.....	-	1,252.00	1,766.50	-	-	-	846.00	-	3,864.50	12.8
De 1,001 à 5,000 acres.....	-	1,600.00	2,438.00	-	-	-	-	-	4,038.00	13.4
Plus de 5,000 acres.....	-	-	17,649.00	-	-	-	-	-	17,649.00	58.4
TOTAL.....	41.25	4,761.25	23,887.00	135.00	132.75	35.25	1,117.50	119.00	30,229.00	100.0
POURCENTAGE.....	0.1	15.8	79.0	0.5	0.4	0.1	3.7	0.4	100.0	

NOMBRE D'INCENDIES PAR MOIS, SELON LES CAUSES D'INCENDIE

SERVICE DE LA PROTECTION, ASSOCIATIONS ET CONCESSIONNAIRES ET PROPRIÉTAIRES NON-AFFILIÉS

CAUSES	AVRIL	MAI	JUIN	JUILLET	AOÛT	SEPTEMBRE	OCTOBRE	NOVEMBRE	TOTAL	POURCENTAGE
Abatis.....	2	16	7	1	1	2	3	-	32	8.3
Ouvriers forestiers.....	-	7	12	3	1	-	1	1	25	6.5
Récréation.....	1	18	17	9	8	1	14	6	74	19.3
Voyageurs.....	2	33	15	3	6	7	1	-	67	17.5
Chemins de fer.....	5	4	2	-	-	1	-	-	9	2.3
Foudre.....	-	5	48	15	20	2	-	-	90	23.4
Travaux publics.....	-	2	5	-	-	1	1	-	9	2.3
Incendiaires.....	-	4	2	1	-	-	-	-	7	1.8
Non-classifiées.....	-	38	8	5	6	-	-	-	57	14.9
Inconnues.....	-	4	5	2	1	-	2	1	14	3.7
TOTAL.....	7	131	121	39	43	14	22	7	384	100.0
POURCENTAGE.....	1.8	34.1	31.5	10.2	11.2	3.7	5.7	1.8	100.0	

SUPERFICIE INCENDIÉE EN ACRES PAR MOIS, SELON LES CAUSES D'INCENDIE

SERVICE DE LA PROTECTION, ASSOCIATIONS ET CONCESSIONNAIRES ET PROPRIÉTAIRES NON-AFFILIÉS

CAUSES	AVRIL	MAI	JUIN	JUILLET	AOÛT	SEPTEMBRE	OCTOBRE	NOVEMBRE	TOTAL	POURCENTAGE
Abatis.....	14.00	1,030.50	162.00	5.00	4.00	3.00	856.00	-	2,074.50	6.9
Ouvriers forestiers.....	-	12.00	1,776.25	36.00	-	-	-	1.00	1,825.25	6.0
Récréation.....	0.50	307.00	342.50	4.75	3.50	3.00	226.75	118.00	1,006.00	3.3
Voyageurs.....	5.25	1,955.75	141.00	34.25	4.50	28.25	0.75	-	2,169.75	7.2
Chemins de fer.....	21.50	168.25	0.50	-	-	-	-	-	190.25	0.6
Foudre.....	-	1.25	20,724.50	-	109.75	1.00	-	-	20,836.50	68.9
Travaux publics.....	-	3.00	77.50	-	-	-	25.00	-	105.50	0.4
Incendiaires.....	-	930.00	6.50	1.00	-	-	-	-	937.50	3.1
Non-classifiées.....	-	279.75	31.25	53.25	4.00	-	-	-	368.25	1.2
Inconnues.....	-	73.75	625.00	0.75	7.00	-	9.00	-	715.50	2.4
TOTAL.....	41.25	4,761.25	23,887.00	135.00	132.75	35.25	1,117.50	119.00	30,229.00	100.0
POURCENTAGE.....	0.1	15.8	79.0	0.5	0.4	0.1	3.7	0.4	100.0	

SUPERFICIE INCENDIÉE EN ACRES PAR TYPE DE TERRAIN, SELON LES CAUSES D'INCENDIE

SERVICE DE LA PROTECTION, ASSOCIATIONS ET CONCESSIONNAIRES ET PROPRIÉTAIRES NON-AFFILIÉS

CAUSES	BOIS MARCHANDS	JEUNES BOIS	BRÛLIS ANCIENS	BRÛLIS RÉCENTS	BÛCHÉS RÉCENTS	AUTRES TERRAINS FORESTIERS	TERRAINS NON- FORESTIERS	TOTAL	POURCENTAGE
Abatis.....	301.00	84.00	307.00	231.00	1,032.50	2.00	117.00	2,074.50	6.9
Ouvriers forestiers.....	253.00	-	5.00	710.00	756.25	100.00	1.00	1,825.25	6.0
Récréation.....	102.00	245.75	80.75	20.00	229.50	76.25	251.75	1,006.00	3.3
Voyageurs.....	5.00	83.00	204.00	1,655.00	40.25	46.25	136.25	2,169.75	7.2
Chemins de fer.....	-	-	15.00	-	2.50	-	172.75	190.25	0.6
Foudre.....	20,123.50	109.75	1.25	2.00	567.00	7.00	26.00	20,836.50	68.9
Travaux publics.....	-	30.00	25.00	2.50	8.00	-	40.00	105.50	0.4
Incendiaires.....	-	-	30.50	906.00	1.00	-	-	937.50	3.1
Non-classifiées.....	35.25	61.50	28.50	0.75	145.00	0.50	96.75	368.25	1.2
Inconnues.....	0.25	0.25	23.50	-	630.25	9.00	52.25	715.50	2.4
TOTAL.....	20,820.00	614.25	720.50	3,527.25	3,412.25	241.00	893.75	30,229.00	100.0
POURCENTAGE.....	68.9	2.0	2.4	11.7	11.3	0.8	2.9	100.0	

**POURCENTAGE DU NOMBRE D'INCENDIES, DE LA SUPERFICIE INCENDIÉE
ET DES DOMMAGES CAUSÉS, PAR CAUSES D'INCENDIE**

CAUSES	NOMBRE D'INCENDIES	SUPERFICIE INCENDIÉE	DOMMAGES CAUSÉS A LA FORÊT	MOYENNE DES POUR- CENTAGES
Abatis.....	8.3	6.9	2.4	5.9
Ouvriers forestiers.....	6.5	6.0	2.0	4.8
Récréation.....	19.3	3.3	1.0	7.9
Voyageurs.....	17.5	7.2	1.3	8.7
Chemins de fer.....	2.3	0.6	-	0.9
Foudre.....	23.4	68.9	91.9	61.4
Travaux publics.....	2.3	0.4	0.1	0.9
Incendiaires.....	1.8	3.1	0.6	1.8
Non-classifiées.....	14.9	1.2	0.3	5.5
Inconnues.....	3.7	2.4	0.4	2.2
TOTAL.....	100.0	100.0	100.0	100.0

**NOMBRE D'INCENDIES PAR ORGANISATION DE PROTECTION,
SELON LE MODE D'EXTINCTION**

ORGANISATION	EXTINCTION				TOTAL	
	AVEC AIDE		SANS AIDE			
	NOMBRE	POUR- CENTAGE	NOMBRE	POUR- CENTAGE	NOMBRE	POUR- CENTAGE
<i>Service de la Protection</i>						
District No 1.....	1	25.0	3	75.0	4	1.0
" " 2.....	8	100.0	-	-	8	2.1
" " 3.....	24	96.0	1	4.0	25	6.5
" " 4.....	78	94.0	5	6.0	83	21.6
" " 5.....	-	-	1	100.0	1	0.3
" " 6.....	9	100.0	-	-	9	2.3
" " 7.....	7	77.8	2	22.2	9	2.3
" " 8.....	14	100.0	-	-	14	3.7
" " 9.....	2	100.0	-	-	2	0.5
" " 10.....	40	100.0	-	-	40	10.4
" " 11.....	1	100.0	-	-	1	0.3
" " 12.....	1	50.0	1	50.0	2	0.5
TOTAL.....	185	93.4	13	6.6	198	51.5
<i>Associations de protection</i>						
Laurentian F.P. Ass..	28	37.8	46	62.2	74	19.3
Lower Ottawa F.P.A..	29	74.4	10	25.6	39	10.2
Ottawa River F.P.Ass.	15	51.7	14	48.3	29	7.6
Price Bros. F.P.Ass..	5	35.7	9	64.3	14	3.6
St. Maurice F.P.Ass..	7	16.7	17	83.3	24	6.2
So.St.Lawrence F.P.A.	3	60.0	2	40.0	5	1.3
TOTAL.....	87	47.0	98	53.0	185	48.2
Concessionnaires et pro- priétaires non-affiliés..	-	-	1	100.0	1	0.3
GRAND TOTAL.....	272	70.8	112	29.2	384	100.0

NOMBRE D'INCENDIES PAR ORGANISATION DE PROTECTION, SELON LE MOYEN DE DÉCOUVERTE

ORGANISATION	AVIONS		TOURS		GARDES-FEU		PUBLIC		TOTAL	
	NOM-BRE	%	NOM-BRE	%	NOM-BRE	%	NOM-BRE	%	NOM-BRE	%
<i>Service de la Protection</i>										
District No 1...	-	-	-	-	3	75.0	1	25.0	4	1.0
" " 2...	-	-	-	-	4	50.0	4	50.0	8	2.1
" " 3...	2	8.0	2	8.0	1	4.0	20	80.0	25	6.5
" " 4...	-	-	10	12.1	8	9.6	65	78.3	83	21.6
" " 5...	-	-	-	-	-	-	1	100.0	1	0.3
" " 6...	-	-	-	-	4	44.4	5	55.6	9	2.3
" " 7...	-	-	-	-	6	66.7	3	33.3	9	2.3
" " 8...	-	-	-	-	-	-	14	100.0	14	3.7
" " 9...	-	-	-	-	-	-	2	100.0	2	0.5
" " 10...	-	-	-	-	14	35.0	26	65.0	40	10.4
" " 11...	1	100.0	-	-	-	-	-	-	1	0.3
" " 12...	-	-	1	50.0	-	-	1	5.0	2	0.5
TOTAL...	3	1.5	13	6.6	40	20.2	142	71.7	198	51.5
<i>Associations de protection</i>										
Laurentian F. P. A.	3	4.1	17	23.0	23	31.1	31	41.8	74	19.3
Lower Ott. F.P.A..	-	-	9	23.1	5	12.8	25	64.1	39	10.2
Ottawa Riv. F.P.A..	10	34.5	7	24.1	5	17.3	7	24.1	29	7.6
Price Bros. F.P.A..	1	7.1	2	14.3	7	50.0	4	28.6	14	3.6
St.Maurice F.P.A..	2	8.3	4	16.7	4	16.7	14	58.3	24	6.2
So. St.Lawr. F.P.A.	-	-	2	40.0	1	20.0	2	40.0	5	1.3
TOTAL...	16	8.6	41	22.2	45	24.3	83	44.9	185	48.2
Concessionnaires et propriétaires non-affiliés....	-	-	-	-	1	100.0	-	-	1	0.3
GRAND TOTAL...	19	4.9	54	14.1	86	22.4	225	58.6	384	100.0

BUREAU DE MÉTÉOROLOGIE

Dr. G.-O. Villeneuve, i. f., Directeur

Le réseau des stations de météorologie forestière, celui des stations de climatologie et le réseau des stations d'enneigement pour le service de renseignements sur les conditions de la neige, ont tenu occupés encore cette année les employés du Bureau de Météorologie et ceux de la station expérimentale de météorologie à Duchesnay.

MÉTÉOROLOGIE FORESTIÈRE

En météorologie forestière, 167 observateurs ont déterminé régulièrement durant la saison de protection des forêts, l'indice d'inflammabilité des peuplements forestiers de leur région. Ces observateurs étaient à l'emploi des quatorze organisations suivantes :

Service de la Protection	71
Laurentian Forest Protective Association Ltd	38
St. Maurice Forest Protective Association Ltd	13
Lower Ottawa Forest Protective Association Ltd.	13
Price Brothers Forest Protective Association Ltd.	9
Ottawa River Forest Protective Association Ltd.	7
Southern St. Lawrence Forest Protective Association Ltd.	6
Département de la Chasse et de la Pêche	3
Fermes expérimentales fédérales	2
Cascapedia Manufacturing and Trading Company	1
Fraser Companies Ltd.	1
Hammermill Paper Company	1
St. Anne Power Company	1
Donnacona Paper Company	1

Durant la saison de protection des forêts, on a calculé 21,961 jours d'indice comparativement à 22,611 durant l'année précédente, soit une diminution de 650 jours d'indice. Les erreurs de calcul corrigées se chiffrent au total de 1,354 comparativement à 1,159 en 1955. Cette augmentation est attribuable à la saison pluvieuse qu'on a enregistrée en 1956.

Comme par les années passées, les officiers du Bureau de Météorologie se sont efforcés d'attirer l'attention des gardes-feu et inspecteurs des diverses organisations de protection forestière sur l'importance de la prévention des incendies et de leur faire réaliser la nécessité de baser leurs activités sur l'intensité des dangers d'incendie.

MÉTÉOROLOGIE INSTRUMENTALE

Voici la liste des appareils installés aux diverses stations du réseau provincial de météorologie, pour remplacer les instruments défectueux ou pour compléter certaines stations :

Abris météorologiques 7	Règles à neige58
Abris thermométriques 5	Tables à neige 7
Anémomètres 7	Thermographes 4
Barographes 3	Thermomètres à maxima27
Baromètres 8	Thermomètres à minima39
Bourçons pour anémomètres	9	Thermomètres à minima (Herbe)	3
Echelles à neige 8	Thermomètres Six36
Evaporomètres12	Thermomètres solaires 5
Girouettes12	Thermomètres pour psychromètres	57
Héliographe 1	Verres gradués (0 à 100 cc)33
Hygrographes 8	Verres gradués (0" à 0.50")36
Pluviomètres19	Verres pour psychromètres 5
Psychromètres29		

CLIMATOLOGIE

Comme par le passé, le Bureau de Météorologie a reçu régulièrement en 1956 les rapports de 350 stations de météorologie distribuées dans toute la Province. Les observateurs de ces stations ont recueilli des notes de première valeur sur la température, l'humidité, l'évaporation, le vent, l'insolation et la précipitation, sans parler des phénomènes phénologiques propres à chaque localité de la Province. Les données fournies par ces stations constituent une précieuse documentation pour des études du climat local ou régional.

Les registres du Bureau de Météorologie comprennent actuellement :

- 1 — Un résumé mensuel du temps pour toutes les stations du réseau;
- 2 — Une étude des précipitations de la saison d'été;
- 4 — Un bulletin mensuel publié par le Bureau Provincial des Statistiques;
- 5 — Un feuillet météorologique mensuel publié par le Bureau de Météorologie.

PUBLICATIONS

Le bulletin suivant a été ajouté cette année à la liste des publications du Bureau de Météorologie :

Villeneuve, G.-Oscar, 1957. Etude sommaire des résultats de l'ensemencement des nuages dans la province de Québec en 1956. Département des Terres et Forêts. Bureau de Météorologie. Bulletin No 29.

SERVICE D'INFORMATION

Comme par les années passées, le Bureau de Météorologie a répondu en 1956 à 128 demandes de renseignements verbales ou écrites, réparties comme suit d'après leur origine :

Québec	107
Ontario	1
Nouveau-Brunswick	3
Etats-Unis	17

Durant la saison d'hiver le Bureau de Météorologie a maintenu en opération son service de renseignements sur les conditions de la neige pour les skieurs. L'on a utilisé à cette fin les rapports de 57 stations d'enneigement réparties comme suit :

Région de Québec	13
Région de Montréal	27
Région des Cantons de l'Est	8
Région de la Gatineau	4
Région du Saguenay	5

Comme par les années passées, le Bureau de Météorologie a bénéficié, pour ce service de renseignements, de la collaboration bénévole de l'Office Provincial de Publicité et de son Service du Tourisme à Montréal, des compagnies de chemins de fer C.N.R. et C.P.R., des compagnies d'aviation Trans-Canada Airlines, Colonial Airlines et Northeast Airlines, du Bureau Fédéral du Tourisme à Ottawa et du Bureau Municipal du Tourisme à Sherbrooke.

RECHERCHES

Comme par le passé, le Bureau de Météorologie a été appelé en 1956 à effectuer des recherches à la demande d'ingénieurs, d'agronomes, de forestiers ou de biologistes. Ces enquêtes de renseignements météorologiques en relation avec les phénomènes naturels ou les projets industriels ou commerciaux, ont tenu actifs les observateurs de la station expérimentale de météorologie de Duchesnay et les techniciens du Bureau de Météorologie.

BUREAU D'ENTOMOLOGIE

Gérard Paquet, i.f., Directeur

L'année 1956 a marqué une autre étape importante dans la lutte contre les insectes forestiers dans la Province de Québec. On a en effet effectué cette année l'arrosage aérien de près de 700 milles carrés des forêts de la Gaspésie, contre la Tordeuse des bourgeons de l'épinette. Le Bureau d'Entomologie s'est aussi occupé en 1956 de poursuivre son inventaire annuel des insectes forestiers et de faire un relevé des dommages causés par les insectes de nos forêts. Ajoutons que le Bureau d'Entomologie a encore été appelé en 1956 à répondre à de nombreuses demandes de renseignements concernant les insectes qui s'attaquent aux arbres et aux matières ligneuses.

ARROSAGES AÉRIENS

Pour la troisième année consécutive, on a poursuivi en 1956 l'arrosage aérien de nos forêts contre la Tordeuse des bourgeons de l'épinette. Le projet de cette année couvrait une étendue de 440,147 acres ou 688 milles carrés dans les comtés de Rimouski, Matane, Matapédia, Bonaventure et Gaspé-Nord.

Comme par les années passées, il s'agissait d'une entreprise conjointe du Département des Terres et Forêts et des compagnies forestières intéressées. L'organisation du projet avait été confiée à un comité de la Quebec Forest Industries Association Ltd., composé de représentants de cette dernière association, des compagnies concernées et du Département des Terres et Forêts.

On a utilisé cette année trois pistes d'envol déjà construites à cette fin dans les bassins des rivières Cap Chat, Petite Cascapédia et Patapédia. On avait également nolisé à cette fin quelque 45 avions spécialement adaptés à ce genre de travail. Il s'agissait de biplans Stearman pourvus de gicleurs sous leurs ailes inférieures.

L'insecticide employé était du DDT dissout dans une huile minérale à raison d'une livre par gallon américain, ce qui donnait une solution de 12½ pour cent en poids. On a dépensé 205,322 gallons de cette solution, à raison de ½ gallon par acre.

Des 440,147 acres de forêts arrosées en 1956, un total de 375,030 acres ou 85.2 pour cent était constitué de forêts privées ou de concessions forestières, tandis que la balance, soit 65,117 acres ou 14.8 pour cent, était composés de terrains vacants de la Couronne ou de réserves forestières cantonales.

On a dépensé à cette fin une somme globale de \$388,130.55, soit un peu plus le \$0.88 par acre ou \$564.36 par mille carré. A lui seul, le Département

des Terres et Forêts a déboursé un montant de \$250,000.00, soit 100 pour cent du coût des arrosages sur les terrains vacants de la Couronne et les réserves cantonales et 50 pour cent du coût des arrosages sur les forêts privées et les concessions forestières, l'autre moitié du coût étant soldé au prorata par les compagnies forestières concernées.

Les résultats de ces arrosages ne pourront être déterminés avant quelques années. Mais une vérification préliminaire a permis de constater que le pourcentage des larves détruites a été satisfaisant et qu'en conséquence la plus grande partie du feuillage de l'année courante a été épargnée. Notons toutefois que ces arrosages ne visent pas tant à mettre fin à cette épidémie, qu'à donner aux arbres sévèrement infestés les années de répit dont ils ont besoin pour survivre jusqu'au terme de cette épidémie.

INVENTAIRE ANNUEL DES INSECTES FORESTIERS

Le Bureau d'Entomologie poursuit depuis 1938 un inventaire annuel des insectes de nos forêts, en coopération avec les gardes-feu du Service de la Protection et des associations de protection des forêts et le personnel des compagnies forestières intéressées. Tous ces collaborateurs s'occupent de faire la collection d'échantillons d'insectes dans leurs territoires respectifs, suivant une méthode uniforme. Ces collections d'insectes sont adressées à notre laboratoire de Duchesnay, comté de Portneuf, où elles sont examinées avec soin, après quoi les larves ou chenilles sont mises en élevage jusqu'à l'état adulte de ces mêmes insectes.

Comme on pourra le constater au tableau No 1, 750 collectionneurs nous ont adressé en 1956 un total de 6,826 échantillons renfermant jusqu'à 46,422 spécimens d'insectes. De ces 6,826 échantillons, 1,840 furent recueillis par les gardes-feu du Service de la Protection, 3,332 par le personnel des associations de protection des forêts ou des compagnies forestières et 1,644 par les employés du Bureau d'Entomologie. C'est la Price Brothers Forest Protective Association Ltd. qui s'est classée cette année au premier rang parmi les collaborateurs de notre inventaire des insectes forestiers, avec un total de 680 collections comparativement à 500 en 1955. La St. Maurice Forest Protective Association Ltd. vient ensuite avec 622 échantillons, suivie de la Laurentian Forest Protective Association avec 571 échantillons, du district No 2 (Témiscamingue) du Service de la Protection avec 440 échantillons, de la Southern St. Lawrence Forest Protective Association Ltd. avec 405 échantillons, etc.

TABLEAU No 1—ÉCHANTILLONNAGE DES INSECTES FORESTIERS

ORGANISATION		NOMBRE DE COLLEC-TIONNEURS		NOMBRE DE COLLECTIONS	
		1955	1956	1955	1956
<i>Service de la Protection</i>					
District No	1—Abitibi.....	35	38	126	128
" "	2—Témiscamingue.....	54	67	283	440
" "	3—Gatineau.....	10	16	109	134
" "	4—Nord de Montréal.....	32	24	314	220
" "	5—Haut St-Maurice.....	18	9	86	59
" "	6—Chicoutimi.....	11	24	120	174
" "	7—Roberval.....	9	17	55	67
" "	8—Québec et Cantons de l'Est.....	18	18	88	128
" "	9—Rive-Sud.....	29	20	251	199
" "	10—Gaspésie.....	44	37	156	127
" "	11—Côte-Nord.....	7	1	13	2
" "	12—Parc des Laurentides.....	17	32	58	162
TOTAL.....		284	303	1,659	1,840
<i>Associations et Compagnies</i>					
	John Breakey Ltd.....	6	6	52	48
	Canada Paper Company.....	1	1	5	5
	Canadian International Paper Company				
	Division Noranda.....	4	14	323	192
	" Clova.....	5	2	43	6
	" Maniwaki.....	11	19	94	154
	" St-Jovite.....	3	1	47	8
	" Trois-Rivières.....	7	4	145	16
	Ferme de Harrington.....	2	4	29	6
	Station de Recherches de Causapsca.....	1	2	6	7
	Consolidated Paper Corporation Ltd.				
	Division Grand'Mère.....	3	3	3	21
	" Ile Anticosti.....	-	3	-	27
	Donnacona Paper Company Ltd.....	-	2	-	22
	E. B. Eddy Company Ltd.....	1	2	2	8
	Gaspesia Sulphite Company Ltd.....	3	-	9	-
	Hammermill Paper Company.....	1	1	48	48
	Lake Megantic Pulp Company.....	3	3	28	21
	Laurentian Forest Protective Association Ltd.....	117	103	734	571
	James MacLaren Company Ltd.....	28	24	178	155
	Megantic Manufacturing Co.....	2	2	8	9
	Ottawa River Forest Protective Association Ltd.....	66	52	297	226
	Price Brothers Forest Protective Association Ltd				
	Division Chicoutimi.....	31	38	281	452
	" Rimouski.....	21	19	219	228
	Quebec North Shore Paper Company.....	3	3	1	3
	St. Lawrence Corporation Ltd.				
	Division East Angus.....	1	1	10	1
	" Trois-Rivières.....	3	-	21	-
	" Dolbeau.....	2	-	5	-
	St. Maurice Forest Protective Association Ltd.....	65	54	598	622
	St. Raymond Paper Ltd				
	Division Desbiens.....	2	-	7	-
	" St-Raymond.....	1	1	23	9
	Singer Manufacturing Company.....	7	5	69	54
	L.-E. Soucy Inc.....	-	3	-	8
	Southern St. Lawrence Forest Protective Association Ltd.....	65	60	356	405
TOTAL.....		482	432	3,641	3,332
Bureau d'Entomologie.....		8	6	1,945	1,644
Divers autres collaborateurs bénévoles.....		9	9	10	10
GRAND TOTAL.....		783	750	7,255	6,826

Tableau No 2 — NOMBRE DE COLLEC-
TIONS PAR ESSENCE INVENTORIEE

ESSENCE INVENTORIEE	NOMBRE DE COLLECTIONS
RÉSINEUX	
Épinette	2,523
Sapin	2,814
Pin gris	420
Pin blanc	27
Pin rouge	19
Pin (divers)	63
Cèdre	33
Pruche	14
Mélèze	202
Total	6,115
FEUILLUS	
Bouleau	221
Merisier	35
Tremble	174
Érable	133
Orme	10
Peuplier	79
Chêne	1
Sorbier	15
Cerisier	6
Saule	6
Aulne	5
Frêne	2
Hêtre	1
Petit merisier	10
Coudrier	1
Pommier	2
Total	701
Divers	10
Grand Total	6,826

On verra au tableau No 2 comment se répartissent les 6,826 collections d'insectes effectuées en 1956, suivant les essences inventoriées. On constatera qu'environ 90 pour cent des échantillons ont été prélevés sur des essences résineuses et environ 10 pour cent sur des essences feuillues. A eux seuls, le sapin et l'épinette, qui sont présentement infestés par la Tordeuse des bourgeons de l'épinette, ont fait l'objet de 78 pour cent des échantillons d'insectes prélevés en 1956, soit 2,814 collections sur le sapin et 2,523 sur l'épinette. Le pin gris, qui est aussi l'objet d'une infestation par la Mouche à scie du pin gris, occupe le troisième rang parmi les essences inventoriées en 1956 avec 420 collections. Le bouleau vient ensuite avec 221 échantillons, suivi du mélèze avec 202 échantillons, du tremble avec 174 échantillons, de l'érable avec 133 échantillons, etc.

Les populations d'insectes auraient diminué en 1956 compara-

tivement à l'année précédente. En effet, si l'on réfère au tableau No 3, l'on constatera que, sur un total de 50 espèces d'insectes, 28 espèces ont été moins fréquentes en 1956, comparativement à 19 espèces qui se sont avérées plus fréquentes et à 3 espèces dont la fréquence n'a pas changé. Parmi les espèces qui ont le plus diminué, signalons en particulier : l'Arpenteuse verte de l'épinette, l'Arpenteuse du printemps, l'Arpenteuse dodue, la Mouche à scie du pin gris, l'Arpenteuse verte du mélèze, l'Arpenteuse brune de l'épinette, la Petite mouche à scie du mélèze, etc. Par contre d'autres espèces se sont avérées plus fréquentes. C'est le cas en particulier de : la Tordeuse des bourgeons de l'épinette, la Mouche à scie du mélèze, la Chenille à raies vertes, la Pyrale des aiguilles de l'épinette, la Mouche à scie à tête jaune de l'épinette, la Chenille à houpes blanches, etc.

TABLEAU No 3 — FRÉQUENCE COMPARÉE DE QUELQUES ESPÈCES D'INSECTES

NOM DE L'INSECTE	NOMBRE D'ÉCHANTILLONS REÇUS			
	1953	1954	1955	1956
Anisote de l'érable (<i>Anisota rubicunda</i>)	3	—	10	5
Arlequin de l'épinette (<i>Palthis angulalis</i>)	25	11	21	11
Arlequin du sapin (<i>Elaphria versicolor</i>)	101	97	51	53
Arpenteuse bossue de la pruche (<i>Ectropis crepuscularia</i>)	10	2	8	—
Arpenteuse brune de l'épinette (<i>Eupithecia palpata</i>)	34	49	49	23
Arpenteuse de la pruche (<i>Lambdina fuscularia</i>)	179	122	121	144
Arpenteuse de l'épinette (<i>Caripeta divisata</i>)	18	9	1	2
Arpenteuse dodue (<i>Protoboarmia porcelaria</i>)	119	143	242	128
Arpenteuse du printemps (<i>Paleacrita vernata</i>)	26	25	62	2
Arpenteuse du tilleul (<i>Erannis tiliaria</i>)	25	17	26	23
Arpenteuse hâtive de l'épinette (<i>Eupithecia filmata</i>)	25	13	14	5
Arpenteuse verte de la pruche (<i>Nepytia phantasmaria</i>)	25	27	8	6
Arpenteuse verte de l'épinette (<i>Semiothisa granitata</i>)	132	143	551	111
Arpenteuse verte du mélèze (<i>Semiothisa sexmaculata</i>)	10	5	41	13
Arpenteuse verte du sapin (<i>Nyctobia limitaria</i>)	108	39	50	40
Autographe de l'épinette (<i>Autographa sp.</i>)	59	84	53	40
Chenille à houppes blanches (<i>Notolophus leucostigma</i>)	14	1	—	10
Chenille à houppes grises de l'épinette (<i>Olene plagiata</i>)	34	37	23	37
Chenille à houppes jaunes (<i>Notolophus antiqua</i>)	7	20	11	7
Chenille à houppes du mélèze (<i>Tolyte laricis</i>)	20	4	2	9
Chenille à raies vertes (<i>Feralia jocosus</i>)	75	47	85	140
Chenille à tente des forêts (<i>Malacosoma disstria</i>)	409	575	82	66
Chenille à tente des vergers (<i>Malacosoma americana</i>)	25	22	16	4
Chenille à tente d'automne (<i>Hyphantria cunea</i>)	5	8	16	16
Chenille à tente du cerisier (<i>Archips cerasivorana</i>)	1	—	—	—
Chenille caméléon (<i>Anomogyna elmata</i>)	57	45	43	71
Chenille des marais salins (<i>Estigmene acraea</i>)	2	1	1	—
Chenille verte du chêne (<i>Nadata gibbosa</i>)	46	17	7	16
Fausse arpenteuse de la pruche (<i>Nepytia canosaria</i>)	24	11	6	9
Lexis bicolore (<i>Lexis bicolor</i>)	19	20	16	13
Mouche à scie jaune de l'épinette (<i>Pikonema alaskensis</i>)	211	69	71	103
Mouche à scie à tête noire du sapin (<i>Neodiprion abietis</i>)	185	36	57	35
Mouche à scie à tête verte de l'épinette (<i>Pikonema dimmockii</i>)	151	75	117	111
Mouche à scie de Leconte (<i>Neodiprion lecontei</i>)	1	—	3	3
Mouche à scie de l'orme (<i>Cimex americana</i>)	2	1	6	3
Mouche à scie du bouleau (<i>Arge pectoralis</i>)	5	2	5	2
Mouche à scie du mélèze (<i>Pristiphora erichsonii</i>)	4	17	26	144
Mouche à scie du pin gris (<i>Neodiprion swainei</i>)	22	172	162	80
Mouche à scie du sorbier (<i>Pristiphora geniculata</i>)	2	4	3	11
Mouche à scie européenne de l'épinette (<i>Diprion hercyniae</i>)	272	381	409	376
Mouche à scie tisseuse (<i>Cephalcia fascipennis</i>)	8	3	11	15
Mouche à scie verte du bouleau (<i>Nematus unicolor</i>)	2	1	9	18
Petite mouche à scie du mélèze (<i>Anoplonyx laricis</i>)	9	14	43	23
Phalène de l'épinette (<i>Panthea acronyctoides</i>)	19	18	3	7
Phalène grise de l'épinette (<i>Anomogyna perquirilata</i>)	12	5	14	11
Porte-case du mélèze (<i>Coleophora laricella</i>)	6	5	4	1
Pyrale des aiguilles de l'épinette (<i>Dioryctria reniculella</i>)	57	56	72	101
Tordeuse à tête noire de l'épinette (<i>Acleris variana</i>)	85	41	91	107
Tordeuse des bourgeons de l'épinette (<i>Choristoneura fumiferana</i>)	1,080	1,675	1,488	2,004
Tordeuse verte de l'épinette (<i>Tortrix packardiana</i>)	8	11	5	3

TABLEAU No 4—FRÉQUENCE ET ABONDANCE DE QUELQUES
ESPÈCE D'INSECTES, PAR ESSENCE INVENTORIÉE

ESSENCE	NOM DE L'INSECTE	NOMBRE DE COLLECTIONS		NOMBRE MOYEN DE SPECIMENS PAR COLLECTION	
		1955	1956	1955	1956
Épinette	Tordeuse des bourgeons de l'épinette (<i>Choristoneura fumiferana</i>)	537	740	9.8	10.6
"	Mouche à scie européenne de l'épinette (<i>Diprion hercyniae</i>)	409	376	3.4	3.3
"	Arpenteuse verte de l'épinette (<i>Semiothisa dispuncta</i>)	218	50	2.2	1.8
"	Arpenteuse dodue (<i>Protoarmia porcelaria</i>)	108	60	1.8	1.4
"	Mouche à scie à tête verte de l'épinette (<i>Pikonema dimmockii</i>)	99	88	1.8	2.0
"	Mouche à scie à tête jaune de l'épinette (<i>Pikonema alaskensis</i>)	64	81	5.2	3.3
"	Pyrale des aiguilles de l'épinette (<i>Dioryctria reniculella</i>)	60	82	1.9	2.0
"	Arpenteuse de la pruche (<i>Lambdina fiscellaria</i>)	36	55	1.7	1.4
"	Tordeuse à tête noire de l'épinette (<i>Acleris variand</i>)	31	44	1.2	1.4
"	Mouche à scie du sapin (<i>Neodiprion abietis</i>)	25	13	2.7	1.8
"	Chenille caméléon (<i>Anomygma elimata</i>)	14	33	1.0	1.0
Sapin	Tordeuse des bourgeons de l'épinette (<i>Choristoneura fumiferana</i>)	935	1230	11.3	12.6
"	Arpenteuse verte de l'épinette (<i>Semiothisa dispuncta</i>)	288	61	3.1	2.0
"	Arpenteuse dodue (<i>Protoarmia porcelaria</i>)	104	68	2.3	1.3
"	Arpenteuse de la pruche (<i>Lambdina fiscellaria</i>)	76	89	1.6	1.7
"	Tordeuse à tête noire de l'épinette (<i>Acleris variana</i>)	58	63	1.1	1.4
"	Mouche à scie du sapin (<i>Neodiprion abietis</i>)	32	22	2.2	1.5
"	Chenille caméléon (<i>Anomygma elimata</i>)	27	38	1.1	1.1
"	Pyrale des aiguilles de l'épinette (<i>Dioryctria reniculella</i>)	14	19	1.5	2.1
"	Mouche à scie à tête verte de l'épinette (<i>Pikonema dimmockii</i>)	7	23	1.4	1.6
"	Mouche à scie à tête jaune de l'épinette (<i>Pikonema alaskensis</i>)	5	22	3.5	1.9
Mélèze	Arpenteuse verte du mélèze (<i>Semiothisa sezmaculata</i>)	51	13	5.6	2.8
"	Petite mouche à scie du mélèze (<i>Anoplonyx laricis</i>)	43	23	8.4	9.4
"	Mouche à scie du mélèze (<i>Pristiphora erichsonii</i>)	26	144	4.6	23.3
"	Tordeuse des bourgeons de l'épinette (<i>Choristoneura fumiferana</i>)	16	15	8.9	3.8
"	Porte-case du mélèze (<i>Coleophora laricella</i>)	4	1	1.0	4.0
Pin gris	Mouche à scie du pin gris (<i>Neodiprion swainei</i>)	162	80	33.9	26.2
"	Tordeuse des bourgeons de l'épinette (<i>Choristoneura fumiferana</i>)	3	6	2.0	1.3
Pin rouge	Mouche à scie de Leconte (<i>Neodiprion lecontei</i>)	3	3	47.3	34.3
"	Tordeuse des bourgeons de l'épinette (<i>Choristoneura fumiferana</i>)	—	1	—	2.0
Pin blanc	Charançon du pin blanc (<i>Pissodes strobi</i>)	2	3	2.0	1.7
Cèdre	Arpenteuse dodue (<i>Protoarmia porcelaria</i>)	3	—	2.7	—
Bouleau	Mouche à scie verte du bouleau (<i>Nematus unicolor</i>)	7	18	3.4	7.0
"	Chenille à tente des forêts (<i>Malacosoma disstria</i>)	5	4	3.8	3.0
"	Chenille à tente d'automne (<i>Hyphantria cunea</i>)	4	—	73.3	—
"	Mouche à scie du bouleau (<i>Arge pectoralis</i>)	4	2	37.0	15.0
"	Chenille à houppes rousses (<i>Notolophus antiqua</i>)	3	7	1.0	1.1
"	Arpenteuse dodue (<i>Protoarmia porcelaria</i>)	3	—	1.0	—
"	Tordeuse des bourgeons de l'épinette (<i>Choristoneura fumiferana</i>)	3	9	14.6	3.3
Tremble	Chenille à tente des forêts (<i>Malacosoma disstria</i>)	24	60	5.8	4.1
"	Chenille à tente de l'Ouest (<i>Malacosoma pluvialis</i>)	1	5	20.0	9.8

TABLEAU No 4 — (suite)

ESSENCE	NOM DE L'INSECTE	NOMBRE DE COLLECTIONS		NOMBRE MOYEN DE SPECIMENS PAR COLLECTION	
		1955	1956	1955	1956
"	Chenille à tente des vergers (<i>Malacosoma americana</i>)	3	—	11.7	—
"	Tordeuse du tremble (<i>Archips conflictana</i>).....	2	—	32.5	—
Peuplier	Chenille à tente d'automne (<i>Hyphantria cunea</i>)....	1	1	90.0	2.0
Merisier	Chenille à tente d'automne (<i>Hyphantria cunea</i>)....	3	1	63.0	98.0
Erable	Anisote de l'érable (<i>Anisota rubicunda</i>).....	9	5	10.9	4.2
"	Arpenteuse du printemps (<i>Paleacrita vernata</i>)....	7	2	215.4	4.0
"	Chenille à tente des forêts (<i>Malacosoma disstria</i>)..	6	1	12.2	2.0
"	Tordeuse à bandes obliques (<i>Archips rosaceana</i>)..	3	—	1.3	—
"	Chenille à tente des vergers (<i>Malacosoma americana</i>)	2	—	52.0	—
Aulne	Mouche à scie de l'aulne (<i>Arge macleani</i>).....	2	—	30.0	—
"	Chenille à tente d'automne (<i>Hyphantria cunea</i>)....	—	2	—	58.5
"	Chenille à tente des forêts (<i>Malacosoma disstria</i>)..	1	2	3.0	2.0
Petit merisier	Chenille à tente des forêts (<i>Malacosoma disstria</i>)..	6	—	47.0	—
"	Chenille à tente des vergers (<i>Malacosoma americana</i>).....	4	—	150.0	—
"	Chenille à tente d'automne (<i>Hyphantria cunea</i>)....	—	5	—	70.0
Saule	Chenille à tente des forêts (<i>Malacosoma disstria</i>)..	2	—	1.5	—
"	Chenille à tente de l'Ouest (<i>Malacosoma pluvialis</i>)	1	—	80.0	—
Sorbier	Mouche à scie du sorbier (<i>Pristiphora geniculata</i>)..	3	11	77.7	34.5
Frêne	Chenille à tente d'automne (<i>Hyphantria cunea</i>)..	1	2	80.0	72.0
Cerisier	Chenille à tente d'automne (<i>Hyphantria cunea</i>)..	2	4	41.0	86.0
"	Chenille à tente des forêts (<i>Malacosoma disstria</i>)..	2	1	1.5	52.0

L'on trouvera au tableau No 4 une liste détaillée des principales espèces d'insectes rencontrées sur les différentes essences inventoriées. Ce tableau indique le nombre de collections et le nombre moyen de spécimens par collection, des différentes espèces d'insectes échantillonnées en 1955 et 1956 sur chacune des principales essences inventoriées.

Parmi les espèces d'insectes qui se sont montrées particulièrement nuisibles en 1956, il faut mentionner en premier lieu la Tordeuse des bourgeons de l'épinette. Une épidémie de cet insecte sévit dans notre Province depuis 1939. Elle a débuté en Abitibi, en provenance de l'Ontario, pour se propager ensuite vers l'est dans toutes les régions de la Province. La Tordeuse des bourgeons de l'épinette est sans contredit le principal ennemi de nos forêts de conifères.

On a constaté en 1956 une recrudescence marquée de la population de cet insecte en général dans la Province. Bien que le nombre d'échantillons

prélevés sur le sapin et l'épinette ait légèrement diminué en 1956 comparativement à l'année précédente, le nombre de collections de la Tordeuse des bourgeons de l'épinette s'est quand même accru de 1,488 en 1955 à 2,004 en 1956. De même, le nombre moyen de spécimens par collection de cet insecte s'est élevé à 11.9 en 1956, comparativement à 10.8 en 1955. Notons également que cet insecte a aussi agrandi de beaucoup l'étendue de son aire d'infestation en 1956.

Comme on pourra le constater sur la carte ci-jointe, les superficies sévèrement infestées en 1956 peuvent être réparties en quatre foyers principaux de contamination, dont trois sont situés sur la rive nord du fleuve St-Laurent et le quatrième sur la rive sud du fleuve et plus précisément en Gaspésie. Le foyer d'infestation situé le plus à l'ouest de la Province est compris dans le bassin de la rivière à l'Aigle, un tributaire de la rivière Gatineau. Le foyer suivant est de beaucoup le plus vaste; il s'étend de la région du Nord de Montréal aux régions du lac St-Jean et de la rivière Saguenay. Le troisième foyer situé au nord du fleuve St-Laurent est compris dans la région de la Côte Nord, entre les rivières Escoumains et Manicouagan. Mais c'est encore dans la péninsule de la Gaspésie que la virulence de l'insecte s'est fait le plus sentir en 1956. Le foyer principal d'infestation sévère s'étend à l'intérieur de la péninsule depuis Causapsal jusqu'à Gaspé. Tel que mentionné précédemment, plus de 440,000 acres des forêts de cette région ont fait l'objet d'un troisième arrosage aérien au DDT en 1956.

Un autre insecte qui s'est montré nuisible en ces dernières années, c'est la Mouche à scie du pin gris. Heureusement on a constaté une diminution sensible de la population de cet insecte en 1956. Seulement 19.0 pour cent des échantillons d'insectes prélevés sur le pin gris renfermaient des spécimens de cet insecte en 1956, comparativement à 35.9 pour cent en 1955. De même le nombre moyen de spécimens par collection a diminué de 33.9 en 1955 à 26.2 en 1956. Un inventaire spécial de cet insecte a aussi permis de constater que cette infestation se dirige vers l'est de la Province et qu'elle a même perdu beaucoup de son intensité dans les foyers situés à l'ouest de son aire de distribution. Les peuplements infestés s'étendent de la rivière Outaouais aux régions du lac St-Jean et de la rivière Saguenay. Plusieurs foyers d'infestation sévère ont été localisés dans cette vaste zone de contamination.

La Tordeuse des bourgeons de l'épinette et la Mouche à scie du pin gris sont présentement les deux seules espèces d'insectes forestiers responsables d'épidémies majeures en cette Province. D'autres espèces d'insectes, comme l'Arpenteuse de la pruche, la Tordeuse à tête noire de l'épinette, la Mouche à scie du mélèze, la Chenille à tente des forêts, l'Arpenteuse du tilleul et l'Arpenteuse du printemps, présentent aussi çà et là des foyers d'épidémie. Quant aux autres espèces, elles ne font que signaler leur présence dans nos forêts,

sans causer d'épidémies sérieuses. A noter que le rapport de l'inventaire des insectes forestiers de la Province de Québec pour l'année 1956 a déjà fait l'objet d'un bulletin spécial du Bureau d'Entomologie.

RELEVÉ DES DOMMAGES CAUSÉS PAR LES INSECTES

Comme par les années passées, le Bureau d'Entomologie s'est occupé en 1956 de faire le relevé des dommages causés à nos forêts par les insectes. Les travaux de cette année ont porté en particulier sur la Tordeuse des bourgeons de l'épinette et la Mouche à scie du pin gris.

a) *Dommages causés par la Tordeuse des bourgeons de l'épinette*

Le travail sur la Tordeuse des bourgeons de l'épinette a consisté dans l'examen d'arbres étiquetés dans des places d'études de 33 pieds de largeur et de longueur variable suivant la densité du peuplement, chaque place d'études devant contenir une vingtaine d'arbres des essences considérées. Ces places d'études étaient distribuées aussi uniformément que possible dans la partie accessible des bassins de nos principales rivières. L'objet de ces études était de déterminer, pour chacune des essences considérées, le pourcentage des arbres affectés, le pourcentage moyen de défoliation et le pourcentage de mortalité. Les études effectuées en 1956 ont porté sur un total de 191 places d'études renfermant un total de 4,347 arbres des essences considérées, soit 3,568 sapins, 458 épinettes blanches et 231 épinettes noires.

Les résultats de ces études sont présentés dans le tableau No 5. Ils indiquent qu'en général le sapin est plus affecté que l'épinette et que l'épinette blanche est également plus affectée que l'épinette noire. C'est dans la région des Plateaux Rimouski-Matane et du Bas St-Laurent que le pourcentage moyen de défoliation sur le sapin a été le plus élevé en 1956, soit 74.4 pour cent. La région du St-Maurice vient ensuite avec 68.1 pour cent, suivie des régions du lac St-Jean avec 63.4 pour cent, du Nord de Montréal avec 62.9 pour cent, du Saguenay avec 58.3 pour cent, etc. Mais c'est dans les régions de la Baie des Chaleurs, de Matapédia, du Saguenay et des Plateaux Rimouski-Matane et du Bas St-Laurent, que l'on rencontre le plus haut pourcentage des arbres affectés, soit 100 pour cent du sapin et de l'épinette. Par contre, c'est dans les régions du St-Maurice et du Nord de Montréal, que l'on observe le plus haut pourcentage de mortalité, soit respectivement 48.5 et 42.5 pour cent. Le pourcentage de mortalité est nul dans toutes les régions de la Gaspésie, sauf dans la région des Plateaux Rimouski-Matane et du Bas St-Laurent, où une mortalité de 7.7 pour cent a été enregistrée sur le sapin. A noter toutefois que, si l'on n'avait pas effectué des arrosages aériens au DDT dans ces régions au cours des trois dernières années, le pourcentage de mortalité du sapin y aurait été beaucoup plus élevé.

b) *Dommages causés par la Mouche à scie du pin gris*

Le travail sur la Mouche à scie du pin gris a consisté dans l'examen d'arbres étiquetés dans des places d'études de 33 pieds de largeur et de longueur variable suivant la densité du peuplement, chaque place d'études devant contenir une vingtaine de spécimens de pin gris. Ces places d'études étaient distribuées dans les divers bassins hydrographiques présentement infestés par cet insecte. L'objet de ces études était de déterminer le pourcentage des arbres affectés, le pourcentage moyen de défoliation et le pourcentage de mortalité du pin gris. Les études effectuées en 1956 ont porté sur un total de 30 places d'études renfermant un total de 672 spécimens de pin gris.

Tableau No 6 — ETAT DU PIN GRIS DANS LES DIVERS BASSINS HYDROGRAPHIQUES

Bassin hydrographique	Nombre d'arbres examinés	% des arbres affectés	% moyen de défoliation	% des arbres morts
Rivière Nottaway	49	100.0	17.1	0.0
Rivière Gatineau	80	60.0	3.7	0.0
Rivière Lièvre	20	100.0	2.2	0.0
Rivière Manouane	48	100.0	11.8	0.0
Rivière Mattawin	40	100.0	27.0	20.0
Rivière Vermillon	120	100.0	12.9	0.0
Rivière Trenche	40	100.0	77.5	35.0
Rivière Ouiatchouanishé	105	100.0	70.0	14.3
Rivière Ouiatchouan	25	100.0	85.8	4.0
Rivière Mistassini	125	100.0	76.0	31.2
Rivière à Mars	20	100.0	76.0	0.0

Les résultats de ces études sont présentés dans le tableau No 6. Ils indiquent que 100 pour cent des arbres sont affectés dans presque tous les bassins hydrographiques. C'est dans le bassin de la rivière Ouiatchouan que le pourcentage moyen de défoliation du pin gris a été le plus élevé en 1956, soit 85.8 pour cent. Le bassin de la rivière Trenche vient ensuite avec 77.5 pour cent, suivi des bassins des rivières Mistassini et à Mars avec tous deux 76.0 pour cent. Mais c'est dans le bassin de la rivière Trenche que le pourcentage des arbres morts s'est avéré le plus élevé, soit 35.0 pour cent. Le bassin de la rivière Mistassini vient ensuite avec 31.2 pour cent, suivi du bassin de la rivière Mattawin avec 20.0 pour cent, etc.

CONCLUSION

Comme on a pu s'en rendre compte, l'année 1956 a établi un record de vingt-huit ans pour le plus petit nombre des feux de forêts dans la Province de Québec. Comme conséquence de cette situation avantageuse, la superficie incendiée a été réduite à un minimum d'environ 30,000 acres, comparativement à quelque 550,000 acres en 1955 et à une moyenne de plus de 220,000 pour les dix dernières années.

Cette diminution du nombre des incendies et de la superficie incendiée a également entraîné une réduction considérable des frais d'extinction des incendies, qui a contribué à faire baisser de près de \$1,500,000.00 le coût de la protection des forêts en 1956.

On a assisté en 1956 à une étape importante dans l'évolution de notre système de protection forestière, qui a été marquée par l'attribution d'octrois à nos municipalités rurales pour l'achat d'équipement pour le combat des feux de forêt.

Notons enfin qu'on a continué cette année l'arrosage aérien des forêts de la Gaspésie gravement ravagées par la Tordeuse des bourgeons de l'épinette.

Nous tenons en terminant à remercier le personnel du Service de la Protection et des autres organisations de protection des forêts pour son dévouement et sa coopération. Des remerciements s'adressent également à l'Association Forestière Québécoise et à la Canadian Forestry Association, de même qu'à messieurs les curés, aux journaux, à la Société Radio-Canada et aux autres postes de radio, et au public en général, qui nous ont généreusement prêté leur concours au cours de l'année qui vient de s'écouler.

Respectueusement soumis,

HENRI KIEFFER,

Chef du Service de la Protection.

RAPPORT ANNUEL DU DIRECTEUR DU SERVICE DES ARPENTAGES

A l'Honorable Ministre des
Terres et Forêts,
Hôtel du Gouvernement,
QUEBEC.

Monsieur le Ministre,

J'ai l'honneur de vous soumettre le rapport annuel du Service des Arpentages pour l'exercice financier 1956-1957.

Le répertoire cartographique de notre province s'est enrichi, au cours de l'année, d'une carte générale de la province, grâce aux travaux d'arpentage exécutés par les arpenteurs-géomètres, à la suite d'instructions qui leur furent émises par notre Service des Arpentages.

Dressée avec grande précision par nos cartographes et nos dessinateurs, qui ont tenu compte des derniers travaux exécutés dans le Nord de la province, cette carte, à la fois nette et précise, comporte des renseignements précieux et, dans certains cas, indispensables à ceux qui s'intéressent au développement de nos ressources naturelles et au succès de nos industries. Elle a, de plus, le mérite d'être la carte officielle de l'arpenteur général et servira de base comme un excellent instrument de travail et de documentation dans la confection des cartes publiées par le ministère des Mines, celui de l'Industrie et du Commerce, le département de l'Instruction publique et l'Office provincial du Tourisme.

Les seigneuries, les cantons, les districts électoraux et les quatre territoires du Nouveau-Québec, d'Ashuanipi, de Mistassini et d'Abitibi, qui sont à la base de la division territoriale de la province, y apparaissent ainsi que tous les chemins de fer, les grands boulevards et les routes principales de communication.

Plusieurs des grandes nappes d'eau, autres que celles déjà arpentées, sont extraites des cartes aériennes, qui sont préparées en collaboration avec le Service des Arpentages du Québec.

Il va sans dire que cette nouvelle carte très artistique et d'une présentation attrayante par la belle variété des teintes qui ont été choisies, est d'un apport précieux et indispensable au développement des ressources naturelles dont

notre province est si largement pourvue et qui sont l'objet de convoitises de la part des capitalistes et des industriels, non seulement du Canada mais de l'étranger.

A l'aide d'une carte aussi détaillée, le prospecteur, le géologue, l'ingénieur minier et hydraulique, l'industriel et l'aviateur ne craindront plus maintenant de se rendre dans le grand Nord de la province qui, jusqu'à ces dernières années, nous était presque inconnu au point de vue cartographique.

Les milliers de nappes d'eau qui, d'après les rapports des arpenteurs-géomètres, sont très poissonneuses, attireront sans aucun doute un grand nombre d'amateurs de pêche.

Les nouvelles villes industrielles de Schefferville, Sept-Iles, Labrieville, Baie Comeau, Chibougamau, Chapais et Desmaraisville ainsi que le chemin de fer (en voie de construction) de St-Félicien et de Barraute à Chibougamau, y apparaissent très nettement.

Deux éditions de cette carte ont été publiées : l'une à l'échelle de 32 milles au pouce (en un seul feuillet de 45" x 37") et l'autre à l'échelle de 20 milles au pouce (en deux feuillets de 58" x 39").

Cette nouvelle carte nous a permis de déterminer les superficies des bassins des rivières suivantes :

Caniapiscou	51,000 milles carrés
De la Grande Baleine	15,000 milles carrés
La Grande	39,000 milles carrés
Eastmain	19,022 milles carrés
Rupert	20,000 milles carrés
Harricana-Nottaway-Broadback	47,000 milles carrés

Lors d'une récente causerie au congrès des arpenteurs-géomètres de la province de Québec, sur "LE ROLE DE L'ARPENTEUR-GEOMETRE ET LA MISE EN VALEUR DE NOS TERRITOIRES DU NORD", j'exposais ce qui suit :

ROLE ET FONCTION DU SERVICE DES ARPENTAGES

"Puisque la constitution de notre pays réserve aux provinces l'autorité sur les terres qui en forment la superficie et le droit exclusif d'en disposer pour le bien commun, il s'ensuit que devait être prévu un service administratif à qui incomberait la tâche de subdiviser ces terres, de les répartir, de les mesurer et de les border, et c'est cet organisme que l'on désigne du nom de *Service des Arpentages*, rouage administratif qui anime tous les autres dans une société moderne où le droit de propriété est à base de toute activité. La propriété du sol, qu'elle soit conférée de façon permanente ou temporaire, doit

donc se définir dans un régime comme le nôtre, en termes non équivoques. Les actes et plans qui traduisent et fixent ces terres, et résultent de l'autorité conférée par la loi aux arpenteurs-géomètres, doivent également être sauvegardés dans le temps, tout en restant accessibles, et c'est cette condition qui, à l'intérieur du Service des Arpentages, entraîna la création d'un bureau des archives."

"Toute difficulté résultant de la contestation du droit ou des bornes de la propriété, trouve donc sa solution par référence aux archives des arpentages, de même que toute subdivision nouvelle doit y recrercher son point de départ."

"Or, dans un pays de l'étendue du nôtre, où le développement des ressources naturelles, l'expansion de l'industrie, les besoins de la colonisation, l'organisation administrative et judiciaire entraînent la connaissance exacte du territoire et de la situation des traits qui le caractérisent, il devient vite impérieux de répéter les cadres physiques à l'intérieur desquels s'exercent d'aussi diverses activités. Et cela encore relève du Service des Arpentages."

"Ces cadres sont d'abord constitués par le réseau des grandes lignes de base et des méridiennes. Celles-ci, orientées du Sud au Nord, avec les lignes de base ou parallèles de latitude, orientées de l'Est à l'Ouest et tracées par cordes de dix milles, forment la trame à l'intérieur de laquelle s'effectuent les levés de lacs et de rivières, les divisions en cantons et les arpentages de toute nature, requis pour la mise en valeur du territoire. Ce réseau lui-même se rattache au système de triangulations géodésiques dont les points-sommets couvrent l'étendue du territoire canadien et sont établis par les soins de l'autorité fédérale."

"L'ensemble des opérations postérieures à l'établissement des points géodésiques est donc du ressort du Service des Arpentages."

"En ce qui concerne les terres publiques, celui-ci délègue aux praticiens la responsabilité d'exécuter les travaux requis, réservant à ses officiers la fonction d'en contrôler l'exactitude. Il assure ainsi à l'initiative privée l'occasion d'exercer sa compétence dans des conditions qui permettent une fructueuse et intéressante pratique."

"Pour ce qui est des terrains privés, son intervention est ordinairement lointaine, à moins qu'elle ne se justifie, comme c'est le cas pour les revisions cadastrales importantes, les remembrements, etc., par des circonstances particulières ou exceptionnelles. Et alors, presque toujours c'est à son bureau du Cadastre que sera dévolue la tâche de recevoir le détail des subdivisions effectuées par les arpenteurs de la pratique privée."

"Cette rapide esquisse des activités essentielles du Service des Arpentages ne laisserait guère soupçonner leur importance si les cartes qui en résultent ne

nous aidaient à les apprécier à leur juste valeur. Ces cartes, si nous les examinons à des intervalles significatifs, illustrent bien, d'une part, l'incroyable labeur qu'ont accompli, au cours du dernier quart de siècle, les arpenteurs du Québec. Elles indiquent, d'autre part, la contribution exceptionnellement remarquable qu'ils ont apportée à la mise en valeur de nos territoires du Nord."

La phase d'avant-guerre (1929-39) :

"Lorsque nous examinons une carte de notre province, indiquant l'état des travaux de division territoriale autour de 1930, on apprécie très vite que notre économie, à cette époque, évoluait à un rythme passablement ralenti. Le chemin de fer Transcontinental marquait en quelque sorte la limite septentrionale de notre pénétration au Nord-Ouest. Les premiers établissements de colonisations, de chaque côté de la voie ferrée, élargissaient timidement l'emprise du rail et les ramifications du système routier, issues des agglomérations les plus importantes : Senneterre, Amos, Macamic, et ne dépassaient guère les limites des cantons où ces centres avaient pris naissance."

"La crise économique qui sévissait alors par tout le continent nord américain, entraînant partout le chômage, devait chercher sa solution dans la province de Québec, dans une poussée de colonisation dont aucun moment de notre histoire ne présentait l'analogie. Or, cette poussée devait nécessairement être orientée selon les virtualités agricoles de nos diverses régions, si nous ne voulions pas voir tourner au désastre la situation déjà aigue, résultant de l'encombrement des villes et de nos vieilles paroisses agricoles."

"En conséquence, la plupart des travaux d'arpentage, sur les territoires vacants de la Couronne, devaient-ils consister en établissement de lignes de base et de méridiennes, en lignes cantonales et en tracés de rangs, ce qui permit d'accélérer la reconnaissance des territoires de vocation agricole et, subséquemment, d'en organiser le lotissement de la façon la plus rationnelle."

"Dans d'autres régions, il s'agissait de renouveler les lignes cantonales dont les traces avaient été oblitérées par les feux de forêt ou par les exploitations forestières, d'y retracer les lignes de rangs disparues dans les mêmes circonstances; enfin, de faciliter, par des opérations appropriées, la mise en valeur agricole de terrains situés dans le prolongement naturel de vieilles paroisses."

"On a ainsi procédé, pendant cette période, à de multiples opérations d'arpentage dont le tableau suivant établit l'envergure :

Tableau 1 — Opérations d'arpentage (1929-39)

	<i>Milles</i>
Lignes méridiennes, parallèles, lignes cantonales, extérieures et centrales	6,372
Lignes de rangs	6,203
Renouvellements de lignes	3,444
Levés de chemins	2,972
Levés de portages	3,314
Levés de lacs et de rivières	43,716

Phase de guerre (1939-45)

“La poussée de colonisation que nous venons de décrire s'arrête au tout début du conflit mondial qui éclata en 1939. L'indice de l'emploi dans les villes monta brusquement par suite de l'établissement d'industries de guerre et de recrudescence concomitante de la production dans les usines préétablies. Le Canada devenait l'arsenal des armées alliées et leur fournisseur de produits manufacturés, tandis que notre agriculture connaissait une prospérité phénoménale. La prospection s'activait fièvreusement, en vue d'assurer l'approvisionnement indispensable en métaux de base nécessaires pour la poursuite des hostilités. En un mot, nous passions brusquement de l'économie agricole à l'économie industrielle, d'une économie de paix rurale à une économie hautement mécanisée.”

“La situation inquiétante qui prévalait depuis l'entrée en guerre du Japon et des Etats-Unis, les demandes répétées des autorités militaires et des diverses commissions, tant canadiennes qu'américaines, l'insuffisance de renseignements cartographiques concernant les territoires du Nord de la province, tout cela nous commandait de ne pas rester inactifs et de poursuivre sans relâche nos travaux de cartographie.”

“Les circonstances dérivant du développement de l'aviation nous invitaient à établir, dans le plus bref délai, le levé de nos lacs et rivières du Nouveau-Québec, de nos côtes, de nos moyens de communication, tant pour servir de base à notre aviation qu'en vue de pourvoir à la défense de notre territoire par air, par terre et par mer. Les officiers des services du ministère des Mines et des Relevés techniques et du ministère de la Défense, ainsi que les techniciens des Etats-Unis à qui incombait la responsabilité de publier des cartes aussi détaillées que possible, pour fins d'aviation militaire et de transport, se rendaient compte qu'environ les deux tiers de la superficie de notre province n'étaient pas cartographiés et que, survenant une invasion de l'ennemi, cette lacune pouvait être grosse de conséquence.”

“Grâce à la coopération du Service des Arpentages, les relevés aériens nécessaires à la préparation des cartes militaires et aéronautiques pour la défense et la protection du pays, et à l'établissement dans le nord de la province,

des aéroports militaires et des lignes aériennes stratégiques, ont pu être poursuivis avec la plus grande célérité, à la période critique où l'ennemi menaçait les lignes de communication entre l'Europe et l'Amérique du Nord."

"En dépit des difficultés et des restrictions de toutes sortes qui nous furent imposées par les conditions de cette époque, notre Service des Arpentages a réussi, grâce à la coopération totale des arpenteurs, de tenir à jour les cartes régionales et les plans de cantons, ainsi que la carte générale et celle des districts judiciaires, publiées sous la rubrique "carte officielle".

"Le tableau suivant (tableau 2) donne le détail de ce considérable effort qu'illustre, par ailleurs, la carte générale de la province (1945) publiée immédiatement après la guerre."

Tableau 2 — Opérations d'arpentage (1939-45) :

	<i>Milles</i>
Lignes méridiennes et parallèles, lignes cantonales, extérieures et centrales	2,218
Lignes de rangs	1,963
Renouvellements de lignes	1,702
Levés de chemins	2,695
Levés de portages	3,172
Levés de lacs et de rivières	32,484

"Les éléments d'arpentage de toute nature s'ajoutant à la carte de 1939, viennent à leur tour indiquer que l'arpenteur du Québec collabore à la poussée vers le Nord de notre économie, poussée qu'accentuera encore la période d'après-guerre."

Phase d'après-guerre (1945-1956) :

"Dans mon rapport annuel des activités du Service des Arpentages, au terme de l'année 1943-44, j'exposais ce qui suit :

«Le temps nous semble venu de prendre possession des richesses de ce vaste territoire de notre province situé au nord de la latitude 52°, en dirigeant des équipes d'arpenteurs-géomètres qui nous feront rapport sur le caractère général de cette région, de ses ressources et de ses qualités naturelles et qui, au cours de leurs opérations, placeront à différents endroits et d'une manière apparente des repères en métal portant l'inscription du Service des Arpentages du ministère des Terres et Forêts, dont l'objet sera de rappeler ou de faire connaître aux prospecteurs, géologues, aviateurs, enfin à tous ceux qui parcourront cette région, qu'elle fait bel et bien partie du territoire de la province de Québec.»

"Les événements sont venus nous donner raison depuis que nous écrivions ces lignes. En effet, la mise en valeur des richesses du Québec septentrional a reçu, dès la fin de la guerre, une formidable impulsion. Au delà de la zone

des arbres, dans les étendues semi-désertiques de l'Ungava, c'est la course aux gisements miniers. D'immenses réserves de minéral de fer, qui comptent parmi les plus riches du monde, ont attiré l'attention des industriels et des financiers, tant du Canada que des Etats-Unis et de l'étranger."

"Par ailleurs, dans le secteur s'étendant des rives du St-Laurent jusqu'à la limite de la forêt productive, c'est le royaume de l'industrie forestière, elle aussi en pleine expansion, et de l'industrie hydroélectrique dont on pousse avec vigueur le développement accéléré. Ainsi se trouve réuni dans nos régions du Nord un énorme potentiel d'énergie et de richesse dont le gouvernement tient qu'il doit profiter à toute notre population."

"En conséquence de nos prévisions et de sa politique, le Service des Arpentages a donc continué d'appliquer son programme d'établissement de grandes lignes de base, afin d'en compléter au plus tôt le réseau et d'y rattacher ensuite les lignes secondaires. Il a, en outre, procédé au levé du plan des bassins de nombre de rivières riches en matière ligneuse et en houille blanche. En particulier, nous avons collaboré étroitement avec l'Hydro-Québec à l'établissement des lignes de transmission qui, partant du barrage de la Bersimis, rejoindront le Lac-St-Jean, Chibougamau, le centre de la province et la Gaspésie. Alimentant l'industrie de raffinage du minéral, ces lignes de transmission d'énergie électrique desserviront des points aussi éloignés l'un de l'autre que Chibougamau et Murdochville, tout en assurant à des usines de moindre importance et à la population des régions qu'elles traversent les services variés qu'on en attend."

"Ainsi donc se trouve mis en lumière, encore une fois, l'apport indiscutable de la profession d'arpenteur-géomètre au développement et à la prospérité économique de notre province."

Tableau 3 — Opérations (1945-56) :

	<i>Milles</i>
Lignes méridiennes et parallèles, lignes cantonales, extérieures et centrales	5,315
Lignes de rangs	3,890
Renouvellements de lignes	1,294
Levés de chemins	12,794
Levés de portages	4,816
Levés de lacs et de rivières	81,435

Respectueusement soumis,

Georges COTE,
directeur du Service des Arpentages.

QUEBEC, le 5 juin 1957.

INSTRUCTIONS EMISES DURANT L'EXERCICE FINANCIER 1956-1957

Les instructions émises pour travaux d'arpentage au cours de l'exercice financier 1956-1957 sont au nombre de cent quarante-deux et peuvent être classées comme suit :

- 1 — Arpentages pour les besoins du ministère de la Colonisation, dans les comtés suivants : ABITIBI-EST (canton de Cadillac); ABITIBI-OUEST (canton de Privat); GATINEAU (canton d'Aumond); LABELLE (cantons de : Kiamika, Lunch et Mousseau); MATAPEDIA (canton de Macnider); SAGUENAY (canton d'Arnaud et seigneurie de Mille Vacs); SHEFFORD (canton d'Orford) 12
- 2 — Travaux d'établissement et de renouvellement de lignes de concessions forestières et autres, pour les besoins du Service Forestier, dans les comtés suivants : GASPE-SUD (canton de Baie-de-Gaspé-Nord); L'ISLET (cantons d'Arago et de Fournier); MONTMORENCY (canton de Panet); ROBERVAL (cantons de De Lamarre et de Dufferin); TEMISCOUATA (paroisse Notre-Dame-du-Lac) 8
- 3 — Divers arpentages pour les besoins du Service des Terres, dans les comtés suivants : ABITIBI-EST (ville d'Amos et canton de Louvicourt); ABITIBI-OUEST (lac Duparquet); BONAVENTURE (canton de Matapédia); GATINEAU (cantons d'Aylwin, de Portland et de Wakefield); LABELLE (cantons de : Clyde, Lynch, Marchand, Pérodeau); LOTBINIERE (seigneurie St-Jean-Deschaillons); MONT-CALM (canton de Lussier); ROUYN-NORANDA (canton de Joannès); SAGUENAY (cantons de Laffèche, de Leneuf et de Letellier); TERREBONNE (canton de Wexford) 27
- 4 — Travaux d'établissement de lignes et de levé du plan de chemins, cours d'eau et portages, pour les besoins de la cartographie, dans les comtés suivants : ABITIBI-EST, ABITIBI (territoire), CHARLEVOIX, GASPE-NORD, GATINEAU, JOLIETTE, KAMOURASKA, L'ASSOMPTION, LAVIOLETTE, L'ISLET, MASKINONGE, MATANE, MATAPEDIA, MONTMORENCY, NOUVEAU-QUEBEC (territoire), PONTIAC, SAGUENAY, SAINT-AURICE, YAMASKA 41
- 5 — Travaux d'établissement de lignes cantonales et de parallèles de latitude, et levés du plan de nappes d'eau, à la demande du ministère des Mines, dans les comtés suivants : ABITIBI-EST (canton de Lacorne); MISTASSINI (territoire); NOUV.-QUEBEC (territoire); PAPINEAU (cantons de Hartwell et de Preston); PONTIAC (cantons de : Artois,

Aunis, Beaumouchel, Béliveau, Bourgogne, Gillies, Horan, Houdet, Jamot, La Rabeyre, Perche, Sheen); SAGUENAY (cantons de : Bergeron, Boucault, Chiasson, Coran, Esmenville, Faber, Gueslis, Leduc, Malaport, Menneval, Thury).	23
6 — Travaux d'établissement et de renouvellement de lignes cantonales et arpentages de concessions forestières, à la demande de particuliers, dans les comtés suivants : ABITIBI-EST, ABITIBI-OUEST, ARGENTEUIL, CHARLEVOIX, FRONTENAC, LABELLE, LAVIOLETTE, L'ISLET, MASKINONGE, MATAPEDIA, MEGANTIC, MONTCALM, MONTMORENCY, RIMOUSKI, ROBERVAL, SAGUENAY, SAINT-MAURICE, TERREBONNE.	29
7 — Opérations d'arpentage effectuées à l'endroit de la réserve des Chic-Chocs, à la demande du ministère de la Chasse et des Pêcheries, dans le comté de GASPE-NORD (canton de Holland).	2

**ETAT DES LOTS SPECIFIES AU COURS DE L'EXERCICE FINANCIER
1956-1957**

	NOMBRE	ACRES
Nouveaux lots de ferme	627	5,766.82
Anciens lots spécifiés de nouveau	385	34,249.39
Droits de passage pour lignes de transmission, chemin de fer	4	7,178.30
Iles	6	10.05
Terrains spécifiés en territoires non divisés (blocs, réserves cantonales)	55	21,776.00
Concessions forestières	5	115,840.00
Blocs miniers	21	484,111.33
Lots de village	178	278.34

**LE DÉVELOPPEMENT TOTAL DES OPÉRATIONS D'ARPENTAGE TERMINÉES
SUR LE TERRAIN AU COURS DE L'EXERCICE FINANCIER
1956-57 S'ÉLÈVE AUX CHIFFRES SUIVANTS:**

Relevés de lacs et de rivières	6,246.40 milles
Relevés de portages	182.71 "
Relevés de chemins	1,690.98 "
Lignes de rangs	268.16 "
Lignes extérieures et centrales	959.50 "
Lotissements sur chemins et rivières	236.19 "
Simple chainages	8.99 "
	9,592.93 milles

RAPPORT ANNUEL DU DIRECTEUR DU SERVICE
DU CADASTRE

A l'Honorable Ministre des
Terres et Forêts,

QUEBEC.

Monsieur le Ministre,

J'ai l'honneur de vous soumettre le rapport annuel du Service du Cadastre, pour l'exercice financier 1956-1957.

Au cours de l'année 1956-1957, nous avons procédé à des travaux de revision cadastrale dans quelques municipalités, en particulier dans les comtés de Gaspé-Nord, de Gaspé-Sud et des Iles-de-la-Madeleine.

Les cadastres suivants ont été mis en vigueur au cours de l'année :

a) — Loi relative aux titres de propriété dans la Gaspésie et le district électoral de Saguenay.

1 — Partie de la Municipalité de Grande-Rivière, division d'enregistrement de Gaspé.

b) — Revision - 21 Geo. V, chapitre 104.

1 — Partie du canton de Wright, division d'enregistrement de Gatineau;

2 — Partie du canton de Dalibaire, division d'enregistrement de Matane;

3 — Partie de la par. du Cap-de-la-Madeleine, division d'enregistrement de Champlain;

4 — Partie de la Ville de Fraserville, division d'enregistrement de Témiscouata;

5 — Partie de la par. de St-Georges, division d'enregistrement de Beauce;

6 — Partie du canton de Waltham, division d'enregistrement de Pontiac.

c) — Loi du Cadastre - S.R.P.Q. 1941, chapitre 320.

1 — Partie du canton d'Aulneau, division d'enregistrement de Chicoutimi;

2 — Partie du canton de Falardeau, division d'enregistrement de Chicoutimi;

3 — Partie du canton de Hébécourt, division d'enregistrement d'Abitibi;

4 — Partie du canton de Bousquet, division d'enregistrement d'Abitibi;

5 — Partie du canton de Holland, division d'enregistrement de Gaspé;

6 — Partie du canton de Dufay, division d'enregistrement de Témiscamingue;

7 — Partie du canton de McKenzie, division d'enregistrement de Lac-St-Jean-Ouest.

Nous avons examiné, accepté et déposé à nos archives du Cadastre les originaux de trois mille deux cent quatre-vingt-un (3,281) plans de subdivision, comprenant cinquante mille six cent quarante-cinq (50,645) parcelles de terrains, dont les copies furent transmises pour dépôt au bureau d'enregistrement de chaque localité.

Monsieur Edouard-W. Kirk, arpenteur-géomètre et inspecteur en charge de notre bureau du Cadastre à Montréal me fait rapport comme suit sur ses activités pour l'année écoulée :

"Dans les divisions d'enregistrement d'Argenteuil, Beauharnois, Berthier, Bromé, Chambly, Châteauguay, Deux-Montagnes, Huntingdon, Iberville, Joliette, Labelle, Laprairie, L'Assomption, Laval, Maskinongé, Missisquoi, Montcalm, Montréal, Papi-neau, Richelieu, Rouville, St-Jean, Shefford, Soulanges, Stanstead, Terrebonne, Vaudreuil et Verchères, trois mille cent soixante-seize (3,176) numéros de cadastre ont été subdivisés en trente-quatre mille sept cent vingt-trois (34,723) nouveaux numéros ou lopins, en vertu de l'article 2175 du Code civil."

"Dans les divisions d'enregistrement de Chambly, Deux-Montagnes, Laprairie, L'Assomption, Laval, Maskinongé, Missisquoi, Montréal, St-Jean et Verchères, mille six cent soixante (1,660) numéros ont été redivisés en mille six cent soixante-deux (1,662) nouveaux numéros, en vertu de l'article 2175 du Code civil et des articles 17 et 18, chapitre 320, des Statuts refondus de la Province de Québec, 1941."

"Ces subdivisions et redivisions représentent trente-six mille trois cent quatre-vingt-cinq (36,385) nouveaux numéros ajoutés au cadastre, et mille six cent quarante-huit (1,648) plans et livres de renvoi officiels (en double) déposés aux archives de ce ministère."

"Dans les divisions d'enregistrement de Beauharnois, Chambly, Châteauguay, Deux-Montagnes, Huntingdon, Laprairie, L'Assomption, Laval, Maskinongé, Missisquoi, Montréal, Rouville, St-Hyacinthe, St-Jean, Shefford, Soulanges, Terrebonne, Vaudreuil et Verchères, deux cent dix (210) demandes ont été reçues pour corriger sept cent quarante et un (741) numéros du cadastre, en vertu de l'article 2174 du Code civil."

"Dans les divisions d'enregistrement de Beauharnois, Chambly, Châteauguay, Deux-Montagnes, Laprairie, L'Assomption, Laval, Montréal, Rouville, Soulanges, Terrebonne, Vaudreuil et Verchères, quarante-neuf (49) demandes ont été reçues pour l'annulation de cinq mille deux cent vingt et un (5,221) numéros du cadastre, en vertu de l'article 2174A du Code civil."

"Durant l'année écoulée, les plans compilés des municipalités suivantes ont été mis à jour en y ajoutant toutes les subdivisions reçues pour dépôt : Quartier St-Antoine, Quartier St-Jacques, Quartier Ste-Marie, Villes Beaconsfield, Dorval, Greenfield-Park, Lasalle, Montréal-Nord, Mont-Royal, Pointe-Claire, Roxboro et des Cités Lachine et St-Laurent."

"Tous les changements concernant les limites des municipalités publiés durant l'année dans la Gazette officielle et dans les statuts de Québec ont été notés sur les plans des divisions d'enregistrement déposés à ce bureau et enregistrés dans notre index des municipalités."

“Nous avons mis à jour nos abrégés de livres de renvoi des divisions d’enregistrement d’Argenteuil, Bagot, Berthier, Chambly, Deux-Montagnes, Joliette, Labelle, Laprairie, L’Assomption, Laval, Maskinongé, Missisquoi, Montcalm, Rouville, St-Hyacinthe, St-Jean, Shefford, Terrebonne et Verchères, ce qui a ajouté huit cent vingt-trois (823) numéros à nos records.”

“Dans les différentes divisions d’enregistrement mentionnées plus haut, vingt-six mille deux cent soixante-six (26,266) nouveaux numéros de cadastre ont été ajoutés à nos abrégés, et trente-six mille trois cent quatre-vingt-cinq (36,385) numéros ont été examinés.”

“Durant l’année, trois mille deux cent cinquante-huit (3,258) lettres ont été reçues et deux mille trois cent trente (2,330) lettres ont été écrites. En outre, nous avons enregistré mille trois cent soixante-quatre (1,364) demandes de renseignements se rapportant au cadastre, plans, livres de renvoi officiels, archives et autres documents de ce bureau.”

Respectueusement soumis,

GEORGES COTE,

Directeur du Service du Cadastre.

RAPPORT ANNUEL DU CHEF DU SERVICE DES TERRES

A l'Honorable Ministre des Terres et Forêts,

QUEBEC.

Monsieur le Ministre,

J'ai l'honneur de vous soumettre le rapport du service des terres pour l'exercice qui s'est terminé le 31 mars 1957.

Le travail exécuté se résume comme suit :—

1.—Concession, par bail ou par vente, d'emplacements de village et de villégiature, de terrains nécessaires à l'industrie et au tourisme;

2.—Acquisition par échange, en vertu de la loi des Terres et Forêts, ou de certaines lois particulières, de terres généralement boisées, susceptibles de servir les intérêts de la colonisation; octroi en retour de terrains ou de concessions forestières d'égale valeur;

3.—Etude des projets de transferts, au département de la Colonisation, des terrains nécessaires à l'extension du domaine colonisable;

4.—Perception des rentes d'occupation, des loyers, des versements relatifs aux ventes et des redevances seigneuriales encore dues à la Couronne, comme propriétaire des biens des Jésuites et de la Seigneurie de Lauzon;

5.—Etude des cas d'occupation, sans titre, des terres de la Couronne en vue de concéder à l'occupant le terrain qui lui est nécessaire lorsque l'intérêt public ne s'y oppose pas. Lorsqu'il s'agit de squatters indésirables, qui refusent de délaisser le terrain après avoir reçu une mise en demeure à cet effet, des procédures légales sont prises pour obtenir de la Cour la libération du terrain;

6.—Administration des biens devenus la propriété de la Couronne par déshérence et disposition des dits biens suivant l'intérêt de la province.

STATISTIQUES DU TRAVAIL EFFECTUÉ

	NOMBRE
Baux anciens	5439
Baux nouveaux	728
Baux transportés	376
Baux annulés	113
Certificats de vente émis	305
Lettres patentes accordées	294
Certificats de libération	
re : Biens des Jésuites et Seigneurie de Lauzon	36
Projet d'arrêtés-en-conseil approuvés	37

RECETTES

Loyers	\$108,888.20
Ventes	151,138.93
Honoraires de transferts	3,168.50
Intérêts sur arrérages	574.85
Biens des Jésuites et Seigneurie de Lauzon	985.88
Royautés (sables)	12,399.33
Biens en déshérence	33.60
	\$277,189.29

CONCESSION DES TERRES

Les terrains de villages et de certaines colonies de villégiature sont concédés à bail ou par certificat de vente en vertu d'arrêtés-en-conseil qui en fixent le loyer ou le prix de vente et en déterminent les conditions d'établissement.

Les autres cas qui peuvent se présenter sont soumis individuellement à l'approbation du Lieutenant-gouverneur-en-conseil qui détermine pour chacun le prix de vente, le mode de paiement et les conditions d'établissement.

La vente des terrains occupés à bail pour fins de villégiature, d'industries ou autres, se fait généralement, après un certain nombre d'années d'occupation, lorsque les constructions érigées et les améliorations effectuées donnent un caractère de permanence à l'établissement. Le prix de vente est fixé par le Lieutenant-Gouverneur-en-conseil, sur présentation d'un rapport favorable.

COMITE INTERDEPARTEMENTAL

Ce comité, constitué d'officiers du département des Terres et Forêts et de la Colonisation, s'est réuni 4 fois au cours de l'année pour considérer les questions qui lui ont été soumises et dont les principales sont les suivantes : —

- 1.—Transferts de lots à la colonisation;
- 2.—Utilisation rationnelle de certains lots impropres à la culture;
- 3.—Rétrocessions de lots par le Ministère de la Colonisation au département des Terres et Forêts.

Les recommandations de ce comité, auxquelles il a été donné suite ont été les suivantes :

- 1.—Transfert à la colonisation de 114 lots ou parties de lots; (7,388 acres);
- 2.—Rétrocession au département des Terres et Forêts par le département de la Colonisation de 288 lots ou parties de lots. (27,143 acres).

Les terrains ainsi rétrocédés sont ajoutés aux réserves forestières cantonales, aux réserves forestières spéciales ou aux concessions forestières, suivant ce qui convient le mieux dans l'intérêt public.

RELATIONS AVEC LES AUTRES SERVICES

Les officiers du Service des Terres travaillent en étroite collaboration avec ceux des Arpentages, de la Protection et du Service Forestier, puisque les travaux de l'un complètent presque toujours ceux des autres ou leur servent de base. Ce sont surtout les ingénieurs et les inspecteurs du Service Forestier qui sont les agents, sur le terrain, du Service des Terres.

TENURE DES TERRES

Le tableau annexé à ce rapport montre, sous différentes dénominations, l'étendue des terres de la Couronne et des terrains du domaine privé, à la date du 31 mars, 1957.

Respectueusement soumis,

EDMOND POULIOT
Chef du Service des Terres,

TENURE DES TERRES
DE LA
PROVINCE DE QUÉBEC

	MILLES CARRÉS
1.—Terres aliénées, patentées, octroyées	36,000
a) grande propriété	9,000 m.c.
b) moyenne et petite propriété	27,000 m.c.
2.—Terres en voie d'amélioration, par billets de location, ventes conditionnelles, etc.	7,500
3.—Terres fédérales	100
a) camps militaires, aéroports, etc. (Valcartier et autres)	30 m.c.
b) parcs récréatifs et historiques (Gatineau et autres)	70 m.c.
4.—Réserves indiennes	240
5.—Concessions forestières affermées	81,214 m.c.
a) ordinaires	80,485 m.c.
b) spéciales	729 "
Surface en terre	72,000
6.—Parcs et réserves de chasse et de pêche	36,264 m.c.
National des Laurentides	3,613 m.c.
De la Montagne Tremblante	1,223 "
National de la Gaspésie	514 "
National du Mont Orford (15.6 m.c.)	16 "
La Vérendrye	4,953 "
Réserve Mingan	16,000 "
Réserve Mistassini	5,200 "
Réserve Chibougamau	3,400 "
Réserve Kipawa	1,000 "
Réserve Chic Chocs	325 "
Réserve de Port Daniel	20 "
Surface en terre des sections non affermées ou en forêt domaniale.	20,000
7.—Réserves forestières cantonales (210)	3,192.5 m.c.
Surface en terre	2,950
8.—Réserves forestières spéciales (colonies forestières)	986 m.c.
a) en concessions forestières	234 m.c.
b) en dehors des concessions forestières	752 "
Surface en terre des sections non affermées	700
9.—Forêts domaniales	2,374 m.c.
Surface en terre seulement	1,800
10.—Terres vacantes y compris les surfaces en eaux douces	455,418
Superficie totale de la province	596,708